

Université de Montréal

L'expérience vécue par des jeunes maghrébins dans des centres de
réadaptation à Montréal

Par
Rabia Jouiet

École de criminologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M.Sc.)
en criminologie

Septembre, 1999
(c) Rabia Jouiet, 1999



HV
6015
U57
1999
V.009

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

1999

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

UNIVERSITY OF CALIFORNIA



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

L'expérience vécue par de jeunes maghrébins dans des centres de
réadaptation à Montréal

Présenté par:

Rabia Jouiet

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Louise L. Biron, présidente-rapporteure

Jean Dozois, directeur de recherche

René Carbonneau, membre du jury

Mémoire accepté le: ~~30 septembre 1999~~ **30 septembre 1999**.....

Sommaire

Le besoin d'obtenir une image assez précise de la clientèle multiethnique des centres pour jeunes manifestant des problèmes de comportement devient de plus en plus grand. Le présent mémoire vise à décrire l'adaptation de jeunes maghrébins, en tant que groupe minoritaire au Québec, placés en centre de réadaptation à Montréal et d'informer le lecteur d'éléments importants propres à la culture maghrébine et nécessaires à une bonne compréhension de ce phénomène. Pour atteindre cet objectif, nous avons interrogé les jeunes eux-mêmes (sept jeunes) sur leurs propres expériences.

Les conclusions tirées de l'analyse nous ont permis de tracer les difficultés particulières vécues par nos jeunes maghrébins, en tant que jeunes appartenant à une minorité ethnique et qui sont liées à leur histoire migratoire et à leur identité ethnique. Nous avons pu constater que les choix faits par nos jeunes concernant les pratiques religieuses de leur groupe d'origine sont incohérents et "synchrétiques" et qu'ils adoptent les mêmes valeurs que les autres jeunes québécois de leur âge et qu'ils font plus de choix de type "moderne", ce qui les confronte à leurs parents, d'autant plus que ces derniers adoptent des choix de type "rigide", ce qui augmente les situations de conflits entre les jeunes et leurs parents et facilite l'engagement dans la délinquance. Par ailleurs, nous avons trouvé que ces mineurs de justice, comme tous les mineurs de justice font état d'une combinaison de facteurs familiaux, sociaux-économiques ou d'appartenance à des groupes marginaux. Quant à l'expérience vécue par nos jeunes en milieu institutionnel, il ressort de leurs propos qu'ils ont vécu les mêmes situations difficiles en début de placement que vivent les jeunes placés en centre d'accueil.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire -----	i
Table des matières -----	ii
Remerciements -----	v
Introduction -----	1
CHAPITRE I: RECENSION DES ÉCRITS -----	5
Les Maghrébins: leur histoire migratoire, leurs pays d'origine, leurs spécificités culturelles, et ce qui les différencie des occidentaux-----	7
A. L'immigration maghrébine au Québec-----	7
1) l'évolution démographique au Québec-----	7
2) la migration maghrébine-----	10
2.1 Le Maghreb: pays d'immigration massive vers l'Europe Occidentale-----	11
2.2 l'immigration maghrébine au Québec-----	12
B. Le Maghreb arabe et le Québec occidental (français)-----	15
1) le Maghreb: histoire et société-----	15
2) les différences culturelles entre le Maghrébin en tant que musulman arabe et le Québécois en tant que occidental et les conflits de valeurs-----	18
3) quelques caractéristiques de la culture maghrébine-----	19
3.1 la vision maghrébine de la famille-----	21
3.1.1 une culture patriarcale axée sur la pudeur et le respect absolu dû au père-----	23
3.1.2 le rôle et la place de la mère-----	27
3.1.3 l'éducation des enfants-----	30
Les jeunes Maghrébins placés en situation de changements culturels et les difficultés particulières qu'ils rencontrent et qui amènent certains d'entre eux à des placements dans des centres de réadaptation-----	35
A. Le jeune Maghrébin, en tant que jeune appartenant à une minorité ethnique, et ses difficultés particulières reliées à son identité ethnique-----	35
1) Définitions conceptuelles-----	35
- Minorité, communauté ou groupe ethnique-----	35
- Intégration-----	36
- Adaptation-----	38
- Valeurs-----	38
- Choc culturel-----	39
- Conflit culturel-----	40
- Identité et crise d'identité-----	40
2) Les jeunes maghrébins en quête de leur	

identité-----	42
2.1 Les études sur les jeunes maghrébins en situation de changements culturels-----	42
2.2 Les difficultés particulières vécues par les jeunes maghrébins dans leur processus identitaire à deux cultures-----	47
3) Les jeunes et les centres de réadaptation-----	57
3.1 Les études sur la délinquance des jeunes minoritaires au Québec-----	57
3.2 L'inadaptation juvénile et la réaction sociale-----	65
3.3 Le centre de réadaptation: l'intervention et le mandat de réadaptation-----	70
3.3.1 Le centre de réadaptation-----	70
3.3.2 L'intervention et le mandat de réadaptation-----	71
3.4 L'adaptation des jeunes au centre de réadaptation-----	73
CHAPITRE II: MÉTHODOLOGIE-----	76
A. Objectifs de la recherche-----	77
B. Démarche méthodologique-----	78
1) choix de l'approche qualitative-----	78
2) projet par entretien non directif-----	79
3) choix de l'échantillon-----	80
4) démarche auprès des centres d'accueil-----	82
5) consignes utilisées et déroulement des entretiens-----	84
C. Analyse des entrevues-----	86
D. Description des jeunes maghrébins-----	87
CHAPITRE III: ANALYSE DES PROPOS DES JEUNES RENCONTRÉS-----	107
L'histoire migratoire et l'identité ethnique des jeunes maghrébins-----	109
A. L'histoire migratoire des jeunes maghrébins-----	109
B. L'identité culturelle des jeunes maghrébins-----	115
1) Les perceptions des jeunes des pratiques religieuses-----	116
2) Les perceptions de l'autorité parentale et de l'indépendance des jeunes-----	120
3) Une double identité ethnique-----	127
Les jeunes, leur entourage, leurs problèmes de comportement et leur délinquance -----	130

A. Le jeune et sa famille-----	130
1) Une situation socio-économique défavorable-----	130
2) Une relation problématique avec la famille-----	132
B. Les amis et les gangs-----	134
C. L'école-----	138
D. Les problèmes de comportement et de délinquance-----	140
 Le cheminement institutionnel-----	 143
A. Des débuts difficiles-----	144
B. L'adaptation et l'intégration à la vie du groupe-----	148
1) Les modes d'adaptation à la vie du centre-----	148
1.1 la révolte ou l'opposition-----	148
1.2 le renoncement, la passivité ou le retrait-----	150
1.3 le choix d'une conversion temporaire-----	152
2) La perception de l'adaptation à la vie du Centre-----	153
2.1 les relations avec les éducateurs-----	154
2.2 les relations avec les autres jeunes-----	160
2.2.1 les relations des jeunes maghrébins avec les jeunes québécois-----	160
2.2.2 les relations avec les autres jeunes minoritaires-----	162
2.3 la perception des attitudes discriminatoires-----	163
3) L'école en milieu institutionnel-----	165
4) L'expérience des jeunes en rétrospective-----	166
 CONCLUSION-----	 170
 Bibliographie-----	 180
 Appendice	

Remerciements

J'aimerais exprimer ma sincère gratitude à mon directeur de mémoire, Jean Dozois pour sa disponibilité au cours de ces trois dernières années et pour m'avoir permis de réaliser cette recherche.

Ce travail n'aurait pu se réaliser sans le soutien précieux de plusieurs personnes. J'aimerais offrir toute ma reconnaissance et ma gratitude à mon mari qui m'a soutenu durant toute ma scolarité et toutes ces dernières années. Un gros merci à toutes mes amies, tout particulièrement à Nezha pour tout ce qu'elle a fait pour moi, pour son grand soutien et pour avoir gardé ma petite Imane durant tout ce temps.

Merci à mes parents, à mes sœurs et frères et à toute ma famille au Maroc.

Enfin, je dédie ce travail à ma très chère fille Imane, à elle et à tous les jeunes maghrébins.

Introduction

La sociologie des relations ethniques, voire de l'intégration des immigrants à la société d'accueil a été développée surtout aux États-Unis. Bien que le Canada et le Québec connaissent une diversité ethnique, depuis plusieurs décennies, les études sur ce domaine restent insuffisantes.

Au Québec, ce n'est que récemment qu'on a commencé à s'intéresser à la question des minorités ethniques et plus précisément à partir des années 60. Depuis les années 70, les questions liées à l'immigration et à la multiethnicité se sont considérablement imposées à l'attention de tous. Les années 80 ont été marquées par la réalisation de nombreuses études sur ces sujets. C'est ainsi qu'on a commencé à s'intéresser, en criminologie, à la question des minorités ethniques et leurs rapports avec le système de justice au Québec.

Mais si les quelques études qui ont été effectuées, depuis lors, ont porté sur quelques grandes communautés culturelles présentes et bien visibles au Québec, comme les Haïtiens, les autochtones et les Italiens, rien n'a été écrit sur les Maghrébins. Étant donné que nous sommes nous mêmes d'origine maghrébine, nous étions animée par l'idée d'effectuer notre mémoire sur ce groupe ethnique, assez marginal quant à sa présence au Québec, mais dont le nombre ne cesse d'augmenter.

Puisque plusieurs organismes ressentent le besoin d'obtenir une image plus précise de la clientèle multiethnique des centres pour jeunes manifestant des problèmes de comportement, besoin de plus en plus dicté par la conscience de la pluralité sociale et les exigences que cela comporte, nous avons décidé de choisir comme thème de recherche pour notre mémoire, un sujet portant sur l'expérience vécue par de jeunes maghrébins dans des centres de

réadaptation à Montréal. Nous croyons, qu'à travers l'analyse de ce vécu, nous parviendrons à donner une image assez précise des Maghrébins, jeunes ou adultes et à mieux les faire connaître aux québécois, intervenants et autres.

La présente recherche a été effectuée auprès de jeunes maghrébins séjournant en centres d'accueil. Vu que la présence de ce groupe ethnique est relativement faible dans ces centres et qu'il ne se concentre pas dans un seul centre, nous étions obligée d'aller les chercher dans des centres différents. Ainsi, les sept jeunes que nous avons rencontrés dans la présente recherche séjournaient, lors des entrevues, dans trois centres de réadaptation différents: Cité des Prairies, Mont Saint-Antoine et Cartier.

Cette recherche visait à atteindre deux objectifs : 1- décrire l'adaptation de jeunes maghrébins placés en centre de réadaptation et 2- informer le lecteur d'éléments importants propres à la culture maghrébine et nécessaires à une bonne compréhension de ce phénomène. Ce que ces jeunes racontent à propos de leur histoire migratoire et de leur identité ethnique ainsi que leur perception de l'expérience vécue en centre de réadaptation, entre autres leur perception de leur acceptation en tant que jeunes appartenant à une minorité ethnique- soit par les éducateurs, soit par les autres jeunes de la majorité au centre, soit encore par les jeunes appartenant à d'autres minorités ethniques complète le matériel recueilli et permet de dresser un profil des difficultés rencontrées par ces jeunes et de leur adaptation à la vie du centre et à la vie en société en général

L'échantillon de cette recherche est constitué de sept jeunes, âgés de 13 à 17 ans. Leurs propos recueillis en entrevue forment le

corpus du matériel d'analyse.

Le présent travail comprend trois grands chapitres. Le premier fait état de la littérature concernant les Maghrébins, leurs pays d'origine, leurs spécificités culturelles, ce qui les différencie des occidentaux, donc des québécois. Puis, un aperçu sur les études effectuées sur ces jeunes en tant que groupe minoritaire, dans des situations de changements culturels et les problèmes reliés à ces situations. Il importe de noter que nous avons été contrainte de puiser essentiellement sur des contributions en provenance de France, sur le sujet, vu que la littérature québécoise concernant les Maghrébins est inexistante.

Le deuxième chapitre présente la méthodologie utilisée dans cette recherche, on y trouve les objectifs poursuivis, la démarche suivie et une description de l'échantillon. Le chapitre comporte aussi une description détaillée des jeunes rencontrés.

Le troisième chapitre est consacré à l'analyse des entrevues avec les jeunes maghrébins dans les centres de réadaptation à Montréal et aux conclusions formulées à partir de l'analyse des témoignages donnés par ces jeunes.

CHAPITRE I :

RECENSION DES ÉCRITS

Ce premier chapitre est consacré à la revue de littérature sur les Maghrébins. Il comporte deux parties, soit une première qui donne les informations sur les Maghrébins, leur histoires migratoires, leurs pays d'origine, leurs spécificités culturelles et ce qui les différencie des occidentaux, et donc des québécois et une deuxième partie qui traite des jeunes maghrébins en situation de changements culturels et les difficultés reliées à leur identité ethnique. La première partie permet donc, de mieux connaître ce groupe ethnique dont font partie nos jeunes maghrébins pour bien comprendre leurs difficultés particulières, en tant que jeunes appartenant à une minorité ethnique et dont traite la deuxième partie.

LES MAGHRÉBINS : LEUR HISTOIRE MIGRATOIRE, LEURS PAYS D'ORIGINE, LEURS SPÉCIFICITÉS CULTURELLES, ET CE QUI LES DIFFÉRENCIE DES OCCIDENTAUX

A. L'immigration maghrébine au Québec

1) L'évolution démographique au Québec

Plusieurs mouvements migratoires ont permis de construire le Canada et le Québec que nous connaissons aujourd'hui. Ces vagues d'immigration provenaient, au début de l'Europe de l'Ouest, surtout de la France. À la population d'origine française se sont joints les Britanniques dont les Irlandais et les Écossais. Puis, au début du siècle (1894-1904), de vastes flux migratoires (environ 3 millions) en provenance de l'Europe de l'Est vont s'installer dans l'Ouest du Canada et peupler les prairies.

À partir des années 50, d'autres vagues proviennent de l'Europe du Sud, surtout de l'Italie, mais aussi de la Grèce et du Portugal (Juteau, 1986). Donc, les provenances de l'immigration se sont complètement diversifiées, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. À partir de cette période, et comme le rapportent Messier, Doray et Parisien (1992), le Canada et le Québec, comme plusieurs pays d'accueil, ont accueilli de nombreux immigrants d'origines ethniques diverses : Italiens, Grecs, Portugais, Allemands, Maghrébins, Chinois, Polonais, etc... Ainsi une mosaïque culturelle s'est constituée au Canada et au Québec.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce changement radical. Tout d'abord, il y a les modifications des politiques d'immigration. En effet, la loi du Canada sur l'immigration ayant progressivement perdue son caractère raciste du début (CIDHICA

1984), des vagues successives d'immigrants venus d'Asie, des régions plus excentriques de l'Europe, des pays d'Afrique, d'Amérique du Sud et des Caraïbes vont orienter l'évolution du Canada [et du Québec] vers la création d'une mosaïque culturelle. D'autres facteurs peuvent être cités comme le développement des mouvements migratoires depuis les années 60, lié entre autres à la détérioration du climat politique et économique des pays d'origine. (Aleyda Lamotte, 1985). "La fin de la deuxième guerre mondiale et la dévastation de l'Europe ont amené de vastes mouvements migratoires. D'autres ont suivi la décolonisation européenne de plusieurs pays d'Afrique et ramené vers l'Europe, puis vers les pays ouverts à l'immigration, nombre de personnes devenues apatrides." (Messier et coll., 1992, p.4).

Tel est le cas des Maghrébins qui se sont dirigés essentiellement vers la France, avant et après la guerre, puis vers les autres pays d'Europe et du continent américain, soit les États-Unis et le Canada, dans les années 50.

Comme le note Émile Ollivier (1993) " Le Québec participe au système mondial et à la modernité. Comme toute société moderne, il reconnaît le pluralisme et l'égalité des chances, essaie de rapprocher ceux qui tendent à se séparer et de réduire les écarts qui se manifestent en termes de distance économique sociale et culturelle. (p. 30).

Pour bien cerner la réalité de l'immigration au Québec d'aujourd'hui, nous allons nous rapporter aux constatations d'Émile Ollivier (1993), sur le sujet et qui nous semblent bien décrire la situation. L'auteur distingue trois visions de l'immigration:

- La première est celle de l'immigrant perçu comme objet

et que l'auteur qualifie "d'obsession de la quantité". Cela nous réfère à ce qui se passe " autour des seuils d'admission, des quotas, des seuils de tolérance, de la régionalisation de l'immigrant, du poids des populations ethniques, des coûts et avantages de l'immigration." (p. 30). L'auteur souligne que ce discours sur l'apport de l'immigration à la croissance économique, présente deux grandes failles: D'une part, le Québec ne parvient pas à sortir d'une longue période de récession qui a augmenté le taux de chômage d'une façon considérable, alors que les administrateurs et les responsables politiques parlent encore de l'apport économique de l'immigration. D'autre part, "les politiques de regroupement familial, d'union de la famille, les demandes d'asile politique constituent des sources importantes d'augmentation du bassin d'immigrants." (p.31). L'auteur conclut donc, qu'en tenant compte de ces éléments, on ne peut, actuellement, présenter l'immigration uniquement comme facteur de croissance économique.

- La deuxième vision de l'immigration est celle de l'immigrant perçu comme sujet. Cette vision est marquée, selon l'auteur par "l'obsession de la différenciation". "L'émergence de cette problématique correspond à un changement radical dans les flux migratoires. Jusqu'au tournant des années soixante-dix, l'immigration massivement provenait de l'Europe." (p. 31). L'auteur souligne qu'avec la détérioration des conditions sociales et politiques dans les pays du Tiers-Monde, le Québec a connu une affluence de migrants en provenance des Caraïbes, de l'Amérique latine et du sud-est Asiatique. " Dans une société qui se donnait homogène, l'immigrant venait ajouter à la segmentation de l'origine sociale, la segmentation de la différence culturelle." (p. 31)

- La troisième vision de l'immigration est celle de

l'immigrant perçu comme acteur. Cette nouvelle vision se concrétise actuellement dans la réclamation des immigrants d'un statut d'acteurs. " Leur volonté de briguer les suffrages de leurs concitoyens, de participer aux élections à tous les paliers de gouvernements, de développer des entreprises ethniques, de mettre en place des réseaux transethniques, d'occuper la devanture des médias, de développer des pratiques symboliques en terre d'installation est une preuve évidente que nous assistons à une métamorphose du rôle de l'immigrant. D'objet, de sujet, il est devenu acteur." (p. 32).

Il est clair, donc que l'immigration représente un enjeu majeur pour la société québécoise, d'autant plus que la population issue de cette immigration ne cesse d'augmenter et de se diversifier. Actuellement, elle se compose d'une centaine de communautés culturelles différentes qui représentent 11% de la population québécoise. L'intégration de ces communautés de langues, de cultures et de religions diverses constitue un enjeu important pour la société québécoise contemporaine. (Cloutier, F et coll., 1995).

Les Maghrébins sont l'une de ces communautés de langue, de culture et de religion différentes. Donc qui sont ces Maghrébins? quelle est leur histoire migratoire? Et quelles sont leurs caractéristiques culturelles? Ce sont là quelques questions parmi plusieurs auxquelles nous allons essayer de répondre dans les pages qui suivent.

2) la migration maghrébine

On ne peut aborder la question de l'immigration maghrébine au Québec comme pays d'accueil, sans cerner le contexte d'émigration

du pays d'origine qui est le Maghreb. Cependant, dans le cas qui nous intéresse, nous allons d'abord nous concentrer sur l'émigration maghrébine vers l'étranger et plus précisément vers l'Europe occidentale où l'immigration maghrébine a commencé depuis la fin du 19ième siècle, pour ensuite aborder l'immigration maghrébine au Québec qui est relativement récente.

2.1 Le Maghreb : pays d'émigration massive vers l'Europe occidentale

À cause de sa proximité du continent Européen, le Maghreb a toujours été en contact avec l'occident. Sur ce point Edgard Weber (1989) avance que "Depuis plus de 1200 ans les deux bords de la Méditerranée entretiennent des liens qui sont tour à tour de domination et de guerre, d'échanges et de paix" (p. 76). Dans un même ordre d'idées, Khellil (1991) nuance: "Trop de liens historiques, trop de liens matrimoniaux se sont tissés entre les deux rives de la Méditerranée..." (p. 13).

Avant de tracer le contexte de l'émigration maghrébine vers l'occident qui a débuté vers le XXIème siècle, il nous semble intéressant de rappeler, comme l'a fait Weber (1989) que le Maghreb a accueilli, au XIXième siècle, un grand nombre d'Européens qui se sont établis dans son territoire, suivant ainsi, le mouvement migratoire que le continent Européen a connu vers les pays récemment explorés ou bien soumis à la domination des pays européens. La situation s'est complètement renversée, à partir du XXIème siècle. En effet, d'importantes vagues d'immigration ont envahi l'Europe, surtout depuis la seconde guerre mondiale.

L'évolution des courants migratoires a été favorable au

développement de l'immigration maghrébine, algérienne, marocaine et tunisienne dans les années cinquante, bien qu'elle ait commencé avant cette période. Il faut mentionner aussi que les mutations qu'ont connues (et connaissent encore) les sociétés maghrébines depuis l'indépendance ont favorisé le déclenchement d'une émigration massive et généralisée vers les pays les plus industrialisés de l'Europe et de l'Amérique du Nord qui exercent sur elles une grande attraction. Mâzouz (1993) évoque les motifs de cette émigration massive que le Maroc a connue après son indépendance. On peut généraliser ces motifs pour tous les pays du Maghreb. Selon lui, la société marocaine a connu depuis l'indépendance des mutations qui " font naître surtout chez les jeunes, des besoins nouveaux qui ne sont pas satisfaits faute d'un nombre suffisant d'emplois permanents et correctement rémunérés (...) Les causes politiques ne sont pas à négliger. La désorganisation des sociétés traditionnelles par la colonisation a joué dans le sens de la mobilité des familles et des individus." (p. 208).

Quant aux caractéristiques de cette immigration, il faut distinguer entre les vagues de ce qu'on pourrait appeler, selon Morsy (1984), les émigrés de "basse main-d'oeuvre" et ceux de niveau social élevé (cadres, intellectuels, diplomates, etc. ...) pour lesquels les effets de l'émigration semblent minimes ou même absents. Comme nous allons le voir, ce qui caractérise l'immigration maghrébine au Québec est le fait qu'elle soit essentiellement urbaine et très scolarisée.

2.2 l'immigration maghrébine au Québec

Si l'émigration maghrébine s'est principalement orientée vers les pays industrialisés d'Europe occidentale, cela n'a pas empêché

plusieurs maghrébins de franchir l'Atlantique en cherchant comme destination l'Amérique du Nord, et surtout le Canada et ce depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. En effet, entre 1946 et 1971, le Canada a accueilli 16 093 immigrants originaires du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie (Canada, Main-d'oeuvre et immigration, 1971, Tableau 15). On estime que 12 000, soit 75% des immigrants dont le dernier pays de résidence était l'Afrique du Nord, se sont établis au Québec. Cependant, il faut noter que la plupart de ces immigrants maghrébins étaient d'origine juive: Berman et ses collaborateurs (1970), estiment que plus de 92% des citoyens marocains admis au Canada étaient d'origine juive. Des 12000 Nord-Africains établis au Québec, 11 000 seraient donc de religion juive.

Le choix de s'installer au Québec s'explique surtout par le fait qu'il constitue un pays francophone. Lasry (1982) s'explique ainsi sur le sujet: " Le Canada, et plus particulièrement le Québec, semble jouir d'une popularité grandissante auprès des juifs d'Afrique du Nord émigrés en France. Le magnétisme qu'exerce le Québec s'explique naturellement par sa culture française, mais aussi par les immenses possibilités qu'il offre sur les plans professionnel, éducatif et social." (p. 119-120).

Nous pouvons dire que ce magnétisme qu'exerce le Québec ne s'applique pas seulement aux Maghrébins d'origine juive, mais pour l'ensemble des Maghrébins qui ont choisi de s'installer au Québec.

En 1991, on a recensé 20 680 Maghrébins au Québec, il s'agit là des personnes ayant le Maghreb comme pays de naissance. (Cloutier et coll., 1995).

Cette immigration s'est effectuée à travers quatre périodes

principales:

- Avant 1971: on estime que 5670 Maghrébins se sont établis au Québec
- De 1971 à 1980: le Québec a reçu 5160 Maghrébins
- De 1981 à 1985: 2130 Maghrébins sont arrivés au Québec
- De 1986 à 1991: le Québec a reçu 5740 Maghrébins.

L'immigration maghrébine fait partie de la deuxième vague d'immigration originaire des pays arabes, arrivée après la seconde guerre mondiale, mais elle ne prend une importance réelle que vers la moitié des années 60. (Cloutier et coll., 1995).

Avant 1974, il s'agissait d'une immigration urbaine très scolarisée, caractérisée par une forte majorité de travailleurs qui se dirigent vers les secteurs des emplois de bureau, alors qu'on en retrouve d'autres dans les secteurs suivants: professions libérales, manoeuvres et services. Ces immigrants sont admis principalement dans la catégorie "indépendants".

Dans les années 80, la proportion des immigrés maghrébins de cette catégorie (les indépendants) connaît une forte augmentation. Cependant, on assiste à une diminution de cette catégorie au profit de la réunification familiale (catégorie "famille"). Ces immigrants se dirigent essentiellement vers des emplois dans les secteurs de sciences naturelles, des techniques, des mathématiques, administration, enseignement, fabrication, vente et services.

La fin des années 80 et le début des années 90 se caractérise par une forte augmentation d'immigrants maghrébins dans les catégories "indépendants" et "famille", mais on remarque en même temps une augmentation des admissions à titre de "réfugiés",

surtout parmi les algériens. Les secteurs vers lesquels se dirigent ces immigrants sont diversifiés. Leur niveau de scolarité est plutôt élevé.

En 1992, le Québec a reçu 2027 Maghrébins. Avec ce chiffre les Maghrébins prennent le sixième rang (après les Hong Kongois, les Libanais, les Français, les Chinois et les Haitiens) dans la répartition des immigrants admis au Québec en 1992 selon les 50 principaux pays de naissance.

Donc, l'immigration maghrébine au Canada est relativement récente, c'est une immigration essentiellement urbaine et scolarisée, contrairement à l'immigration maghrébine en Europe qui est fortement rurale et moins scolarisée.

Donc, qui sont ces Maghrébins? Qu'est-ce qui les différencie des autres Québécois? Quelles sont leurs spécificités culturelles? C'est ce que nous allons voir dans les sections qui suivent.

B. Le Maghreb arabe et le Québec occidental (français)

1) le Maghreb: histoire et société

Le " Maghreb". Si ce terme ainsi que sa signification sont largement connus et utilisés par les Européens, même parmi les plus illettrés d'entre eux, ils sont méconnus ou mal connus en Amérique du Nord, d'où la nécessité de bien les expliciter.

Le "Maghreb" est un mot arabe qui désigne l'endroit où se couche le soleil et correspond ainsi à "occident": (soleil) couchant. A l'inverse, le mot "mashreq" désigne l'endroit où se

lève le soleil et correspond ainsi à "orient": (soleil) levant.

Pour "le monde arabe dans son ensemble le Maghreb c'est l'occident. L'occident du monde arabe naturellement. Le Moyen-Orient étant, pour le monde arabe, l'orient: el-mashreq. Pour l'Europe, le Maghreb c'est avant tout le nord de l'Afrique. D'où l'expression relativement récente d'Afrique du Nord." (Abdel Malek, 1972, p. 141).

Géographiquement, "le Maghreb est entouré par l'océan Atlantique à l'Ouest, par la Méditerranée au Nord et à l'Est, par le Sahara au Sud. Les géographes arabes l'ont bien défini par l'expression "djazirat el-Maghreb": l'île du couchant. Cependant, c'est une île qui a été depuis le Haut Moyen Age en relation constante avec l'Afrique au Sud du Sahara, le Moyen Orient, et les pays de l'Europe méditerranéenne" (Abdel Malek, 1972, p. 141). Les habitants de ce Maghreb sont donc appelés Maghrébins.

Actuellement, trois pays forment le Maghreb: le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Malgré la différence des régimes politiques dans les trois pays, plusieurs facteurs unissent leurs populations constituées essentiellement d'arabes et de berbères, tels la langue (arabe et berbère), la religion musulmane pratiquée par la majorité de la population, une histoire, des moeurs et des traditions communes...Bref une culture commune.

L'histoire des Maghrébins est tellement liée aux arabes et à l'Islam qu'on pense qu'ils sont musulmans, voire "Arabes" depuis toujours. D'ailleurs, Charles-André Julien, l'historien français de l'Afrique du Nord nous rappelle " au prix de quelles luttes l'Orient musulman parvint à recouvrir l'Occident berbère". (Julien, 1975, p. 11). Mais avant que les Arabes, ne transforment le

destin de cette partie de l'Afrique, peuplée par les Berbères, une histoire très riche et complexe s'y est déjà développée. En effet, depuis, la très haute antiquité, l'Afrique du Nord est habitée par différents peuplements. Les berbères furent l'un de ces peuplements les plus marquants, qui se répartissaient comme "des tribus ayant en point commun une langue spécifique dite berbère, de la famille des langues chamito-sémitiques, différente donc de l'arabe." (Weber, 1989, p. 48).

Ces peuplements ont été envahis par des invasions successives: Phéniciens, Carthaginois, Romains, Vandales, Byzantins. Chacune de ces invasions a essayé d'exercer son influence sur les berbères, mais comme le remarque Weber "aucune n'a réellement réussi à changer profondément et massivement les moeurs, la religion et la langue des berbères. Une seule invasion réussira cet exploit: l'invasion arabe. (Weber, 1989, p. 52).

En effet, les Arabes, en provenance de la péninsule arabe, après avoir connu une authentique unité politique et religieuse au début du VIIIème siècle, avec l'avènement de l'Islam, se sont lancés vers la conquête des deux empires, byzantin à l'Ouest et perse à l'Est. C'est ainsi qu'ils entrèrent en Afrique du Nord, à partir de 647, mais la conquête de toute la région ne fut pas facile: elle ne met pas moins de 70 ans à être définitive, la résistance des berbères étant farouche.

Après la conquête arabe, l'islam s'est répandu à travers une très grande partie de la région et les berbères embrassèrent cette religion et devinrent donc largement arabisés et islamisés.

La colonisation française de l'Algérie s'est étendue de 1830 à 1962, de la Tunisie de 1882 à 1961 et du Maroc de 1912 à 1956.

Ainsi, il faut toujours nous rappeler que tout homme cache donc une parcelle de l'histoire humaine et possède une certaine identité profonde que nous ignorons trop souvent. Néanmoins, il faut faire l'effort de connaître son histoire et de déceler les caractères de son identité pour parvenir à une meilleure compréhension de l'autre dans notre relation avec lui.

**2) Les différences culturelles entre Maghrébin
(arabe musulman) et Québécois (français
occidental) et les conflits de valeurs.**

En plus d'être en quête de son identité personnelle, le jeune maghrébin né au Québec ou arrivé très tôt, est à la recherche de son identité culturelle. En effet, il vit simultanément dans deux cultures complètement différentes, ce qui entraîne chez lui un certain dysfonctionnement culturel. Messier, Doray et Parisien (1992) soulignent que "Vivre simultanément dans deux cultures, en plus d'être une source possible de tensions familiales, peut causer d'intenses tensions intérieures à qui se perçoit comme infidèle à sa culture d'origine." (p. 17).

La situation est plus difficile pour un jeune maghrébin, car le fossé entre sa culture d'origine maghrébine (arabo-musulmane) et la culture québécoise (occidentale) est très grand. Le noyau dur du problème se situe bien dans la confrontation de deux cultures, l'une québécoise occidentale, de tradition chrétienne et de statut laïc et l'autre maghrébine de tradition musulmane et de statut religieux dont les comportements moraux, familiaux et civiques sont totalement imprégnés de son appartenance au monde musulman.

Le jeune maghrébin vivant au Québec appartient, en effet, à

deux univers, ayant des valeurs totalement différentes: la société maghrébine et la société québécoise. Il vit d'une part, sa culture maghrébine -comme s'il vivait "dans son pays d'origine"- régissant sa vie familiale, le code social et les habitudes alimentaires, etc... et d'autre part, la culture québécoise occidentale qui régit sa vie quotidienne hors la maison, donc tout ce qui concerne les rapports extra-familiaux.

Il nous semble nécessaire de mettre en relief tous les aspects importants de la culture maghrébine qui ont imprégné les parents de ces jeunes et dont ces derniers ont hérité, afin de bien comprendre l'identité d'un jeune maghrébin et les problèmes d'adaptation qu'il peut vivre soit dans la société québécoise, en général, soit dans les centres de réadaptation.

3) Quelques caractéristiques de la culture maghrébine

L'un des principaux aspects de la culture maghrébine est le fait qu'elle soit imprégnée par la religion musulmane. En effet, l'islam n'est pas seulement une religion au sens strict qui s'opposerait à un statut laïc. Il est tout ensemble une religion et un système politique. Il est à la fois religion et mode de vie, voire même code social et familial. C'est une religion qui définit toutes les dimensions de l'existence privée et collective du musulman. Le Coran, qui est la parole divine transmise par le prophète Mohamed (Mahomet), dirige tout. Comme le souligne Francis Lamand (1986)- personnage connu dans tout le monde musulman pour son action inlassable en faveur d'une meilleure connaissance de l'islam et d'un rapprochement entre les mondes musulman et occidental- "la foi musulmane, fondée sur le Coran et sur la Tradition qui le complète, régit non seulement les rapports du

croyant avec Dieu, mais énonce des règles morales précises et intervient dans l'organisation de la cité. Réalité politique, sociale et culturelle, en même temps que message spirituel, l'islam déborde donc la définition de religion, pour se présenter à ses fidèles comme un mode de vie, une réponse aux problèmes individuels, sociaux et internationaux." (p. 15).

Comme nous le constatons, l'islam est une réalité politique, sociale et culturelle. Ce sont ces deux dernières dimensions qui nous intéressent le plus, le social et le culturel, et que nous allons essayer d'approfondir afin d'en dégager les aspects les plus marquants chez un maghrébin.

Aujourd'hui, dans les pays du Maghreb, au Maroc, en Algérie et en Tunisie, l'islam est la religion de l'État, donc la loi est inspirée par ses principes. En matière juridique, tout ce qui concerne le mariage et la famille relève plus de ce qu'on appelle la "Charia"- qui est l'expression de la volonté divine, la voie à suivre par le croyant pour s'y soumettre, ou en d'autres termes la manière de vivre l'islam en société, -que du "fiqh"- qui est une science juridique islamique, le droit non séparé de la foi.

Le Maghrébin, en tant que musulman est très attaché à ces dispositions même lorsqu'il ne vit pas dans son pays d'origine et comme le soulignent Jeanne-Hélène et Pierre-Patrick Kaltenbach (1991):" Demander à un musulman de renoncer à certaines dispositions coraniques relatives à la famille, c'est exiger qu'il trahisse la vérité révélée, d'où sa profonde réticence face aux codes civils européens sacrilèges." (p. 73). Donc, cette réticence est générale face aux codes civils occidentaux. En effet, l'islam demeure un héritage avec lequel on ne saurait rompre sans se montrer traître ou infidèle par rapport aux interdits de la loi

religieuse et par rapport aux règles de la communauté.

Or, il faut noter qu'il n'y a pas seulement l'héritage islamique qui influence la culture maghrébine, il y a aussi des croyances plus anciennes et que l'islam a adaptées ou réformées sans complètement les évacuer. Ainsi, les invasions successives que le Maghreb a connues au long de son histoire ont marqué ses croyances et ses traditions. Et comme nous l'avons déjà mentionné, la conquête arabe est celle qui a le plus marqué la culture maghrébine. Or, les arabes qui sont venus du Moyen-Orient ont introduit avec eux au Maghreb, non seulement la religion musulmane, mais aussi leurs croyances orientales. À cela, il faut ajouter aussi les influences africaines. En effet, à cause de la situation géographique du Maghreb au nord de l'Afrique, sa culture a également été influencée par certaines pratiques africaines, et ce depuis les temps les plus reculés de l'antiquité, et dès le XIème siècle.

Ces différentes influences affectent la manière dont le Maghrébin conçoit son univers. La famille est la base même de cet univers où toutes ces influences restent jusqu'à maintenant apparentes.

3.1 La vision maghrébine de la famille

Quelle est la vision maghrébine de la famille ? Quelle est la place accordée à la famille dans cette culture ?

Ces questions nous semblent très importantes, parce que la famille est le premier agent de socialisation qui exerce une influence cruciale sur le style et les fonctions sociales choisis par les jeunes (Cloutier, 1982). Cet auteur souligne que l'enfant

développe sa propre identité et sa confiance personnelle à l'intérieur du cadre familial.

Fréchette et LeBlanc (1987) précisent que la famille, en tant que principal agent de formation sociale, doit assurer aux jeunes une socialisation conforme et adéquate. Donc, nul ne doute que les relations sociales véhiculées dans la famille soient déterminantes quant aux processus d'apprentissage et d'épanouissement des jeunes. D'où l'importance pour nous compte tenu de notre projet de recherche d'aborder ce point.

Jeanne-Hélène et Pierre-Patrick Kaltenbach (1991) notent que "les anthropologues caractérisent ainsi la famille musulmane classique: elle est étendue, patrilinéaire et parfois polygame." (p. 79). Ces caractéristiques, on les trouve chez la famille maghrébine, en tant que famille musulmane.

Il nous semble intéressant de commencer notre analyse sur ce sujet par cette remarque de Malek Chebel (1988) qui définit bien la famille maghrébine: " Au Maghreb, un culte tout particulier est rendu à la famille. Pour un individu qui est né et qui a grandi dans cet environnement, la famille, la "aylâ", constitue une sorte de pôle cardinal, omniprésent du berceau jusqu'à la tombe. Le rapport viscéral qu'il entretient avec cet univers l'amène à sacraliser tout ou partie de l'ordre familial, sans lui appliquer aucun raisonnement, ni aucune contre-preuve." (p.193).

Donc, la famille pour un maghrébin, est quelque chose de sacré, c'est la base même de toute son existence à laquelle il reste attaché durant toute sa vie. Le sentiment d'attachement à la famille hante les esprits des Maghrébins même en pays d'immigration.

Selon Chebel (1988) la structuration socio-économique de la famille maghrébine est telle qu'à la longue un consensus social se noue autour d'elle, au point même que la famille (la "aylâ") ne tarde pas à devenir un véritable dogme. "L'"esprit de sérail" (le sérail dans l'ancien Empire ottoman, désigne la partie réservée au sultan: c'est le palais proprement dit. Il s'agit de la partie officielle et publique du palais, là où précisément les visiteurs masculins sont reçus)- commence là, il consiste en une sorte de jalousie qui surprend l'individu mâle lorsqu'une tierce personne s'approche, prend contact pacifiquement ou agresse tout ou partie de ladite "aylâ". Jalousie malade, dira-t-on! On ne saurait mieux qualifier cette angoisse subite qui saisit le frère par exemple lorsqu'il sent que sa sœur est convoitée par un homme extérieur au sérail, car cet esprit jaillit avec une réelle fulgurance lorsqu'il s'agit de femmes à protéger."(p. 194).

Telle est la place qu'occupe la cellule familiale au Maghreb: une institution sacrée, protégée et dont les femmes constituent son véritable noyau, ou à vrai dire son intégrité physique." Y toucher, c'est le profaner et détruire tout un équilibre social qui va s'organiser autour de lui." (Noria Allami, 1988, p.68). nous allons aborder la question de la femme dans la société maghrébine un peu plus loin.

3.1.1 une culture patriarcale axée sur la pudeur et le respect absolu dû au père

Ce qui caractérise la famille maghrébine, encore aujourd'hui c'est sa hiérarchisation, c'est à dire que les rôles de chacun de ses membres sont bien définis selon le statut qui lui est conféré. Elle est et avant tout une famille patrilinéaire, elle est aussi

patriarcale. En premier rang vient le père qui détient un pouvoir et une autorité incontestables.

Mecheri (1984) se prononce en ces termes, en parlant du père algérien, : "Dans cette culture de l'éternel masculin, devenir père, c'est avant tout être sacralisé au regard de l'islam. A travers cette confirmation de sa virilité, l'homme algérien va trouver l'occasion de transmettre la Tarbya [terme arabe désignant l'éducation et la tradition] et de régner sans partage, sur le devenir de sa propre famille. Nous entrons ainsi dans le domaine de la soumission au père, et, de par l'obéissance qui lui est due, de la soumission à Dieu.(...) Bien loin du syndrome de carence de l'autorité du père vécu en occident, apparaît celle de l'homme algérien, père de famille, que son état et son statut confortent dans une quasi-religiosité mystique, quant à la légitimité de son autorité. (p. 15). Donc, on est devant une autorité paternelle, qui est justifiée par la religion musulmane.

Malek Chebel (1988) parle d'"esprit de sérail", concept développé par l'auteur pour mieux saisir l'emprise redoutable et absorbante de la loi du Père sur les esprits et les corps de chacun, femme ou homme.

Dans le même ordre d'idées Weber (1989) remarque : "Le chef de la famille a une autorité qui ne se discute pas. Cette autorité est reconnue dans le "respect" que les fils prodiguent à leur père. Ainsi par exemple, le garçon ne fumera pas, même déjà grand, en présence de son père. Faire autrement serait "manquer de respect"." (p. 221), ou en d'autres termes serait manquer de pudeur.

La pudeur ou la "Hchouma", "Al-hichma", selon les termes arabes, fait partie de l'éducation maghrébine islamique, c'est elle

qui fera de l'enfant maghrébin un bon musulman lorsqu'il grandira, qu'il s'agisse du garçon ou de la fille.

Il existe toute une série de comportements et d'attitudes à éviter ou à adopter, au nom de la "Hchouma", c'est à dire au nom de la pudeur, comme le fait de manquer de respect à ses parents, de parler à un homme de sa femme ou de sa fille ou lui demander leurs noms, regarder des scènes amoureuses, en présence de ses parents (soit dans la nature ou à la télévision)... etc.

Il semble qu'il existe une relation entre la Hchouma et le Haram, c'est à dire entre le pudique et le proscrit, des fois ils constituent un seul tronc, comme c'est le cas du manque de respect à ses parents qui est à la fois Hchouma et Haram. Et comme le remarque Malek Chebel (1988) " : Sur le plan des conduites formelles à adopter en cas de situation inconvenante, hommes et femmes sont généralement soumis aux mêmes prescriptions, lesquelles découlent directement d'un verset du Coran: "Dis aux croyants de baisser leurs regards, d'être chastes. Ce sera plus pur pour eux. -Dieu est bien informé de ce qu'ils font - Dis aux croyantes: de baisser leurs regards, d'être chastes, de ne montrer que l'extérieur de leurs atours, de rabattre leurs voiles sur leurs poitrines, de ne montrer leurs atours qu'à leurs époux, (...)" (Sourate XXIV, La Lumière, versets 30 et 31)."

On remarque ici ce lien étroit entre le pudique et le religieux ou le sacré. En effet, il est clair, d'après ce verset coranique, cité par l'auteur que la religion musulmane insiste sur la question de la chasteté pour les hommes et les femmes, et pour ces dernières elles doivent, en plus porter le voile. On ne s'étonnera pas donc, de voir beaucoup de femmes musulmanes, jeunes ou adultes, porter le voile ou ce qu'on appelle encore le "hijab".

Si on veut comparer cette situation avec ce qui se passe en occident, on peut confirmer qu'il n'y a même pas lieu de comparaison, puisque ces mots là: pudeur, honneur, et chasteté par exemple n'ont plus cours, comme le remarquent J.H et P.P Kaltenbach (1991): "À un père de famille qui n'ose prendre sa fille dans ses bras, qui baisse les yeux quand il croise une femme, qui n'a même pas à préciser que son fils adulte ne doit pas fumer devant lui, on étale "Sexy folies", "ciel mom mardi" et autres émissions racoleuses."(p. 121).

Il faut ajouter ici que le fait de parler de marginalités sexuelles au Maghreb relève du tabou, bien que la religion musulmane propose une vision plus ou moins complète de la vie sexuelle. Et comme le remarque Chebel (1988):" Parler ou vivre une sexualité "hors normes" est ici, plus que partout ailleurs, une œuvre des plus impies. Mais, déjà, le simple fait d'en parler et le simple fait de lire quelque texte rédigé dans toute autre intention que punitive semblent correspondre aux yeux de la morale publique à une faute ou à la consommation d'un interdit. (p.16)

Cependant, il faut noter que si ces comportements subsistent encore, surtout ceux qui ont trait à la religion, plusieurs changements dans les mentalités des Maghrébins ont réussi à se produire. En effet, le Maghreb d'aujourd'hui n'est pas celui d'hier, et plusieurs facteurs jouent en faveur de cette évolution tels le rôle de l'école, les mass-média, l'émancipation de la femme et les différentes réformes juridiques (code du statut personnel en Tunisie, code familial en Algérie). Donc, il faut être prudent dans l'appréciation des choses.

Nous avons vu le statut du père dans la famille maghrébine,

chef incontestable en premier lieu, Qu'en est-il du rôle de la mère dans cette institution et qu'en est-il du statut de la femme maghrébine dans la société maghrébine en tant que société musulmane, en général?

3.1.2 le rôle et la place de la mère

Avant d'aborder la place et le rôle confiés à la femme Maghrébine, nous préférons avancer cette remarque sur le sujet formulée par J.H et P.P Kaltenbach : "S'il s'agit de l'islam en général, et du Maghreb en particulier, les systèmes familiaux, et avant tout le statut de la femme, sont incompatibles avec l'état du droit français." (p. 122). Donc, nous pouvons dire qu'ils sont incompatibles avec l'état du droit occidental en général, et donc du droit canadien.

Comme nous l'avons déjà souligné, la famille maghrébine traditionnelle est caractérisée par sa hiérarchisation. Le père, on l'a vu occupe le premier rang au sein de cette hiérarchie. La deuxième autorité est la mère. Mais celle-ci ne prend une véritable importance que si elle est fertile, et qu'elle donne naissance à plusieurs enfants, car c'est la maternité qui lui permet d'occuper une place privilégiée au sein de la famille.

Selon Weber (1989), autant la fille (la non-mère) peut-être "victime" d'une structure, autant la femme-mère peut devenir dominatrice. Au point que le vrai pouvoir à la maison est détenu par la mère. Cette position de pouvoir passe nécessairement par les enfants mâles, ces derniers permettent à la femme de gagner la reconnaissance et la considération de son mari et de toute sa famille.

Nous l'avons déjà souligné, la femme Maghrébine est la garante de l'honneur de sa famille, elle semble même être la garante de sa société. Sur ce point Allami (1988) s'exprime en ces termes: " l'élément féminin dans les sociétés musulmanes, par son caractère caché, occulte, voilé, infiltre tout l'ensemble, et apparaît en filigrane aussi bien dans le comportement quotidien du particulier-son honneur et sa dignité sont largement tributaires du comportement de ses femmes (sa femme, ses filles, ses sœurs, ses cousines...) qui peuvent l'élever aux yeux de la société par un comportement fait de réserve et d'effacement, ou le rabaisser en contrevenant aux coutumes." (Noria Allami, p. 14-15)

La même auteure souligne que la socialisation de la petite fille maghrébine se fait en ces termes: " Très tôt, sa mère veille à la tenir bien emmaillotée pour cacher cette "infamie originaire" contrairement au petit garçon dont le sexe est l'objet d'attentions, de cajoleries, aussi bien de la part des femmes que des hommes de la maison.(...). Très tôt, il lui est inculqué qu'elle est "un être pour autrui", à la merci de son regard (...) qu'elle est un corps pour autrui. En elle repose l'honneur de la famille; de son intégrité physique dépendent la stabilité et la cohésion du groupe. D'où son immobilisation précoce surtout dans les milieux traditionnels. Toute marque de dynamisme est vécue comme un facteur de risque à l'encontre de ce sacré, "haram", qui est inscrit dans son corps et qui est sa virginité. (p. 182-183).

Actuellement le statut de la femme maghrébine est en train de changer, à cause des différentes réformes juridiques et surtout à cause des effets de la scolarisation qui a contribué à épanouir la femme nord-africaine, en la faisant sortir de la maison et en lui permettant une grande ouverture d'esprit. Le travail a joué un rôle essentiel dans le changement du statut de la femme maghrébine.

Ainsi, plusieurs femmes ont effectué la rupture avec l'univers traditionaliste, ce qui se traduit par le choix personnel du mari, la liberté de faire des études ou d'aller travailler.

Mostefa Boutefnouchet (1980), sociologue algérien ayant mené une enquête auprès de 121 familles algériennes provenant du milieu urbain, a souligné l'effacement de la femme algérienne de type contemporaine. L'auteur a constaté que "Malgré la nouvelle émergence de la femme, on enregistre encore un déséquilibre flagrant entre le rôle et le statut de l'homme et ceux de la femme, entre ceux de l'époux et de l'épouse, entre ceux du fils et de la fille." (Boutefnouchet dans Malewska -Peyre, 1983, p. 149).

Arkoun (1978) remarque à ce sujet que: "Ni l'argent, ni l'instruction ne suffisent à assurer une existence autonome. La femme reste dans la dépendance stricte de la famille où elle est née et celle de son époux; elle continue de représenter l'honneur auquel un étranger ne saurait porter atteinte impunément." (p. 226)

Même si cette citation date d'une vingtaine d'années, elle reste valable, puisqu'elle reflète la réalité féminine maghrébine vécue encore aujourd'hui, même s'il s'agit de femmes Nord-africaines dans les pays de l'immigration.

Dans ce système traditionnel, qui donne une place privilégiée aux hommes, comme on l'a déjà vu, la procréation des mâles favorise la continuité de la famille et augmente ses potentialités économiques. Ce point nous amène à aborder la place qu'occupe les garçons, en tant que "hommes", dans cette structure.

3.1.3 l'éducation des enfants

Nous avons vu comment se structure l'éducation de la jeune fille maghrébine, en abordant la place de la femme maghrébine, ici nous allons parler de l'éducation du garçon dans cette culture.

Qu'est ce qui caractérise l'éducation de l'enfant maghrébin?

L'une des principales caractéristiques de l'éducation masculine au Maghreb est: la notion de virilité psychologique. Comme le note Chebel (1988): " La pierre angulaire de cette éducation est signifiée dans la langue courante par un terme dérivé directement de la notion d'homme, en tant qu'il est la représentation la plus achevée du Père. En effet, r'joulia (virilité psychologique, masculinité) est un diminutif dérivé de rajel (vir) qui signifie homme." (p. 129)

Une autre caractéristique de cette éducation est que l'enfant apprend, dès sa tendre enfance, comment être fidèle à la tradition, au conformisme et au conventionnel.

Bourdieu (1974) avance à ce propos que: "Tout se passe comme si les rapports avec autrui- et même à l'intérieur de la famille- devaient nécessairement être médiatisés par la culture, comme si la personne, en son unicité originale, devait s'effacer derrière le masque de la convention qui, identique pour tous, abolit l'individualité dans l'uniformité et la conformité." (p. 84-85).

De son côté, Noria Allami (1988) avance à ce sujet que " Tout contribue à figer l'élan. Tout changement, toute évolution est vécue comme une bida'a, grave manquement à la règle sociale, qui a horreur de l'émergence de la personne dans son originalité." (p.

137).

Mecheri (1984) qualifie cette tradition ou Tarbya, selon le terme arabe, qui influe fortement sur l'éducation de l'enfant algérien de "moule informel et immuable".

Afin de comprendre ce qui vient d'être cité, précisons que toute l'éducation d'un enfant maghrébin repose sur un mysticisme ancien et bien compliqué, dont l'honneur, la fidélité, la pudeur, et le respect sont la règle.

Zerdoumi (1979) explique les traits de cette éducation trop stricte, elle s'exprime en ces termes: "L'enfant est astreint au respect d'un code compliqué et minutieux qui régleme chaque jour, chaque geste de la vie quotidienne (...) Toute description morale est empreinte de mysticisme et réciproquement, l'univers tout entier est baigné de moralité (...) Les forces mystérieuses surgies des légendes que content les vieilles femmes aux petits enfants interviennent sans cesse en faveur de la moralité" (p. 159)

À travers ce survol concernant quelques caractéristiques de la culture maghrébine, nous pouvons dire que l'une des caractéristiques de la famille maghrébine, surtout traditionnelle, et qui la différencie de la famille occidentale c'est l'existence d'un clivage marquant entre homme et femme, ce clivage est tellement grand et présent qu'il peut provoquer l'étonnement d'un occidental, qui en est à son premier contact avec ce genre de famille. Weber (1989) avance à ce sujet que "L'habitude de voir les femmes séparées des hommes est un spectacle qui peut choquer un esprit occidental non averti pour qui cette séparation au sein de la famille d'aujourd'hui n'est généralement plus "pensable". (p. 221).

Selon Jeanne-Hélène et Pierre-Patrick Kaltenbach (1991), "La place, l'idée de la famille a toujours été source d'incompréhension entre ce que l'on nomme pour le meilleur et pour le pire l'Occident, et l'Islam méditerranéen. Comme si le style de vie, le statut personnel et la vision du monde qu'il exprime avaient été au fil des siècles impénétrables."(p.59)

Ce sont là quelques traits culturels, ou à vrai dire des spécificités culturelles qui caractérisent ce groupe ethnique qui est celui des Maghrébins. Caractéristiques culturelles, on l'a vu qui sont différentes de celles des sociétés occidentales. On comprendra peut-être maintenant pourquoi certains Maghrébins peuvent rencontrer des problèmes d'adaptation dans la société québécoise. On imagine la panique d'un père maghrébin vivant au Québec, lorsqu'il voit sa fille adolescente prise dans le mouvement qui caractérise la jeunesse québécoise. D'où l'importance de tenir compte de toutes ces spécificités à chaque fois qu'on a l'occasion d'entrer en contact avec eux."est-il bon d'ignorer à ce point les parents quand on connaît leur importance dans la société d'origine?

De privilégier la jeunesse quand on sait à quel point, là-bas, la valeur attend longtemps le nombre des années ? Est-il juste de voler au secours de la victoire en se souciant des femmes alors que ce sont les pères et les frères qui souffrent en silence puisque ici ils ont en quelque sorte perdu la patrie ? Ils ont perdu le pouvoir dans la rue, mais elles ont conservé la puissance à la maison.(Kaltenbach et Kaltenbach, 1991. p. 121). Cette réflexion nous semble très importante, puisqu'elle invite surtout les intervenants dans leurs contacts avec des parents Maghrébins de prendre en considération la culture et les valeurs de ces personnes afin de parvenir à une meilleure intervention.

Il faut, donc, tenir compte des transformations que subit la famille maghrébine en terre d'immigration, afin de comprendre pourquoi les parents se comportent avec leurs enfants de telle ou telle façon.

Dans un article intitulé: La famille Maghrébine en France: un centre de contradictions, Martine Muller (1984), dresse un tableau de ces transformations et de leurs répercussions sur la structure de la famille maghrébine. C'est dans sa fonction même que la famille maghrébine est atteinte avance cette auteure, "la conception des rôles féminins et masculins, les fonctions que chacun d'entre eux remplissaient, sont progressivement mais fondamentalement transformées, ce qui peut porter atteinte, parfois gravement, à l'image de soi qui repose sur des bases culturelles contredites par d'autres pratiques sociales." (Muller dans Morsy, 1984)

En effet, la femme maghrébine en immigration acquiert un certain pouvoir, ce qui l'amène à prendre en charge les démarches administratives, les contacts scolaires, et souvent même la gestion du budget de la maison, surtout si elle est entrée au marché du travail. Ceci contribue selon l'auteure "à renforcer la dévalorisation ressentie par l'homme habitué à l'exercice entier de la puissance paternelle. C'est peut-être ce qui explique cette tendance à ce que certains appellent le "despotisme chaotique" de nombreux pères maghrébins, envers leurs filles principalement." (M. Muller, 1984). Et le spectacle des contradictions devient de plus en plus grand, dans cette culture patriarcale, entre le statut culturel de supériorité du père et son statut socio-économique inférieur dans le pays d'accueil. Ceci peut entraîner un certain dysfonctionnement dans la famille maghrébine en immigration parce que comme le souligne Malewska-Peyre (1983): "Plus le changement de

la position du père par rapport à sa femme et à ses enfants est grand, plus il y a dysfonctionnement dans la famille" (p. 147), et ce sont les enfants en terre d'immigration qui en subissent plus les conséquences, ils " sont forcément confrontés au dysfonctionnement de leurs propres familles, qui s'exprime par des distorsions des rôles familiaux, ce qui perturbe ensuite la formation de l'identité personnelle, l'apprentissage à la relation, et en général l'apprentissage des compétences et des valeurs. (Malewska -Peyre, p. 148).

La section qui suit, abordera les difficultés rencontrées par les jeunes maghrébins en cette situation de changements culturels, surtout celles reliées à leur identité ethnique.

Les jeunes maghrébins placés en situation de changements culturels et les difficultés particulières qu'ils rencontrent et qui amènent certains d'entre eux à des placements dans des centres de réadaptation

A. Le jeune maghrébin en tant que jeune appartenant à une minorité ethnique, et les difficultés particulières reliées à son identité ethnique

1) Définitions conceptuelles :

L'étude s'intéresse à l'expérience de vie de jeunes maghrébins, en tant que groupe appartenant à une minorité ethnique, dans des centres de réadaptation à Montréal. A travers ce vécu, nous espérons parvenir à décrire l'adaptation de ces jeunes placés en centre de réadaptation et à informer le lecteur d'éléments importants propres à la culture maghrébine et nécessaire à une bonne compréhension de ce phénomène. Il nous semble donc intéressant de bien déterminer ce qu'on entend par certains concepts utilisés qui se répéteront dans ce travail comme: minorité ethnique, intégration, adaptation, valeurs, identité ethnique, conflit culturel, choc culturel et crise d'identité.

- Minorité, communauté ou groupe ethnique

Souvent les auteurs utilisent les termes: ethnie, groupe ethnique, communauté ethnique ou minorité ethnique pour désigner une même réalité. Pour Anthony Smith, dont l'un des livres porte sur le renouveau des mouvements "ethniques", la communauté ethnique ou "ethnie" peut être définie comme un groupe social dont les membres partagent le sentiment d'avoir des origines communes,

revendiquent une histoire et un destin communs et spécifiques, possèdent un ou plusieurs caractères spécifiques et ont le sentiment de leur unité et de leur solidarité. (Smith dans Schnapper, 1991, p. 23).

Selon Juteau-Lee (1983), la caractéristique d'un groupe ethnique serait la référence à une communauté d'histoire et de culture; ces références peuvent être réelles ou putatives. " Les groupes ethniques, les groupes nationalitaires, les nations-ethnies sont composés de personnes qui partagent une culture, une identité et une mémoire communes, et qui descendent ou croient descendre d'ancêtres qui partageaient eux-aussi une culture commune (...) L'on ne naît pas ethnique, on le devient" (Juteau, 1983, p. 45), et ceci à travers l'apprentissage de la culture, de la langue et des comportements.

Dans le cadre de notre travail, nous emploierons les termes de groupe ethnique, communauté ethnique et minorité ethnique dans le même sens que les définitions citées ci-dessus.

- Intégration

Plusieurs auteurs, dont J. Berry (1984), définissent l'intégration sociale comme un état d'équilibre entre a) la conservation de l'identité culturelle et des caractéristiques de la culture propre et b) l'établissement de relations positives avec les autres groupes ethniques. (Berry dans Pagé, 1991, p.119). Il s'agit donc d'une interaction culturelle et d'une ouverture positive sur les autres, tout en préservant ses propres spécificités culturelles.

D'autres définitions précisent davantage la nature des

interactions de ces groupes ethniques minoritaires avec le groupe majoritaire. Bhatnagar (1981), par exemple définit l'intégration comme un ajustement réciproque par lequel l'immigrant adapte sa culture à celle du pays d'accueil et par lequel le pays d'accueil accepte la contribution de l'immigrant comme constitutive de la culture nationale en développement. (Bhatnagar dans Pagé, 1991, p. 119). Dans ce processus, un équilibre doit s'établir entre une transformation des cultures ethniques minoritaires qui changent au contact de la société d'accueil et la transformation de la culture ethnique du groupe majoritaire par l'apport des groupes culturels nouvellement implantés. (Pagé, p.119).

On trouve la même conception de l'intégration qui ressort des définitions citées ci-dessus, chez Mohand Khellil (1991), dans un ouvrage consacré entièrement à "L'intégration des Maghrébins en France". L'auteur définit l'intégration comme "un processus plus ou moins long grâce auquel un ou plusieurs individus vivant dans une société, étrangère par définition, manifestent leur volonté de participer à l'édification de l'identité nationale de celle-ci qui, sur le plan économique et social, prend à leur égard toute une série de dispositions propres à atteindre cet objectif". Selon l'auteur, si l'intégration suppose le partage d'un certain nombre de valeurs fondamentales, elle n'exclut pas un échange qui se réalisera par une interaction culturelle où chacun puisera dans l'autre culture des éléments propres à rapprocher les êtres et les cultures. L'acquisition de ces éléments peut s'étaler dans le temps c'est pourquoi il convient de parler d'un processus plus ou moins long. L'auteur insiste sur le fait que cet échange devrait aboutir au partage d'un certain nombre de valeurs sans que chacun renonce aux éléments fondamentaux de sa propre culture. (Khellil, 1991, p.52).

- adaptation

Plusieurs théories psychologiques et sociales ont tenté de définir le terme d'"adaptation". Dans le cadre de notre recherche c'est l'adaptation sociale qui nous intéresse. R.K. Merton (1957), à qui l'on doit la première analyse de cette notion montre que l'adaptation d'un sujet à un groupe dépend de la structure du champ social constitué par l'ensemble des groupes de référence et d'appartenance. G. Rocher (1970) qui définit l'adaptation sociale à partir du concept de socialisation précise que les milieux d'appartenance sont les milieux dont les individus font partie, auxquels ils appartiennent, comme la famille qui constitue un meilleur exemple d'un milieu d'appartenance où se fait une intense socialisation. Quant aux milieux de référence, ce sont les milieux dont les individus empruntent les valeurs et les modèles dont ils s'inspirent dans leur action socialisante, sans qu'ils appartiennent nécessairement à ces milieux. Selon G. Rocher, ce sont ces milieux (d'appartenance et de référence) qui fournissent à une personne les normes et les valeurs dont elle s'inspire, puisque c'est en vue d'une adaptation à ces milieux et d'une action sur ces milieux que s'effectue le processus de socialisation d'une personne. C'est aussi à partir de ces milieux que l'identité de la personne se développe. Mais il ne faut pas oublier que si l'adaptation à un milieu donné implique la référence aux normes et aux valeurs dominantes, cela ne veut pas dire non plus la négation de toute référence ou appartenance individuelle.

- Valeurs

Guy Rocher (1992) définit la valeur comme " une manière d'être ou d'agir qu'une personne ou une collectivité reconnaissent comme

idéale et qui rend désirables ou estimables les êtres ou les conduites auxquels elle est attribuée." (p. 70). Donc, selon Rocher la valeur se situe dans l'ordre idéal et non dans celui des objets concrets ou des événements. " En tant qu'idéal, la valeur implique donc l'idée d'une qualité d'être ou d'agir supérieure à laquelle on aspire ou dont on s'inspire. A ce titre la valeur n'est pas moins réelle que les conduites ou les objets dans lesquels elle se concrétise ou par lesquels elle s'exprime." (p.70)

Si les valeurs sont les idéaux qu'une collectivité se donne et auxquels elle adhère, on peut dire avec Rocher que leur changement rencontre plus de résistance. Ainsi dans les situations de changement culturel qui peuvent amener l'individu à un changement de valeurs, cette opération ne s'effectue pas facilement, puisque l'individu placé hors de son contexte socio-culturel vit l'expérience émotionnelle et intellectuelle du choc culturel.

- Choc culturel

Selon Cohen-Émerique (1993) le choc culturel se définit comme: "Une réaction de dépaysement, plus encore de frustration ou de rejet, de révolte et d'anxiété ou même d'étonnement positif. C'est une expérience émotionnelle et intellectuelle qui apparaît chez ceux, qui placés par occasion ou par profession hors de leur contexte socio-culturel, se trouvent engagés dans l'approche de l'étranger". Donc l'immigrant pour qui la distance culturelle entre son pays d'origine et le pays d'accueil est grande aura à vivre cette expérience émotionnelle et intellectuelle du choc culturel, puisqu'il sera amené, à un certain moment de sa recherche d'une place dans la société d'accueil, à se questionner sur les différences culturelles qui existent entre sa société d'origine et la société d'accueil. Lorsque qu'il y a incompatibilité entre les

exigences qui concernent le comportement quotidien on peut parler dans ce cas de conflit culturel.

- Conflit culturel

Chaque pays, chaque groupe social a sa notion propre de la culture: ensemble des normes et des modèles de comportements souhaités ou exigés par ce groupe. Or, dans les situations de changements culturels, une certaine incompatibilité entre les exigences qui concernent le comportement quotidien, peut se produire, on parle dans ce cas de conflit de culture. Il s'agit de comportements qui sont attendus (exigés) par un groupe et qui ne le sont pas par un autre, ou qui sont même désapprouvés ou interdits par cet autre groupe. (Malewska-Peyre, 1983, p. 23). Ainsi, les enfants d'immigrés sont portés à adopter les mêmes comportements que les jeunes du pays d'accueil du même âge, alors que ces comportements sont parfois très différents des modèles proposés par la famille ce qui entraîne des contradictions et des conflits. Cette situation peut aboutir à une crise d'identité.

- identité et Crise d'identité

Erikson (1972), à qui revient le mérite de soumettre le concept d'identité à une révision bien réfléchie et de retracer les grands traits de son histoire, précise quelques dimensions de l'identité et explique "pourquoi le problème est tellement répandu encore que difficile à saisir" : car, selon lui, nous avons affaire à un processus "situé" au cœur de l'individu ainsi qu'au cœur de la culture de sa communauté, processus qui fonde pratiquement l'identité de ces deux identités." (Erikson, p. 17). Donc, le concept d'identité est un concept global qui résume comme le souligne Malewska-Peyre (1983), les rapports individu-société.

C'est aussi un concept intégrateur d'un grand nombre de variables du domaine sociologique (appartenance aux groupes et aux catégories sociales) et du domaine de la psychologie (les catégories cognitives, les valeurs et les sentiments liés à l'appartenance aux groupes, les représentations du passé et de l'avenir).

Les situations de changement peuvent affecter l'édification de l'identité, et comme le souligne Malewska-Peyre (1983): "Le changement du contexte culturel, met l'individu en demeure de réévaluer et généralement de modifier les représentations et les valeurs qui le mettaient d'accord avec son entourage et sur lesquelles il vivait lui-même, si bien qu'il est amené à remettre en question sa personnalité telle qu'elle s'était édifiée jusque là et reprendre l'opération de construction de son moi." (P. 41). Donc, le fait de s'installer dans un nouveau pays peut amener la personne à une remise en question de sa personnalité. Toujours selon Malewska (1983): " Le sentiment de l'identité demeure tant que le sujet parvient à donner à l'altération le sens de la continuité. S'il la perçoit comme rupture de celle-ci, il y a crise d'identité." (p. 41)

Selon la même auteure (1983), les jeunes immigrés qui n'ont pas vécu le traumatisme de transplantation eux-mêmes, mais à travers leurs parents, peuvent vivre des situations de crise d'identité à travers un processus de dévalorisation. "Si la plupart des "messages" envoyés par les autres ont un caractère négatif, l'image de soi de l'individu peut-être dévalorisée." (p. 27). Ainsi, l'auteure considère que l'incohérence de l'image de soi et la dévalorisation de soi sont les signes de la crise d'identité qu'elle définit comme suit: c'est " la situation où l'individu n'est pas en mesure de construire une identité psychosociale cohérente, ni de définir son appartenance à un groupe ethnique,

national, politique ou culturel, ce qui entraîne une impossibilité d'insertion sociale (...) La crise d'identité est d'autant plus grave que l'individu n'a pas la possibilité de réduire cette incohérence ou de revaloriser son image même dans l'avenir, dans le cadre de "projets" plus ou moins élaborés. Cette impossibilité peut résulter d'un blocage au niveau individuel ou d'un conflit au niveau social." (p. 26-27)

Il semble, donc que la crise d'identité qui est un phénomène normal à l'adolescence, est encore plus grande pour les adolescents immigrés.

La section qui suit traitera des jeunes maghrébins en situation de changements culturels et des problèmes liés à leur identité ethnique.

2) Les jeunes maghrébins en quête de leur identité

2.1 Les études sur les jeunes maghrébins en situation de changements culturels

Plusieurs chercheurs se sont intéressés aux problèmes de comportement rencontrés par les adolescents placés en situation de changements culturels. Les résultats de ces recherches montrent que dans les situations biculturelles, les problèmes de comportement sont fréquents pendant la période de l'adolescence, période essentielle de développement de l'identité et de l'estime de soi. Il est reconnu que ces problèmes sont fréquents pour tous les adolescents. Nous allons revenir sur ce point un peu plus loin.

Les publications en provenance de la France retiennent particulièrement notre attention par leur nombre et leur diversité d'une part et parce que la plupart de ces recherches se sont intéressées aux jeunes issus de l'immigration maghrébine. Ces derniers, particulièrement nombreux, ont fait l'objet d'une attention privilégiée, et l'abondante littérature parue sur ce sujet est réalisée par une équipe de recherche formée des chercheurs du Centre National de Recherche Scientifique (C.N.R.S) qui a produit une étude considérable sur la délinquance des jeunes immigrés. Connue sous le nom de l'équipe de Vaucresson, du centre de recherches interdisciplinaires de Vaucresson (CRIV), elle publiait ses résultats en 1984 dans Socialisation et déviance des jeunes immigrés (Actes du colloque de Syracuse de 1982) et en 1983 dans Crise d'identité et déviance des jeunes immigrés. Il s'agit dans cette dernière étude d'une recherche comparative menée à Paris sur des jeunes immigrés délinquants et non délinquants d'origine ibérique et maghrébine par rapport à des nationaux, en vue d'étudier les rapports entre crise d'identité et déviance. L'étude qui a pris comme échantillon 500 jeunes (garçons et filles) d'origine maghrébine, française et ibérique, constitué de mineurs ayant connu une situation de délinquance ou de protection sociale et un groupe contrôle, vierge de ce passé, a fait ressortir des traits communs entre les mineurs de justice d'origine maghrébine, ibérique et française. Elle a cependant dénoté que la crise d'identité est plus violente chez les jeunes immigrés. Nous discuterons des résultats de cette recherche un peu plus loin.

Une pré-enquête, effectuée au début de l'année 1976, par un groupe de recherche (C.F.R.E.S), a confirmé le surnombre de jeunes immigrés (par rapport à la population juvénile étrangère en France) dans les institutions de l'Éducation surveillée, surtout dans les établissements. Elle a aussi confirmé que les difficultés de

compréhension mutuelle entre les éducateurs et les jeunes sont, en grande partie, dues au conflit culturel latent et aux réactions de défense, ceci étant plus souvent le cas quand la distance culturelle entre les jeunes et les éducateurs est grande, et quand le nombre d'immigrés est relativement élevé. Cette distance est particulièrement grande entre les jeunes originaires des pays du Maghreb de religion islamique, et les éducateurs qui sont tous Français et souvent de culture judéo-chrétienne. (Malewska-Peyre, 1983)

Ces constatations ont amené les chercheurs du groupe de Vaucresson à ces interrogations:

- La situation des jeunes immigrés différerait-elle de celle des jeunes français? Faciliterait-elle certaines formes de déviance?
- Les jeunes immigrés vivent-ils des situations dans lesquelles leur éducation, leur santé et leur moralité sont mises plus souvent en danger que ce n'est le cas pour les enfants français et, sont-ils plus souvent pris en assistance éducative?
- La surreprésentation des jeunes immigrés dans les établissements est-elle le résultat de la crise d'adolescence, aggravée par le conflit culturel ou les difficultés d'insertion sociale, ou est-ce le résultat d'une politique de poursuite de la police et de la juridiction des mineurs, l'une plus prompte à signaler les délits des jeunes immigrés, l'autre à les placer dans les établissements?

Pour répondre à ces interrogations, les chercheurs ont mené deux recherches liées entre elles:

- 1- Étude de la crise d'identité chez les jeunes immigrés.
- 2- Recherche sur la délinquance juvénile des jeunes étrangers.

Les résultats de ces recherches ont démontré que:

- la délinquance institutionnalisée et la prise en charge des enfants dits en danger sont plus fréquentes relativement dans la population des jeunes d'origine immigrée. Ce qui s'explique en partie par une attitude institutionnelle qui tend à les y placer plus fréquemment;

- les critères de repérabilité semblent plus faibles pour les jeunes mineurs de justice Français que pour les étrangers. Les chercheurs ont démontré que " L'origine étrangère - l'aspect physique d'abord du repérage, puis l'appartenance culturelle lors de la décision du classement ou de la poursuite- joue comme un élément supplémentaire d'infériorité sociale, qui s'ajoute à l'appartenance sociale, à la faible scolarité, etc." (Malewska-Peyre, 1983, p. 395). Ainsi les propositions de prise en charge sont plus fréquentes pour les Maghrébins;

- la crise d'identité est plus violente chez les adolescents immigrés. Les chercheurs ont souligné les conditions qui favorisent le développement de cette crise, on peut en citer quelques-unes:

- les conditions de socialisation ne sont pas les mêmes pour les jeunes Français et les jeunes immigrés: Les chercheurs ont constaté le caractère conflictuel du processus de socialisation des immigrés, aggravé par l'opposition entre les influences des groupes socialisateurs;

- le conflit de générations est bien plus grave dans les familles immigrées où on trouve une grande contestation par le jeune des traditions religieuses et culturelles propres à sa communauté d'origine ce qui facilite l'engagement dans la délinquance. Il faut noter ici que c'est chez les mineurs de justice immigrés que la contestation des traditions religieuses est grande et parmi eux ce sont les Maghrébins, surtout les filles qui font plus de choix de type "moderne";

- le problème des choix culturels est aggravé par le statut juridique et social des minorités ethniques et c'est ainsi que le jeune immigré éprouve une grande difficulté à se situer envers les deux cultures, et les deux pays d'origine et d'accueil;
- l'appartenance nationale et ethnique est un élément important de l'identité des jeunes immigrés, puisque la plupart d'entre eux se définissent en fonction d'elle, or, leurs goûts ou leurs habitudes culturels sont plus proches de ceux des jeunes Français que de ceux de leurs compatriotes. Tous les choix "identificatoires" deviennent plus difficiles dans la situation d'immigré. Ces "choix" et options, (...) sont aggravés par le racisme et la xénophobie rencontrés à l'école, dans la rue, au travail, dans les institutions." (p. 397);

Par ailleurs les chercheurs ont démontré que:

- chez les mineurs de justice le décalage culturel est le plus grand par rapport au modèle dominant dans leur communauté d'origine. Par contre, le groupe de référence est plus attaché aux valeurs et aux traditions du pays d'origine, et il vit moins de conflits avec les parents qui semblent moins rigides, plus tolérants et plus compréhensifs;
- que les délinquants maghrébins se recrutent parmi les jeunes qui rejettent les contraintes de leur culture d'origine, et qui acceptent les normes de comportement et les jugements de valeur de la société d'accueil, plutôt que parmi les jeunes qui restent attachés à la tradition et aux devoirs qu'elle impose;
- la rupture avec le milieu familial chez les jeunes immigrés, le blocage des possibilités d'intégration dans le milieu français, ainsi que le manque de compétences (scolaires et linguistiques) favorisent un itinéraire vers la délinquance;
- malgré ces difficultés très prononcées pour former son identité, le fait même d'être un jeune immigré ne constitue pas une condition

"en soi" qui favorise la délinquance;

- les chercheurs ont constaté que les itinéraires des jeunes immigrés vers la délinquance constituent des variantes de ceux qui sont rencontrés aussi chez les jeunes Français, dont la mésentente familiale, les échecs scolaires, l'image négative et le désir de se revaloriser, ajoutés aux conditions socio-économiques difficiles, peuvent constituer des éléments majeurs. Mais, comme l'ont souligné les chercheurs, les facteurs qui contribuent à la mésentente familiale, aux échecs scolaires, à la dévalorisation de l'image de soi, à la difficulté de construire un projet d'avenir, ne sont pas les mêmes. Ces difficultés sont liées en partie au statut hybride du jeune immigré ni Français, ni étranger." (Taboada-Leonetti dans Malewska-Peyre, 1983, p. 398).

Dans notre travail, nous allons voir à quel point ces résultats concernant l'étude de la crise d'identité chez les jeunes immigrés s'appliquent aux jeunes maghrébins séjournant dans des centres de réadaptation à Montréal.

2.2 Les difficultés particulières vécues par les jeunes maghrébins, dans leur processus identitaire à deux cultures

Pour analyser ce point, nous nous en sommes tenues aux propos de Camille Messier et coll., 1992, Camille Messier et Jean Toupin (1994), Carmel Camilleri et Malewska-Peyre du groupe Vaucresson, ainsi que ceux de Michel Claes (1991). Ce dernier a abordé la question de la socialisation des adolescents en contexte multiethnique, et selon lui, les enfants ou les adolescents issus de familles immigrantes qui n'ont pas encore intériorisé les codes et les valeurs de leur propre culture se voient contraints de se situer face aux normes de la culture d'accueil. Cette tâche n'est

pas facile pour un individu qui est en phase de développement et peut entraîner des conflits d'allégeance, des problèmes d'identité ou le rejet de l'une ou l'autre de ces cultures. (Claes, 1991, p.517)

Comme on le sait tous, l'adolescence est une phase particulièrement importante dans la socialisation des individus. C'est pendant cette période que les jeunes se trouvent en quête de leur identité personnelle. On peut dire, donc que l'adolescence est associée à une "prise" progressive de cette identité plus qu'à une "crise". (Messier et coll., 1992, p.15). Elle constitue une période clé dans le développement de la socialisation, puisque à cette période, selon Michel Claes "l'individu est appelé à modifier le type de rapports qu'il entretenait avec ses parents, pour s'engager dans des relations nouvelles avec ses contemporains." Selon ce même auteur " le transfert progressif de la famille au profit des nouveaux agents de socialisation que sont les pairs est considéré comme une des tâches développementales majeures de l'adolescence. De la réussite de cette tâche dépendent l'adaptation sociale ultérieure de l'individu et divers aspects de sa santé mentale comme la capacité d'afficher son autonomie émotionnelle et d'affirmer son identité.". Selon Claes, si l'individu a déjà intériorisé des normes et des codes pendant sa petite enfance, il possède à l'adolescence des capacités cognitives nouvelles qui lui permettent d'établir une distance critique à l'égard des normes culturelles ou d'envisager d'autres alternatives; il aborde les réalités sociales avec une histoire personnelle déjà longue, une image de soi construite, des motivations privilégiées, des défenses structurées. (Claes, 1991, p.520).

L'auteur souligne l'importance du réseau social noué autour de l'adolescent dans le développement de sa socialisation. Ce réseau

constitue une sorte de "capital social" indispensable, selon Claes, puisque "c'est toujours lors des interactions avec les personnes significatives du réseau social que le système de références et de normes des conduites s'élabore, se défait et se reconstruit." (Claes, 1991 p. 520). Ce dernier évoque que selon Blyth, 1982, les relations sociales des adolescents se déroulent au sein de quatre sous-réseaux plus ou moins reliés: la famille cellulaire (mère, père, fratrie), la famille élargie (grands-parents, oncles, tantes, cousins, beaux-frères, etc.), les autres adultes significatifs (professeurs, "coach" des activités sportives, voisins...) et les "contemporains" (amis, copains, "chum" ou "blonde"). (Blyth dans Claes, 1991, p. 520). Donc, ce réseau social est très important pour le développement de l'individu.

Or, pour le jeune immigré, l'expérience de l'immigration peut entraîner, selon Claes, la réduction drastique du réseau social du jeune individu qui a quitté son pays natal pour vivre dans un nouveau pays, puisque ce réseau se trouve, le plus souvent réduit à la famille cellulaire: le père, la mère et les frères et sœurs éventuels. Et ce jeune se trouve obligé de reconstruire ce réseau en nouant, dans un premier temps des relations avec des connaissances et des amis et en établissant ensuite des rapports avec des adultes. Or, cette dernière tâche (l'établissement des liens avec les adultes) dépend largement, selon Claes, des habiletés sociales des parents et de leur ouverture aux nouveaux contacts.

L'auteur remarque que "L'immigration entraîne souvent une rupture avec la génération des adultes constituée par la famille élargie -tantes, oncles, grands-parents... - et favorise une concentration auprès des pairs avec, comme conséquence, une implication plus intense des jeunes immigrés dans la culture

adolescente, un détachement de la société adulte et des risques de déviance." (Claes, 1991, p.521).

Il faut souligner ici que l'implication dans la culture adolescente n'est pas propre aux enfants d'immigrés, mais à tous les jeunes, puisque " à l'adolescence, l'identité reçue auparavant des adultes (parents, professeurs et autres adultes significatifs) est rejetée pour affirmer son appartenance à la génération de ses pairs. L'identité se forme alors à travers des modèles nombreux et nouveaux, car les parents ont cessé d'être les seuls modèles de référence." (Messier et coll., p. 15).

Donc, les risques de déviance sont grands pour les jeunes immigrés car ils se trouvent impliqués d'une façon très intense dans la culture adolescente.

En criminologie, l'influence des pairs et plus précisément des pairs délinquants a toujours été évoquée par plusieurs chercheurs, (Tarde (1924), Sutherland (1934), Cohen (1955), Cloward et Ohlin (1960), Clark (1972)), pour ne citer que quelques uns. Au Québec, plusieurs auteurs se sont intéressés à cette question, dont Thibault (1974), Claveau (1977) et LeBlanc et Biron (1980). Les travaux de ces deux derniers, axés sur l'élaboration d'une théorie intégrative de la régulation de la conduite délinquante, ont démontré une bonne ou assez forte corrélation de 0,47 entre le fait d'être en contact régulier avec des pairs délinquants et l'adoption d'une telle conduite. Les amis délinquants, qu'ils apparaissent d'ailleurs avant ou après les premières manifestations délictueuses, semblent donc constituer une condition tout à fait propice au développement de la délinquance. (Fréchette et LeBlanc, 1987, p.165).

Les mêmes auteurs ont trouvé que 92.5% des adolescents judiciairisés se distinguaient par un attachement marqué à des jeunes ayant commis des actes délictueux, alors que seulement 0.4% des adolescents conventionnels l'affirmaient; d'autre part, 78.4% de ces derniers s'affirment faiblement attacher à de tels individus contre 1.3% seulement des premiers. (Fréchette et LeBlanc, 1987, p. 177)

Selon Malewska-Peyre (1985), les jeunes immigrés, surtout ceux qui sont nés dans les pays d'immigration ou qui ont émigré très tôt avant que leur identité culturelle ne soit formée dans leur pays d'origine, adoptent plus ou moins consciemment les mêmes comportements que les jeunes du pays d'accueil du même âge, alors que la famille propose ses propres modèles. Ceci entraîne des contradictions et des conflits entre le jeune et sa famille.(p.595)

Camilleri (1985) de l'équipe de Vaucresson qui s'est intéressé aux différents problèmes soulevés par les minorités ethniques et précisément ceux rencontrés par les Maghrébins, souligne qu'il faut faire la distinction entre les émigrés dits de "première génération", qui ont effectué la migration, et leurs descendants, dits de "seconde génération", dont la socialisation s'est faite entièrement ou essentiellement dans le pays d'accueil. Selon l'auteur, si les parents souffrent déjà d'une indétermination des repères de l'existence, chez leurs enfants le brouillage n'intervient pas pour obscurcir les évidences d'une personnalité déjà formée, mais au sein même du processus de constitution de la personnalité. Les difficultés augmentent avec l'écart entre la culture de la société d'origine et celle du pays d'accueil. En effet, la divergence entre les contenus des systèmes en présence rend plus délicate la négociation du changement identitaire. L'auteur remarque que même ceux qui sont nés en Europe, (donc, en

occident) ne possèdent pas l'équipement voulu pour comprendre complètement le code occidental, et en même temps ils connaissent mal leur propre culture, car celle-ci leur est présentée par un groupe d'immigration, par une famille quelque peu détachée d'une société qui continue elle-même d'évoluer. (Camilleri 1985, p.74-75).

Donc, les difficultés à se définir sont grandes pour un adolescent immigré qui, en plus d'être en quête de son identité personnelle, est à la recherche de son identité ethnique. Il faut ajouter à cela que les choix entre les différents modèles proposés risquent d'être plus difficiles pour ce jeune, parce que ces derniers sont parfois très conflictuels.

Donc, comment le jeune et ses parents "gèrent"-ils ce conflit et quels sont les dysfonctionnements qu'il provoque aussi bien au niveau cognitif que relationnel ?

Pour expliquer les modalités ou les stratégies de résolution de conflit suivies par les jeunes et leurs parents, Malewska-Peyre (1985) fait référence aux travaux de C. Camilleri (1980) sur la transformation des modèles culturels traditionnels du Maghreb au contact de la culture occidentale. Ce dernier évoque deux grandes modalités: le syncrétisme et la synthèse.

- **Le syncrétisme:** il s'agit de choix incohérents fait par certains parents ou par leurs enfants, comme le maintien obstiné du conformisme sur certains points, à titre purement symbolique, et l'abandon simultané d'autres valeurs importantes. Camilleri (1985) donne quelques exemples de ces choix incohérents effectués par les parents: comme, par exemple, l'observance rigoureuse du Ramadan alors que les autres prescriptions religieuses ne sont pas

respectées; application différentielle des codes, selon les sexes, accordant largement au garçon l'usage des dispositions modernistes et les refusant à la fille; invention de compromis frustrants pour la faire profiter partiellement de la modernité tout en essayant de préserver les valeurs traditionnelles. (p.75).

Un exemple fréquent de ce choix syncrétique pour un père musulman, comme le note Malewska (1985) serait de laisser sa fille poursuivre ses études, donc de lui donner une certaine indépendance, et de la marier ensuite sans demander son avis. (p. 594). Il s'agit donc, d'une formation syncrétique, par juxtaposition de représentations empruntées aux deux ensembles antagonistes (le système occidental et le système originel) au gré des circonstances, selon des logiques étrangères à la rationalité. (Camilleri, 1985, p.75).

- **La synthèse:** c'est faire une synthèse cohérente des deux cultures, en intégrant les nouvelles valeurs et attitudes dans le système déjà existant.

Une autre modalité que le syncrétisme ou la synthèse apparaît dans les travaux de Malewska-Peyre, il s'agit de **la rigidité** ou la stricte observance des normes de la culture d'origine chez certains immigrants qui s'enferment sur leur propre culture et vivent selon les normes de leur pays d'origine, en refusant toute ouverture aux normes du pays d'accueil. Cette rigidité résulte, selon l'auteure d'un mécanisme de défense qui peut ressembler à une volonté de garder son identité culturelle propre et différente de la culture dominante. (Malewska, 1985, p. 595). Dans la plupart des cas ce sont les parents qui, en prétendant conserver la culture d'origine, la rigidifient, réflexe fréquent chez les gens qui se sentent perdus et agressés, comme le note Camilleri. "Aussi sont-ils portés

à l'imposer aux enfants comme un ensemble de contraintes incompréhensibles, enveloppées de formules tautologiques: "C'est comme ça chez nous", "C'est la religion", "On est pas des Français, des Suisses, etc." "(Camilleri, 1985, p. 75).

Quelques exemples de la rigidité des normes chez les pères maghrébins sont donnés par Malewska-Peyre (1985), elle cite les cas de recours aux châtiments parfois très sévères de leurs enfants ou le fait de marier très jeunes leurs filles, ce qui paraît comme un comportement déviant ou anémique dans les sociétés occidentales. Or, il s'agit là d'une fausse anomie, selon l'auteure.

La vraie anomie, par contre serait caractérisée par l'indifférence totale envers les normes culturelles ou le rejet de toute norme, peu importe son origine. "L'individu ou le groupe anémique ne se référant systématiquement à aucun code ni aucune norme connue, transgresse plus facilement, aussi bien les normes du groupe minoritaire que celles de la majorité, et devient donc, déviant aussi bien par rapport à son groupe qu'à la société: ni Algérien, ni Français, ni catholique, ni musulman, je m'en fiche"... (extrait d'une interview)." (p. 595). Selon l'auteure, ces situations peuvent provoquer des difficultés à se définir par rapport aux autres et des situations critiques pour son identité propre.

D'autres auteurs (dont Tajfel, 1978; Berry et Kim, 1988; Phinney, 1989; et d'autres) s'accordent pour identifier quatre voies différentes de résolution des conflits culturels. Une de ces voies est celle de **l'aliénation ou de la marginalisation**: l'individu accepte l'image négative de lui-même et ne s'adapte ni à la culture majoritaire ni à sa culture d'origine. Une autre voie est celle de **l'assimilation**: l'individu s'efforce de s'intégrer

complètement à la culture dominante et coupe tous ses liens avec sa culture minoritaire. Par la voie de **la séparation ou du retrait**, l'individu coupe presque tous ses liens avec la culture dominante et se replie sur sa culture d'origine. **Par L'intégration ou le biculturalisme** qui se présente comme la dernière voie; l'individu maintient ses propres normes et valeurs tout en s'ajustant à la culture dominante: il reconnaît à la fois son origine et sa nouvelle appartenance. (Messier et coll., 1992, p.32)

On voit donc que les difficultés à se définir et d'exister de ces jeunes sont grandes, d'autant plus que les modes de résolution de conflits culturels et leurs conséquences pour eux sont multiples, comme le note Malewska (1985): "changement d'appartenance de groupe, identité personnelle déchirée par les conflits; tentation de répondre à toutes les attentes contradictoires selon les exigences de la situation (identité de Caméléon); enfin les "choix électiques" suivis de l'effort de synthèse." (p.595)

En plus de ces difficultés d'ordre identitaires que vivent les adolescents immigrés, s'ajoute un autre problème: celui des attitudes de la société d'accueil. Certes, les jeunes étrangers s'en rapprochent sur le plan objectif, comme le souligne Camilleri (1985), à propos des jeunes immigrés en Europe, puisqu'ils délaissent largement leur langue maternelle, lisent les documents du nouveau pays, écoutent sa musique, s'engagent progressivement dans ses structures de loisirs, dans les relations de camaraderie, d'amitié, et dans les rapports sentimentaux avec leurs pairs occidentaux. Mais si les rapports objectifs avec la société hôte s'intensifient, précise l'auteur, les relations subjectives suivent mal." Si quelque chose augmente en celle-ci, c'est plutôt leur complication, leur ambiguïté, leur caractère conflictuel. Car entre

immigrés et nationaux s'interposent leurs groupes respectifs, avec le jeu réciproque de leurs images et de leurs conduites. Or, les groupes d'accueil sont peu disposés à juger et à se comporter d'après la personnalité effective de chaque étranger. Ils projettent sur les communautés d'immigrés, prises en bloc, des images collectives ..." (Camilleri, p. 76).

Donc, le jeune immigré se voit confronté à un problème d'étiquetage, à des préjugés ou des formes de généralisations abusives, comme le précisent Messier et Toupin (1994): "cet adolescent est étiqueté étranger et différent dans ses interrelations avec la population de la culture majoritaire. Souvent, il fait face à de l'ignorance; au pire, il est confronté à des préjugés ou des formes de généralisations abusives, il est parmi les immigrés, les noirs, les jaunes, les autres et, par conséquent, il est distinct du nous collectif (Lorreyete, Bernard, 1988; Tajfel, 1978)." (Messier et Toupin, 1994, p. 4).

Il faut ajouter à ceci que la société d'accueil avec ses institutions (l'école, les médias, les loisirs, etc.) et les valeurs qu'elle véhicule exerce ses influences sur ce jeune qui se voit adopter les comportements et les symboles de ce nouveau milieu permissif et s'écarte ainsi des normes et valeurs familiales en se fondant dans la culture de son groupe de pairs, ce qui peut être une source de graves conflits familiaux.

Ce sont là quelques difficultés rencontrées par les jeunes immigrés qui sont placés en situation de changement culturel, et qui, en réponse à ces difficultés, agissent souvent par des conduites inadaptées et se trouvent par conséquent pris en charge par le système de justice, et se trouvent ainsi placés dans des centres de réadaptation.

3) Les jeunes et les centres de réadaptation

3.1 Les études sur la délinquance des jeunes minoritaires au Québec

Nous avons remarqué une pénurie d'études concernant la délinquance des jeunes des groupes ethniques au Québec. L'essentiel des contributions dans ce domaine est signé par Emerson Douyon qui s'est intéressé essentiellement aux pratiques d'intervention auprès des jeunes Haïtiens à Montréal. Il y a aussi quelques rapports de mémoires ou de stage de maîtrise présentés à l'école de criminologie ou à l'école de service social de l'université de Montréal. Quant à l'étude effectuée par Camille Messier, Michel Doray et Dominique Parisien (1992) portant sur les jeunes des communautés culturelles en difficulté d'adaptation suivis par les centres de réadaptation dans l'ensemble du Québec, c'est la seule étude qui a permis de dresser un profil pluraliste détaillé des jeunes en difficulté d'adaptation suivis par les centres de réadaptation au Québec. Une autre étude réalisée par Camille Messier et Jean Toupin (1994) a continué l'approfondissement de la recherche précédente, en s'intéressant à des groupes cibles correspondant aux minorités ethniques surreprésentées dans les centres de réadaptation, telles qu'elles sont définies dans la recherche précédente. Ces groupes sont les jeunes Haïtiens, les jeunes Noirs anglophones, les jeunes latino-américains et les jeunes Autochtones. Nous discuterons des résultats de ces recherches un peu plus loin.

Quant aux études sur des Maghrébins qu'ils soient jeunes ou adultes au Québec, presque rien n'est écrit sur ce groupe ethnique. Donc, nous ne disposons d'aucune étude concernant le cheminement des Maghrébins, qu'ils soient jeunes ou adultes dans le système de

justice au Québec. Cela explique pourquoi nous avons puisé essentiellement dans des contributions venant de France où la présence des Maghrébins est très marquée.

Puisque l'un des objectifs de cette recherche est de connaître l'expérience vécue par les jeunes maghrébins dans les centres de réadaptation à Montréal, la recherche de Camille Messier, Michel Doray et Dominique Parisien, sur l'ensemble des jeunes des groupes minoritaires en difficulté d'adaptation suivis par les centres de réadaptation au Québec (1992), et celle de Camille Messier et Jean Toupin (1994), nous ont servi de cadre conceptuel pour cerner la réalité des jeunes maghrébins dans ces centres.

La première recherche visait, comme le précisent les chercheurs eux-mêmes " à cerner l'ampleur du phénomène de la présence, dans les centres de réadaptation du Québec, de jeunes appartenant à des minorités culturelles." (Messier et coll., 1992, p. 217). Pour ce faire, les chercheurs ont utilisé deux questionnaires:

- un premier s'adressant au centre de réadaptation et comprenant trois parties distinctes, les deux premières relèvent d'une démarche de recensement et la dernière est de type exploratoire visant à cerner les impacts de la présence des minorités culturelles sur l'ensemble de la clientèle, sur le personnel, sur l'organisation et la vie du centre.

- un deuxième questionnaire s'adressant directement aux jeunes appartenant à des communautés culturelles minoritaires et qui s'intéresse à leur histoire migratoire et celle de leurs parents et pose aussi quelques questions d'opinions et de perception sur leur adaptation à la vie du centre. (Messier et al. 1991, p. 36)

Il nous semble intéressant de dresser ici, quelques résultats de cette recherche, comme suit:

- à partir des données concernant les jeunes qui composent la clientèle multiculturelle des centres de réadaptation comparativement à l'ensemble de la clientèle des centres, il ressort qu'ils sont comme les autres, puisque le profil des jeunes hébergés en centre de réadaptation est le même pour l'ensemble de la clientèle ethnique et pour l'ensemble de la clientèle des centres;

- ces jeunes sont des "québécois de naissance ou de longue date" et ils "sont différents des autres par les origines de leurs parents";

- dans les centres montréalais, la clientèle multiethnique n'est pas surreprésentée dans son ensemble: elle compte pour 16% alors que 16% de la population de Montréal était constituée d'immigrés au recensement de 1986. Or, trois communautés culturelles sont surreprésentées: les Antillais (francophones et anglophones) et autres noirs, les Autochtones et les Latino-américains. Quant aux Maghrébins, leur présence est tout à fait marginale;

- Concernant leur adaptation à la vie du centre, presque tous ces jeunes (93%) se disent bien adaptés et ils s'y disent bien acceptés par les éducateurs et les autres jeunes. Malgré ça, plusieurs (40%) de ces jeunes éprouvent "un sentiment d'isolement au centre". Les chercheurs ont constaté que l'expression d'un sentiment d'isolement augmente avec la densité de la population multiculturelle;

- Les répondants ont surtout des amis du groupe majoritaire de leur centre (84%). Plusieurs ont des amis de leur propre minorité culturelle (51%) ou parmi les autres minorités présentes (56%). Les chercheurs ont constaté qu'il existe une certaine relation entre les amitiés créées dans le groupe majoritaire et une meilleure adaptation au centre;

- Les Maghrébins se classent tous avec les adaptés, et presque tous ont des amis dans le groupe majoritaire et plusieurs en ont parmi les autres ethnies présentes; cependant une forte majorité n'ont aucun ami de leur propre groupe ethnique. Ils se disent bien acceptés des autres jeunes. La plupart se disent plutôt bien que très bien adaptés à la vie du centre. Une majorité d'entre eux ne s'y sentent jamais isolé.

La deuxième recherche réalisée par Messier et Toupin (1994), et qui constitue un approfondissement de l'étude précédente, est très importante à nos yeux, puisqu'elle a eu comme objectif de "fournir des pistes pour améliorer l'intervention sociale auprès d'adolescents mésadaptés appartenant à des minorités ethniques et, partant, faciliter leur intégration à la société." (Messier et Toupin, 1994). Pour ce faire, les chercheurs ont utilisé une méthodologie à deux volets:

Le premier volet est une démarche socio-épidémiologique qui vise à améliorer les connaissances concernant les difficultés spécifiques aux adolescents mésadaptés appartenant à des minorités ethniques et les moyens organisés par l'ensemble des services sociaux pour réorienter socialement ces jeunes en difficulté. Afin de réaliser cet objectif les chercheurs ont effectué une enquête auprès des intervenants sociaux responsables de la prise en charge

des jeunes. En tout 427 adolescents - (l'échantillon comporte de jeunes Haïtiens, latino-américains, Noirs Anglophones et Autochtones, correspondant aux minorités ethniques surreprésentées dans les centres de réadaptation, ainsi qu'un échantillon témoin composé de jeunes Blancs francophones et anglophones nés ici de parents également nés ici)-, âgés de 12 ans à 17 ans, placés en centre de réadaptation au moment de la recherche, ont complété un questionnaire.

Le deuxième volet constitue une démarche d'exploration de nature psychosociale, et vise à mesurer certaines caractéristiques psychologiques et sociales des adolescents. Il s'intéresse plus particulièrement aux problèmes liés au processus identitaire des adolescents. Afin d'atteindre ces dimensions, les chercheurs ont adressé un questionnaire auto-administré à 322 adolescents de 14 à 18 ans rencontrés dans les centres de réadaptation pour les groupes cibles (173 jeunes) ou dans des écoles ordinaires pour les groupes témoins (149 jeunes). Dans ce deuxième volet, quatre groupes ont été étudiés: les Blancs francophones, les Haïtiens, les Latino-américains et les Autochtones. Son objectif général, comme le soulignent les chercheurs "est de comparer entre eux des adolescents de même groupe ethnique. Parmi eux, certains sont placés en centre de réadaptation comme jeunes mésadaptés, et d'autres n'ont ni été placés ni fait l'objet d'une intervention sociale ou judiciaire." (Messier et Toupin, 1994, p. 93). Donc, le but était de comparer à l'intérieur d'un même groupe ethnique, des jeunes dont l'adaptation sociale est variable. Les chercheurs ont aussi essayé de comparer les Blancs francophones "de souche" aux autres groupes ethniques. Le questionnaire auto-administré aux jeunes comprend des questions sur la situation familiale et des échelles sur cinq thèmes: la relation parents-enfant, l'adaptation scolaire, l'estime de soi, l'identité ethnique et la perception

d'attitudes discriminatoires chez les représentants de la culture majoritaire. (Messier et Toupin, 1994).

Il nous semble important de dresser quelques conclusions de cette étude. Nous présenterons d'abord les résultats du premier volet, puis ceux du deuxième volet.

1- Les conclusions du premier volet de la recherche:

- les chercheurs ont trouvé que les jeunes mésadaptés sociaux appartenant à des minorités ethniques, comme les mésadaptés du groupe majoritaire, font état d'une combinaison de facteurs affectifs, familiaux, socio-économiques ou d'identification à des groupes marginaux;

- dans les services aux jeunes contrevenants, il y a pour les jeunes des groupes cibles, beaucoup plus de mesures judiciaires que de "mesures de rechange", presque tous les dossiers sont judiciarisés. Les dossiers non judiciarisés des garçons contrevenants sont deux fois plus nombreux chez ceux des groupes témoins, comparativement à ceux des groupes cibles (22% vs 11%). Dans les cas de protection, presque tous les dossiers ont été judiciarisés, mais ceux des groupes cibles l'ont été un peu plus souvent;

- les chercheurs ont reconnu certains problèmes particuliers aux jeunes mésadaptés des groupes cibles, on peut citer quelques-uns d'entre eux:

- la séparation d'avec les parents au cours du processus migratoire de la famille. Cette séparation, comme l'ont souligné

les chercheurs, était "prédictive de liens familiaux rompus et d'enfants abandonnés et à la charge des services sociaux".(p.87).

Mais, il faut souligner ici un point important que les résultats de la recherche ont pu démontrer: cette relation entre "enfants protégés mais coupés de leurs racines familiales et sociales" n'est pas exclusive aux groupes cibles, puisque plusieurs jeunes Blancs francophones et anglophones "de souche" -surtout les garçons- sont aussi placés dans cette situation d'isolement social et de déracinement. (p. 87).

- les jeunes des groupes cibles rencontrent certaines complications qui leur sont propres et qui sont liées aux difficultés particulières dans le processus identitaire à deux cultures :

- distance culturelle parents-enfant;
- problème d'identité culturelle et d'enfant mal situé entre deux cultures;
- inadaptation des parents à la vie d'ici;
- conflits de valeurs familiales ou religieuses;
- racisme et exclusion vécus par l'enfant et la famille;
- distance culturelle entre des parents appartenant à des groupes ethniques différents.

- les jeunes des groupes cibles rencontrent, comme les jeunes des groupes témoins, certaines difficultés familiales, cependant ces dernières sont plus accentuées chez les jeunes des groupes cibles, on peut citer quelques-unes de ces difficultés:

- violence familiale ou conjugale;
- deuils-séparations-ruptures;
- enfant seul-abandonné;
- absence physique du père;
- absence physique de la mère;
- pauvreté de la famille.

Par ailleurs, les résultats de la recherche ont démontré que certaines difficultés personnelles sont intensifiées dans le cas des jeunes des groupes cibles: inadaptation scolaire, délinquance, appartenance à un gang et maladie ou handicap sont amplifiées par la situation d'intégration.

Concernant l'adaptation au centre de réadaptation, les résultats de la recherche ont démontré que les jeunes des groupes cibles en centre de réadaptation ont une moins bonne adaptation et une estime d'eux-mêmes plus faible. En effet, l'inadaptation à la vie du centre touche surtout les filles latino-américaines et les filles noires anglophones, et les garçons noirs anglophones.

2- Les conclusions du deuxième volet:

- les résultats de la recherche ont confirmé ceux d'études antérieures qui soulignent des difficultés plus grandes dans les familles ayant un enfant pris en charge dont l'instabilité des figures parentales et la proportion relativement moindre de parents bénéficiant d'un travail rémunéré;

- les adolescents hébergés en centre de réadaptation ont une moins bonne adaptation scolaire et une estime d'eux-mêmes plus faible, perçoivent plus de discrimination à leur égard et éprouvent plus de difficultés relationnelles avec les figures parentales;

- les jeunes ayant une attitude plus négative vis-à-vis leur ethnie et celle d'autres groupes ethniques ont plus de risques d'être mésadaptés au plan scolaire et d'avoir une faible estime d'eux-mêmes.

Les résultats de la recherche ont aussi souligné les difficultés rencontrées par ces enfants, non seulement à la "deuxième génération de vie ici", mais dès la "première génération de vie ici". (p.88).

En général, la recherche a démontré que les jeunes de certaines minorités ethniques sont surreprésentés dans les centres de réadaptation, principalement à cause de leurs problèmes spécifiques et à cause de l'intervention elle-même qui consiste à judiciaireiser plus souvent leurs dossiers de jeunes contrevenants.

Dans notre travail, nous allons voir si certaines de ces remarques s'appliqueraient aux jeunes maghrébins hébergés dans les centres de réadaptation, surtout ceux qui ont trait aux problèmes spécifiques vécus par les jeunes des minorités ethniques.

3.2 l'inadaptation juvénile et la réaction sociale

Comme nous l'avons déjà mentionné, durant l'adolescence, plusieurs problèmes peuvent surgir chez le jeune lui-même, ce qui l'amène à vivre une "crise d'adolescence". Messier et Toupin (1994) avancent que cette période de crise supposée ou appréhendée n'est pas aussi généralisée qu'on le prétend. Les auteurs citent les études qui ont confirmé ce fait, entre autres celles d'Offer 1975; Rutter, 1976; Colman, 1978 et Saucier 1981. D'après l'étude de

l'américain Daniel Offer, les adolescents suivent, non pas une seule, mais bien trois voies différentes:

1. la voie continue, sans grands problèmes, suivie par 29% des jeunes;

2. la voie de la fluctuation, caractérisée par un mélange de poussées sereines et de courtes périodes de conflits et de tourments, suivie par une plus forte proportion des jeunes (environ 44%);

3. la voie tumultueuse, bien décrite par les psychanalystes, suivie par à peu près 26% des jeunes. (Offer dans Messier et Toupin, 1994. p. 7).

Les auteurs remarquent que les jeunes conduits devant le juge de la Chambre de la jeunesse pour leur protection, comme ceux qui y sont conduits pour la protection de la société comme jeunes contrevenants, sont compris dans le groupe qui suit la voie tumultueuse, la voie de la fluctuation dans les périodes de conflits et de tourments de cette dernière.

D'autres chercheurs, comme Empey et Lubeck (1971) ont signalé qu'il faut faire la distinction entre trois catégories distinctes d'adolescents: en premier lieu les conformistes qui ne commettent aucune infraction à la loi; en deuxième lieu, les "transgresseurs cachés" qui commettent des délits mais ne reçoivent pas de sanctions; finalement, les délinquants connus dont la délinquance est repérée et judiciarisée. Ces deux auteurs ont insisté sur le fait que l'activité délictueuse varie autant chez les adolescents dont la délinquance n'est pas visible que chez ceux dont elle est connue. (Empey et Lubeck dans Fréchette et LeBlanc, p.78, 1987).

Au Québec, plusieurs enquêtes rapportent qu'environ 90% des

adolescents admettent avoir commis au moins une infraction.

Dans l'étude de Fréchette et LeBlanc (1987), les auteurs rapportent qu'un grand nombre d'adolescents (les judiciairisés comme les conventionnels) commettent des actes délictueux. 92,8% de ces adolescents admettent être passés à l'acte au moins une fois au cours de la dernière année. Ces adolescents auraient pu être amenés devant les tribunaux de la jeunesse. (LeBlanc, 1994, p. 54).

L'étude de Fréchette et LeBlanc a également démontré que la majorité des adolescents commettent très peu d'actes délinquants et que seule une très faible minorité en posent beaucoup. "Prise globalement, l'activité délictueuse à l'adolescence se définit donc par le nombre limité d'actes posés, c'est à dire par son caractère épisodique." (Fréchette et LeBlanc, 1987, p.86). Cette délinquance se caractérise, aussi par sa faible gravité, puisque les comportements qui mettent vraiment en danger la vie ou les biens des membres de la société sont restreints, ce qui montre que le caractère dangereux de la délinquance des adolescents est très limité. En effet, l'étude a démontré que " la cible privilégiée des adolescents est constituée des biens plutôt que des personnes. Les délits qui dominent sont bénins, malicieux et hédonistes. Par ailleurs, cette délinquance criminelle est autant homogène [se rapportant à un seul type de délit] qu'hétérogène [touchant deux types de délits ou plus]. (LeBlanc, 1994, p.55).

Ces constatations ont amené les deux auteurs à avancer l'hypothèse que la conduite délinquante est un épiphénomène de l'adolescence. "L'homogénéité et le caractère bénin renforcent l'interprétation voulant que le comportement délinquant soit un accident de l'adolescence ou une expérimentation." (LeBlanc, 1994, p. 55). Il s'agit donc d'une crise d'adolescence, puisque la

conduite délictueuse, comme l'a démontrée l'étude, diminue d'elle-même avec le temps, avec pour conséquence que seule une minorité d'adolescents persistent dans l'illégalité et prennent la direction d'une carrière criminelle. Les auteurs ont conclu que "la présence de l'activité délictueuse soit chez la plupart des jeunes le reflet d'une crise d'adolescence, peut-être un peu trop tumultueuse, et qu'une orientation sociale s'instaure finalement." (Fréchette et LeBlanc, 1987, p. 87).

Quant aux facteurs qui peuvent contribuer à l'apparition de cette activité délictueuse chez ces jeunes, il a été démontré qu'il n'y a pas de lien direct entre le statut socio-économique et la délinquance avouée par les jeunes, mais "il n'en demeure pas moins vrai que le système judiciaire tend à repérer plus facilement les adolescents de statut inférieur. (Fréchette et LeBlanc, 1987, p. 143). En effet, les comparaisons établies par LeBlanc et al., 1980, entre les adolescents judiciairisés et les adolescents conventionnels ont démontré que:

- chez les adolescents judiciairisés, 46% déclarent que leur famille reçoit une forme ou une autre d'aide financière (allocations sociales diverses ou prestations d'assurance-chômage) et 76% mentionnent que leurs parents sont locataires et de faible statut;

- chez les adolescents conventionnels, seulement 22% rapportent la présence d'une aide financière dans leur famille alors que 50% ont des parents propriétaires et de statut socio-économique moyen ou aisé. (Fréchette et LeBlanc, 1987, p. 144, 145).

Donc, il ressort de ces constatations que la moitié des jeunes

délinquants pris en charge sont handicapés de par leur milieu d'origine.

Quant aux autres facteurs qui peuvent déclencher une certaine activité délictueuse à l'adolescence, ils peuvent être ordonnés comme suit selon la force de leur impact sur la délinquance, comme le rapportent Fréchette et LeBlanc (1987): "au premier degré de détermination effective apparaissent la fréquentation de pairs délinquants et l'adoption d'autres formes de conduite déviante; au deuxième degré se situe la réaction sociale négative, surtout de caractère informel; au troisième degré intervient l'école et ses problèmes; au quatrième degré arrive la mauvaise occupation des temps libres; au cinquième degré se dessine l'influence insidieuse des déficiences d'encadrement dont la famille est responsable; finalement, au sixième et dernier degré transparaît l'effet diffus des conditions socio-économiques défavorables."

Dans notre travail, nous allons essayer de voir si les activités délictueuses de nos jeunes maghrébins répondent à de tels facteurs.

Comme nous l'avons déjà mentionné, un grand nombre d'adolescents passent à l'acte et commettent des actes délictueux: comment réagit la société à cette délinquance juvénile?

Au Québec, il y a trois lois qui peuvent encadrer l'intervention sociale auprès des jeunes mésadaptés, ainsi que la prise en charge d'un enfant ou d'un adolescent par les services sociaux publics: la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ); la Loi sur les jeunes contrevenants (LJC); et la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS).

3.3 le centre de réadaptation: l'intervention et le mandat de réadaptation

3.3.1 le centre de réadaptation

Le réseau actuel des centres d'accueil de réadaptation pour les jeunes mésadaptés socio-affectifs a été instauré lors de la réforme des services de santé et des services sociaux, il y a plus de vingt ans (au début des années 70). La création de cette catégorie d'établissement par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.S.S.S.S), comme le note le Ministère de la santé et des services sociaux, reposait essentiellement sur l'intégration en un même réseau d'institutions à vocations diverses: orphelinats, centres de transitions, écoles industrielles, etc..., auxquelles s'ajoutèrent quelques nouveaux établissements dans certaines régions afin d'étendre dans toute la province le réseau des centres d'accueil.

L'organisation de ces services a connu, depuis son instauration plusieurs transformations, surtout celles provoquées par l'avènement de la Loi sur la protection de la jeunesse en 1979 (L.P.J), modifiée en 1984 suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur les jeunes contrevenants (L.J.C). Ces deux lois sont venues, comme le note le Ministère, redéfinir les règles d'intervention auprès des jeunes et de leurs familles, modifier les rapports que les intervenants doivent entretenir avec le jeune et ses parents lors de leurs interventions et restructurer les rôles et responsabilités des intervenants. (Ministère de la santé et des services sociaux, 1990).

Donc, en quoi consiste l'intervention et le mandat des centres d'accueil pour les jeunes mésadaptés socio-affectifs?

3.3.2 l'intervention et le mandat de réadaptation

Pendant l'enfance et l'adolescence, plusieurs problèmes peuvent affecter le jeune lui-même ou son milieu, ce qui nécessite une intervention sociale. L'intervention de réadaptation, comme l'énonce le Ministère de la santé et des services sociaux (1990) est un processus d'aide visant le développement du jeune. Cette intervention va, donc, cibler le jeune, ainsi que son milieu pour la reprise d'une relation harmonieuse.

- auprès du jeune

L'intervention de réadaptation doit permettre:

- de réduire les aspects négatifs du comportement du jeune;
- de développer ses compétences et d'exercer son potentiel;
- d'assurer la permanence des acquis.

- auprès du milieu

L'intervention vise à supporter le milieu du jeune, ses parents au premier chef, afin qu'ils exercent leurs responsabilités en regard de son développement. Elle doit permettre:

- de fournir aux parents les moyens et favoriser l'actualisation de leurs compétences éducatives nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités;
- d'apporter le soutien aux personnes et ressources du milieu de vie du jeune afin qu'elles s'impliquent dans la reprise de son développement par le rétablissement de relations positives avec lui. (Ministère de la santé et des services sociaux, 1990).

- pour la reprise d'une relation harmonieuse:

L'intervention de réadaptation doit:

- servir de catalyseur du lien entre le jeune et son milieu;
- permettre de maintenir ou de rétablir la relation avec le milieu naturel. (Ministère de la santé et des services sociaux, 1990).

Donc, l'action de réadaptation auprès du jeune tend, en premier lieu, à modifier ses comportements et à changer leurs aspects négatifs tout en favorisant le développement de nouvelles attitudes plus positives, en encourageant le jeune dans le développement de ses compétences et en l'aidant à rétablir des relations avec lui-même et avec son milieu. L'action auprès de ce dernier est très importante, surtout auprès des parents, parce que ce milieu est, dans la plupart du temps, responsable de l'émergence des problèmes de comportements du jeune. C'est en fournissant les moyens de soutien aux parents, en les aidant à comprendre les besoins du jeune qu'on peut aider le jeune lui-même à mieux se développer.

Afin d'exercer cette intervention, le centre de réadaptation dispose d'un mandat général d'organisation des services de réadaptation et d'un mandat spécifique découlant des lois particulières: un mandat de protection dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse et un mandat de garde ou de contrôle dans le cadre de la Loi sur les jeunes contrevenants.

Qu'ils soient placés- dans un centre de réadaptation- pour leur protection ou celle de la société, les jeunes auront à vivre l'expérience de l'adaptation à la vie du centre.

3.4 l'adaptation des jeunes au centre de réadaptation

Dans un article portant sur la réadaptation des jeunes délinquants, Marc LeBlanc, (1994), dresse les observations suivantes concernant la qualité de la vie sociale dans les internats: il avance que dans la grande majorité des internats, les pensionnaires résident dans des unités de vie relativement autonomes: 8 à 20 jeunes vivent dans chaque unité, ils travaillent et jouent ensemble sous la responsabilité d'une équipe d'éducateurs qui leur est attribuée.

En ce qui concerne la nature des relations sociales qui se nouent au sein de ces unités, l'auteur évoque la recherche de Maurice Cusson (1971a et 1974b) qui portait sur Berthelet, Boscoville et Mont-Saint-Antoine. Cette étude a démontré que les relations entre les élèves et les éducateurs sont très positives et qu'elles ne varient pas beaucoup d'un internat à l'autre. Les relations entre les élèves entre eux étaient aussi assez positives. Les constatations de Legendre (1975) et de Ménard (1975) pour Boscoville et celles de Brill et al.(1978) pour Boy's Farm corroborent celles de Cusson.

Il semble donc selon l'auteur qu'il soit possible de créer au sein des unités de vies des centres d'accueil, un climat de relations interpersonnelles caractérisé par l'acceptation réciproque, la compréhension et la solidarité. (LeBlanc, 1994, p. 307, 308).

Robin Paradis (1992), dans un mémoire de maîtrise -utilisant une méthodologie qualitative- portant sur l'expérience vécue en centre d'accueil sécuritaire par des adolescents, est parvenu aux

constatations suivantes:

- les jeunes relatent une expérience commune des conditions de vie vécues en centre d'accueil sécuritaire et ce selon un apprentissage progressif. Tout d'abord, le jeune est assailli par la rigueur du milieu, il se sent enfermé, et sur-contrôlé;

- pour y survivre, les jeunes développent différents modes adaptatifs: ainsi, les premières réactions au milieu sont traduites par la révolte et ou l'opposition. Par la suite, s'installe la passivité, une certaine dépression temporaire;

- différents coûts personnels et sociaux sont récoltés de ce séjour en centre d'accueil sécuritaire:

- on reste marqué d'être passé par là (la question d'étiquetage);

- une modification de l'image de soi accompagne ce séjour: on se sent traité et considéré comme irresponsable;

- les jeunes déclarent être satisfaits de leur séjour, ils ont l'impression d'avoir changé. Les acquisitions enregistrées (à l'école, dans les sports, les relations positives avec les éducateurs...etc.) sont ce qui est le plus apprécié;

- il y a une concordance entre ce que les jeunes ont rapporté avec les conditions de vie et l'idéologie en place. Les jeunes "ont vécu un rapport de force les obligeant à changer, et c'est bel et bien ce que, du moins théoriquement, l'idéologie dominante prescrivait: les changer, remédier à leurs failles, à leurs problèmes." (Paradis, 1992, p. 144);

- la problématique des jeunes en internat sécuritaire ne

devrait pas être isolée de la problématique plus globale des jeunes à l'adolescence et de leur position sociale. Ainsi, remis dans son contexte, le séjour des jeunes en milieu sécuritaire peut s'avérer profitable pour eux, comme ils le soutiennent eux-mêmes.

On peut se questionner sur le "conformisme" du discours tenu par les jeunes, remarque Paradis, mais si on accepte l'hypothèse que les jeunes disaient effectivement ce qu'ils pensaient au moment de l'entrevue, "il est alors possible d'interpréter que le discours conformiste tenu montre que le jeune accepte assez bien le jugement social que porte son entourage sur lui. En ce sens on peut s'inquiéter de l'impact de l'adoption "permanente" de l'idéologie institutionnelle". (Paradis, 1992, p. 151)

Dans notre travail, nous allons voir si certains de ces éléments ressortent des propos de nos jeunes maghrébins rencontrés concernant leur expérience de séjour en centre de réadaptation.

Le chapitre qui suit présentera la méthodologie utilisée pour les fins de cette recherche.

CHAPITRE II:
MÉTHODOLOGIE

A. Objectifs de la recherche

La présente étude porte sur l'expérience vécue par un groupe de jeunes maghrébins originaires du Maghreb (Maroc, Algérie)- en tant que jeunes appartenant à une minorité ethnique, dans des centres de réadaptation à Montréal. Elle vise à atteindre deux objectifs:

1. décrire l'adaptation de ces jeunes maghrébins placés en centre de réadaptation à Montréal.
2. informer le lecteur d'éléments importants propres à la culture maghrébine et nécessaires à une bonne compréhension de ce phénomène.

Ce que ces jeunes racontent à propos de leur histoire migratoire et de leur identité ethnique ainsi que leur perception de l'expérience vécue en centre de réadaptation, entre autres leur perception de leur acceptation en tant que jeunes appartenant à une minorité ethnique- soit par les éducateurs, soit par les autres jeunes de la majorité au centre, soit encore par les jeunes appartenant à d'autres minorités ethniques permet de dresser un profil de leur adaptation à la vie du centre et à la vie en société en général.

À travers le récit des jeunes maghrébins à propos de leur expérience aux centres de réadaptation, nous voulions investiguer les différents aspects suivants:

- Ces jeunes vivent-ils des difficultés particulières dans leur processus identitaire à deux cultures ?

- Réussissent-ils à avoir des amis dans le groupe majoritaire ?

- Rencontrent-ils des difficultés et des problèmes avec les éducateurs et avec les jeunes de la majorité ?
- Reconnaissent-ils la présence d'attitudes discriminatoires envers eux de la majorité culturelle.
- Comment perçoivent t-ils leur adaptation à la vie du centre ?

La section qui suit présente la démarche méthodologique.

B. Démarche méthodologique

1) Choix de l'approche qualitative

Compte tenu de la nature de notre projet d'étude et des objectifs visés, une approche qualitative a été privilégiée. C'est par le biais de cette approche qu'on peut aborder l'étude de la réalité, explorer et analyser des situations non (ou peu) connues. Et si, comme le souligne Deslauriers (1991), la supériorité méthodologique de la recherche qualitative est invoquée dans diverses situations, dont celles qui s'appliquent au niveau des recherches qui creusent en profondeur des complexités et des processus (p. 4). Dans le cadre de notre projet de mémoire, cette méthode semble la plus appropriée pour cerner en profondeur l'expérience de vie des jeunes maghrébins dans les centres de réadaptation. De plus, cette approche favorise le vécu des acteurs sociaux et permet d'obtenir des données en profondeur, c'est ce que nous avons cherché à atteindre: connaître l'expérience de vie des jeunes maghrébins dans les centres de réadaptation, c'est cerner tout le vécu de ces jeunes dans ces centres et dans la société en général.

2) **Projet par entretien non directif**

L'entretien non directif "invite le sujet à répondre de façon exhaustive, dans ces propres termes et avec son propre cadre de référence, à une question générale (le thème) caractérisé par son ambiguïté." (Ghiglione et Matalon, 1978, p.78). L'ambiguïté signifie, ici, la présence d'un thème qui introduit la discussion, tout en permettant au sujet de l'interpréter à partir de son propre cadre de référence. Notre étude obéit à ces critères puisque nous avons interrogé des jeunes maghrébins sur leur expérience de vie dans les centres de réadaptation, nous les avons donc, invités à nous parler, dans leurs propres termes et avec leur propre cadre de référence de ce sujet. Ce genre d'entretien nous permet d'atteindre des niveaux d'information plus profonds, et comme le souligne Michelat (1975):" l'information atteinte par l'entretien non-directif est considérée comme correspondant à des niveaux plus profonds, ceci parce qu'il semble bien qu'il existe une relation entre le degré de liberté laissée à l'enquêté et le niveau de profondeurs des informations qu'il peut fournir. La liberté laissée à l'enquête (la non directivité étant toutefois relative) facilite la production d'informations symptomatiques qui risqueraient d'être censurées dans un autre type d'entretien."

Donc, à notre avis cette approche nous permet de fouiller plus en profondeur l'expérience des jeunes maghrébins et de faciliter "l'émergence de ce contenu socio-affectif profond, en facilitant pour l'enquêté l'accession à ces informations que l'on peut atteindre directement. (Michelat, 1975, p. 231).

Et si dans l'entretien non directif, on s'adresse à un participant de la culture étudiée, on le fait parce qu'on considère

qu'il est représentatif de sa culture, tout "en lui demandant non plus ce qu'il sait, mais ce qu'il pense, ce qu'il ressent en tant qu'individu." (Michelat, 1975, p. 234). Notre étude s'adresse à de jeunes maghrébins, en tant que représentatifs de la culture maghrébine, et en leur demandant ce qu'ils pensent, ce qu'ils ressentent en tant qu'individus, on a essayé d'atteindre ce qui est sociologique. Michelat déclare à ce sujet que: "c'est à partir de ce qu'il y a de plus individuel et de plus affectif que nous allons tenter d'atteindre ce qui est sociologique." (Michelat, 1975, p. 234).

Toujours selon le même auteur "Si un membre de la communauté est bien considéré comme représentatif de sa culture, il l'est à travers sa singularité que nous considérons comme révélatrice. L'analyse porte plus sur ce qui est ressenti que sur ce qui est connu et cela à partir de la production de symptômes obtenus par l'entretien non directif." (Michelat, 1975, p. 234).

En effet, l'analyse de l'expérience de vie des jeunes maghrébins dans les centres de réadaptation et de leur adaptation à la vie du centre nous ramène à cerner toute la question de l'intégration sociale des Maghrébins, en tant que minorité ethnique dans la société québécoise.

3) Choix de l'échantillon

Notre population comprend sept jeunes maghrébins âgés de 13 à 17 ans séjournant en centre de réadaptation. L'appartenance à la minorité maghrébine a été définie de la façon suivante: ces jeunes et/ou leurs parents sont nés dans l'un des pays du Maghreb et sont de religion musulmane. Leurs propos ont été recueillis en entrevues

entre le mois de mars 1996 et le mois de mars 1997, à l'exception d'un entretien qui a été effectué en avril 1995. On sait que la taille de l'échantillon utilisé dans une recherche qualitative est souvent relativement restreinte (Michelat, 1975), et que l'analyse vise surtout l'étude en profondeur de ces cas. Il en va de même pour la présente recherche, puisque la taille de notre échantillon est relativement mince, cela est surtout attribuable à la présence relativement marginale des jeunes maghrébins dans les centres de réadaptation à Montréal, comme l'est d'ailleurs la présence de la population maghrébine au Québec. Dans la recherche portant sur le profil pluraliste des jeunes en difficulté d'adaptation suivis par les centres de réadaptation, effectuée par Messier et collaborateurs en 1992, on a estimé que les Maghrébins ne représentaient que 3% de la population multiethnique au Québec pendant l'été et l'automne 1990 -puisque la clientèle des centres québécois de réadaptation est passablement mobile, une journée repère a été fixée pour les fins de l'étude: celle du 31 mars 1991. Mais certains centres ont répondu en fonction d'une autre journée de l'été ou l'automne 1990- Donc, vu la marginalité de notre échantillon, et le fait qu'il ne se concentre pas dans un seul centre de réadaptation, nous étions obligées d'aller les chercher dans des centres différents, d'où la complexité des démarches et la longueur des délais d'attentes pour avoir des réponses à la présence ou non de jeunes maghrébins dans les centres de réadaptation et pour enfin obtenir l'autorisation d'effectuer des entrevues avec eux.

L'application du principe de diversification de l'échantillon, considéré comme étant très important dans la recherche qualitative (Michelat, 1975) n'a donc pas été facilité pour la chercheuse dans de telles conditions, puisque pour l'appartenance à la communauté

maghrébine six des jeunes sont Marocains et seulement un jeune est Algérien et on a pas eu l'occasion de rencontrer des Tunisiens. Cependant, on peut dire que l'échantillon semble s'être diversifié naturellement et par lui-même et ce par rapport à l'âge des jeunes rencontrés, ainsi qu'à l'âge à l'arrivée au Canada et aux motivations des familles des jeunes à la base de la décision de migrer et du statut à l'immigration. Le nombre, la durée, les motifs et les types de placement vécus par les jeunes maghrébins rencontrés sont aussi diversifiés.

4) Démarche auprès des centres d'accueil

Puisque la clientèle maghrébine des centres de réadaptation de Montréal est très marginale, nous avons commencé, en premier lieu par contacter les responsables des centres d'accueil de la région de Montréal pour nous informer de la présence ou non de ces jeunes. Cette démarche n'a pas été fructueuse puisque plusieurs nous ont informé qu'ils ne disposaient pas d'informations basées sur l'origine ethnique des jeunes et que leurs bases de données ne leur permettaient pas de retracer l'origine ethnique des jeunes. Les deux centres d'accueil qui ont accepté de nous donner cette information sont: Le centre de réadaptation Cartier et le centre Mont-Saint-Antoine. Après avoir reçu une copie de notre projet de mémoire, ils nous ont contactée pour nous donner les coordonnées de quelques jeunes maghrébins que nous avons rencontrés, après les avoir rejoints par téléphone. En tous trois jeunes ont été rencontrés après cette première démarche. La seconde démarche a été effectuée auprès de la Direction de la recherche et du développement des Centres Jeunesse de Montréal qui ont accepté de collaborer avec nous, après avoir reçu notre projet de mémoire.

Nous étions donc très enthousiaste à l'idée de pouvoir interviewer un grand nombre de Maghrébins par l'intermédiaire de la Direction de la recherche des Centres Jeunes de Montréal. Malheureusement, le recensement de la clientèle maghrébine en centre de réadaptation n'en offrait qu'une possibilité de six, répartis dans différents centre de réadaptation des Centres jeunesse de Montréal. De ceux-ci, quatre seulement ont accepté de participer à la présente recherche. Après avoir signé et retourné une formule d'engagement à la confidentialité à la Direction de la recherche et du développement des Centres Jeunesse de Montréal, nous avons reçu les noms des jeunes ayant accepté de participer à notre recherche, de même que les coordonnées des personnes avec qui prendre contact, ainsi qu'un formulaire de consentement libre et éclairé que nous devions faire signer à nos sujets de recherche. En plus, il nous a été précisé qu'en raison des règles d'éthique ayant trait à la confidentialité, nous ne pouvions prendre contact directement avec les jeunes. Ces recommandations ont été respectées puisque nous avons contacté les personnes ressources (les chefs de services) pour prendre rendez-vous avec les jeunes. En tout, quatre jeunes ont été rencontrés après cette deuxième démarche.

En vue d'élargir la taille de notre échantillon, nous avons entrepris une troisième démarche, cette fois-ci, auprès des Centres jeunesse de la Montérégie qui ont accepté de collaborer avec nous et qui nous ont informée dès le début que la possibilité de la présence de jeunes maghrébins dans leur établissement était très minime. Malgré cela, ils nous ont émis l'autorisation d'accès aux informations requises pour poursuivre notre recherche et il était entendu que cette autorisation serait conditionnelle à la présence de jeunes maghrébins dans leurs installations et de l'accord obtenu auprès d'eux, ainsi que de leurs parents s'ils ont moins de 14 ans.

Puisque les Centres jeunesse de la Montérégie ne disposaient pas d'informations basées sur l'origine ethnique de leur clientèle, les responsables ont lancé un "appel à tous" dans les milieux de réadaptation de leur établissement afin de tracer la présence éventuelle de jeunes maghrébins. Nous nous sommes alors raccrochée à ce dernier espoir, mais nos attentes ont été déçues, puisque aucun maghrébin ne se trouvait dans les Centres jeunesse de la Montérégie pendant cette période. Après de longs délais d'attente, nous étions obligée de terminer notre recherche avec un échantillon de sept jeunes, et afin de compléter certaines informations, nous avons contacté trois familles de trois de nos jeunes et c'est ainsi que nous avons eu des entretiens téléphoniques avec les mères de trois de nos jeunes qui ont accepté de répondre à nos questions.

La section qui suit traite de la façon dont se sont déroulés les entretiens.

5) Consignes utilisées et déroulement des entretiens

Puisque notre recherche porte sur l'expérience de vie de jeunes maghrébins, en tant que jeunes appartenant à une minorité ethnique, en centre d'accueil, nous avons lancé une consigne qui les invite à parler librement de leur expérience. (Voir l'Appendice I).

Tous les entretiens se sont déroulés dans le pavillon ou l'unité des centres d'accueil où se trouvaient les jeunes au moment des entrevues. Nous avons été accueillie, dans la plupart du temps par l'éducateur ou l'éducatrice du jeune en question (avec qui on

s'était déjà entretenue par téléphone), qui nous présentait au jeune et nous laissait après nous avoir réservé un endroit où l'entretien pouvait se dérouler dans une certaine intimité.

Règle générale, tous les jeunes nous ont accueillie chaleureusement, et plusieurs d'entre eux se sont empressés de nous embrasser sur les deux joues, geste auquel nous ne nous attendions pas, lors de la première entrevue, mais qui nous est devenu familier après ça. Un autre geste qui nous a bien marquée, c'est que certains jeunes nous ont demandé si nous voulions boire quelque chose, lors des entrevues.

Tous les jeunes nous ont exprimé leur joie de nous rencontrer, et nous ont avoué qu'ils ont aussitôt accepté cette rencontre, lorsqu'ils étaient informés que nous étions d'origine marocaine.

Avant le début de chaque entrevue, une petite discussion en arabe se déroulait entre la chercheuse et les jeunes et ce, afin de créer un climat confortable et informel et encourager les jeunes à prendre la parole et assurer de bonnes conditions pour le déroulement des entretiens.

On sait que les chercheurs qualitatifs ont identifié un certain nombre d'effets de "distorsion" dans les opinions des sujets interrogés, liés à certaines caractéristiques de l'interviewer. À ce sujet, nous pensons que le fait d'être du même groupe ethnique que nos interviewés a pu affecter leurs discours d'une façon positive, puisque dès le début de la rencontre, ils nous ont fait part de leur enthousiasme de nous rencontrer, en précisant bien que le fait d'appartenir au même groupe ethnique leur fait plaisir. En plus, nous avons pu remarquer que nos

interviewés nous ont perçue comme étant une confidente à qui ils se sont ouverts pour tout raconter, puisqu'il n'y a pas de distance de langage ou de culture qui nous sépare. (malgré que les entretiens se soient tous déroulés en français, on a eu, comme on l'a déjà mentionné, une conversation en arabe au début de la rencontre, et au cours de l'entretien, il arrivait que le jeune dise des mots en arabe).

De façon générale, les entretiens se sont très bien déroulés.

C. Analyse des entretiens

Nous avons analysé de manière thématique chaque entrevue réalisée afin de retracer la logique de chaque discours. Les propos recueillis ont été regroupés par thèmes et sous-thèmes. Ces derniers ont été puisés à l'intérieur même du discours de l'interviewé. Comme le soulignent Glaser et Strauss (1970), en agissant ainsi le chercheur "develops strong confidence in his categories, since they have emerged from the data and are constantly being selectively reformulated by them." (Glaser et Strauss, 1970, p. 76). Ainsi une grille a été constituée pour chaque entretien.

Nous avons aussi utilisé une analyse transversale, qui nous a permis, dans un premier temps, de trouver les liens entre les données et de les organiser, pour ensuite dégager les similarités, les divergences et les propos uniques.

Avant de passer à l'analyse, il nous semble important de dresser le portrait des jeunes rencontrés afin de mieux comprendre leurs propos et de bien saisir leur situation.

D. Description des jeunes maghrébins

Sami (17 ans) ¹

Sami est né au Maroc de parents marocains. Il y a vécu jusqu'à l'âge de onze ans avec ses grands-parents qui l'ont élevé. Ses parents étaient séparés avant même qu'il soit né, puisque son père a quitté sa famille pour venir au Canada, en abandonnant sa femme, qui était enceinte de Sami, et sa fille qui avait deux ans. Suite à ce départ du père, la mère de Sami s'est mariée et a eu deux enfants de son deuxième mariage. Et ce sont les grands-parents qui se sont occupés de Sami et de sa sœur et les ont élevés comme leurs propres enfants. Sami nous raconte comment ses grands-parents l'ont bien aimé et comment il a eu une enfance heureuse, entouré de ses grands-parents et de ses tantes et ses oncles, jusqu'à ce que son père fasse apparition dans sa vie à l'âge de onze ans et décide de le ramener ici au Canada, lui et sa sœur. Depuis, tout a basculé pour lui et sa vie a complètement changé. Il nous parle largement de son père qui les a maltraités lui et sa sœur, depuis leur arrivée au Canada jusqu'à la décision du juge. Il s'agit d'abus physiques, le père paraît-il les a battus à plusieurs reprises et est allé plus loin jusqu'à tenter de les tuer. Il semble que cette expérience l'a profondément touché et lui a laissé de graves séquelles . En plus de ces abus physiques dont lui et sa sœur étaient victimes, le jeune raconte comment son père a abusé sexuellement de sa sœur. Il remarque comment de tels gestes ne sont pas dignes d'un vrai musulman. Cette situation aurait abouti à leur placement (lui et sa sœur) dans des familles d'accueil. Le jeune nous dit qu'il a connu deux familles d'accueil, où il a passé trois années de sa vie et il raconte comment il ne se sentait pas à

¹ Des noms fictifs sont utilisés afin de protéger l'identité des jeunes interrogés

l'aise avec les deux familles d'accueil, parce qu'on ne lui faisait pas confiance et qu'on ne l'aimait pas. Le jeune dit qu'il était obligé de passer beaucoup de temps dans la rue et que c'est ainsi qu'il a appris à faire du vol à l'étalage, et qu'à un moment donné, il "s'est fait poigner par la police", et s'est trouvé en centre d'accueil où il a passé six mois, avant d'être placé dans le centre où nous l'avons rencontré, et où il venait de passer 10 mois, au moment de l'entrevue.

Le jeune nous raconte que tous ces facteurs, les mauvais traitements dont il a été victime de la part de son père et de la part des deux familles d'accueil, expliquent les problèmes qu'il a eus, et qu'il a encore, soit ce qu'il appelle "les mauvais coups", c'est à dire les vols à l'étalage et les vols d'autos, ou les problèmes de comportement, soit sa violence. Mais le facteur qui a joué plus est le fait d'être ramené par son père au Québec et être sujet d'abus physiques et de négligence de la part de celui-ci. Il nous raconte comment il a été violent, une fois rentré à sa première école.

Au long de l'entrevue, le jeune faisait le lien entre son histoire migratoire et les conflits ou les problèmes qu'il a eus avec son père, ses problèmes de délinquance et ses échecs scolaires.

Le jeune qui était encore en secondaire quatre, nous a largement fait part de ses problèmes concernant l'école. Parmi les motifs qu'il invoque pour justifier le fait que "l'école ne faisait pas son affaire", il y a d'abord la question de l'approche de la fin de son séjour dans quelques mois. Le jeune se fait beaucoup de

soucis quant à son sort après sa sortie, il semble confus, entre la joie d'être enfin libre et le fait de ne pas avoir un toit pour le ramasser. La solution d'un appartement supervisé n'est pas la solution miraculeuse pour lui, avec la petite aide qu'il recevrait, il ne parviendrait pas à subvenir à ses besoins les plus simples, nous disait -il, s'il ne réussissait pas à trouver un emploi.

Le jeune parle de ses travaux communautaires, en effet, suite à un vol d'auto, le juge lui a ordonné quarante heures de travaux communautaires à effectuer. Il semble préoccupé par cette décision et il veut en finir le plus tôt possible. Lorsque nous l'avons rencontré, le jeune n'avait effectué que cinq heures.

Quant à son séjour au centre, le jeune qui gravite dans le réseau depuis plusieurs années, nous transmet une vision du centre d'accueil comme étant un monde familier pour lui: " c'est comme n'importe où, il faut que tu saches faire ta place dès le début", nous disait-il à propos de son séjour au centre.

Concernant ses relations avec les éducateurs, le jeune avoue qu'elles sont conflictuelles, il nous a largement fait part des problèmes qu'il rencontre au centre avec son éducatrice. Il se perçoit mal compris par celle-ci qui, au début l'a beaucoup aidé, et qui maintenant s'y prend mal pour l'aider selon ses propos. Le jeune raconte comment son éducatrice n'a pas respecté sa volonté de faire un transfert à l'école du centre, qui est plus encadrante selon lui, et qui lui permettrait d'apprendre un métier, qui l'aiderait à se trouver un emploi. Il se sent discriminé, cela apparaît bien clair lorsqu'il invoque qu'un jeune québécois, qui suivait ses cours avec lui à l'école extérieure, a facilement eu son transfert à l'école intérieure, malgré que c'était" écrit dans

son plan d'intervention qu'il doit aller à l'école extérieure" précise notre jeune. Il insiste sur le fait que son éducatrice refuse de l'aider à supporter ses problèmes ou comme il l'a fait remarquer plusieurs fois, le long de son discours, elle s'y prend mal. Il a fallu qu'une personne étrangère, à l'extérieur du centre, lui parle et parvienne à enlever de sa tête l'idée de décrocher de l'école. Le jeune raconte que depuis la conversation qu'il a eue à l'école avec cette personne (un responsable québécois à son école), ses attitudes envers l'école ont changé, il a en effet commencé à s'intéresser à ses cours. Le jeune précise qu'il est maintenant déterminé à avoir son secondaire V et même plus. Tous ces changements sont survenus parce que quelqu'un lui a parlé pour quinze minutes, mais il aurait espéré que ça vienne de son éducatrice. En même temps, le jeune ne nie pas que les éducateurs font des fois de bonnes affaires. Il affirme que son éducatrice l'a vraiment aidé au début, et que " des fois elle fait vraiment sa job, même plus."

Quant à ses relations avec les autres jeunes du centre, le jeune dit entretenir de bonnes relations avec tous les jeunes peu importe leurs "nationalités", mais il paraît clair, à travers son discours qu'il a un seul vrai ami, qui est du même groupe ethnique que lui, Il s'agit d'un jeune tunisien qui se trouve au même centre avec le jeune. Il semble que les deux jeunes soient intimement liés l'un à l'autre, au moins du côté de notre jeune qui semble être au courant de tout ce qui se passe chez ce dernier.

Faouzi (16 ans)

Faouzi est né au Maroc de parents marocains. Il y a vécu jusqu'à l'âge de dix ans entouré de plusieurs membres de la famille

élargie. Il est l'aîné d'une famille de quatre enfants qui vit de l'aide sociale, le père, semble t-il, n'a pas réussi à décrocher un emploi stable, depuis son arrivée au Québec en 1990. Il avait un bon poste au Maroc qu'il a occupé pour une période de 14 ans et qu'il regrettait maintenant, d'après ce que Faouzi raconte. Sa mère est une femme de foyer, et qui a commencé à suivre des cours de perfectionnement de la langue française afin d'améliorer son français, ce qui montre qu'elle n'a pas une bonne scolarité. Le jeune dit que sa relation avec ses parents et le climat familial sont bons et qu'il a de la chance d'avoir de si bons parents.

Faouzi est en secondaire 2, ce retard scolaire l'affecte beaucoup et dit qu'il est en train de fournir beaucoup d'efforts afin de le rattrapper. Au moment de la rencontre, Faouzi est à son deuxième placement. Le premier serait survenu suite à des problèmes de drogue et à des conflits avec ses parents. Il semble que le jeune qui s'est enlisé dans un gang de jeunes marocains, a commencé à fumer et à prendre de la drogue. Cette situation aurait abouti à de sérieux problèmes scolaires pour Faouzi, ainsi que de multiples conflits entre lui et ses parents qui ont vécu cette expérience comme un vrai deuil. Quant au deuxième placement, il serait survenu suite à un vol qualifié que le jeune a commis avec un gang de marocains. Au moment de l'entrevue, Faouzi venait de passer six mois dans le centre d'accueil où nous l'avons rencontré et il lui restait encore cinq mois à passer.

Dès le début de l'entrevue, Faouzi fait le lien entre les problèmes qu'il connaît, et qui l'ont amené à être placé en centre d'accueil et son histoire migratoire. Il dit avoir vécu une enfance tranquille, heureuse et comblée au Maroc, entouré de ses grands-parents, de ses oncles et de ses tantes, rien ne lui manquait. Le

fait d'immigrer au Canada a bouleversé sa vie et celle de ses parents, nous raconte t-il. En effet, nous avons remarqué que la rupture avec sa famille élargie l'a beaucoup affecté, et tout son discours est centré sur ses souvenirs avec sa grande famille au Maroc, sur la place qu'elle occupait dans sa vie et la nostalgie qu'il ressent encore à cause de cette séparation. C'est d'ailleurs ce vide qu'il ressent -causé par cette rupture- qui l'a amené à aller chercher des amis et de s'associer à un petit gang de son quartier qui se composait des jeunes de différentes origines ethniques, avec lequel il a commencé à faire " des petits coups", et qu'ils ne lui ont pas causé des problèmes au début, nous confiait t-il. C'est en fréquentant une école pluriethnique que le jeune dit avoir connu un gang de jeunes arabes, Libanais, Algériens et Marocains, qui se rencontraient un peu partout. Mais c'est avec un gang de marocains que le jeune dit s'entretenir plus et avec lequel il avoue avoir commis ses plus gros délits. C'est donc, à cause de son adhésion à ce groupe de jeunes marocains que les problèmes ont commencé pour lui. Mais malgré le fait d'être conscient des graves conséquences de son appartenance à ce gang et malgré la bonne volonté de changer qui émane de son discours, notre jeune nous a révélé qu'il lui est très difficile de couper les ponts avec son groupe d'amis. C'est comme une deuxième rupture, après celle de sa grande famille, qu'on lui demande d'effectuer et cela risquerait d'être douloureux pour lui, il a peur d'en souffrir une deuxième fois.

Même si son choix là-dessus n'est pas encore clair, le jeune dit avoir deux bonnes raisons qui motivent sa volonté de changer, la première c'est surtout le fait de ne plus se retrouver en centre d'accueil, et la deuxième concerne ses parents. C'est pour ne plus faire de la peine à ses parents, qui l'ont toujours soutenu, que

Faouzi dit avoir la volonté de changer de conduite. Il nous dit avoir tous les moyens afin de réussir ce changement: il y a d'abord l'école à qui le jeune dit beaucoup s'intéresser au moment de l'entrevue, il nous a fait part de ses bons résultats en mathématiques (98%) et des efforts qu'il fournit dans les autres matières. Puis, il y a le sport qui l'intéresse aussi et à travers lequel il va essayer de remplir son temps. Mais ce qui le motive le plus, c'est la chance d'avoir de si bons parents, selon ce qu'il raconte, ces derniers lui ont toujours donné de l'amour et de l'affection et n'ont jamais cessé de le soutenir, malgré toute la peine qu'il leur a causée. Il ne nie pas qu'il a eu certains différends avec son père qui garde encore la mentalité marocaine (musulmane) très stricte et qui a de la misère à accepter les valeurs québécoises. Mais cela ne fait pas de lui un mauvais père, au contraire c'est un bon père qui aime tout ce qui a de mieux pour ses enfants, selon les propos de Faouzi.

Quant à sa vie au centre, le jeune dit qu'il parvient à la supporter, en sachant qu'il a à patienter seulement cinq mois pour pouvoir sortir et ne jamais retourner. C'est pour cela qu'il essaie de fournir beaucoup d'efforts à l'école pour ne pas avoir l'impression de perdre son temps au centre, et pour avoir une bonne motivation pour changer et marcher sur la bonne voie.

Ces motivations positives influent, nous semble t-il sur ses relations avec les éducateurs que le jeune perçoit comme bonnes, et il affirme qu'il n'a pas à se plaindre de ce côté. Selon lui, les éducateurs font très bien leur "job" et il ne considère pas qu'ils le traitent différemment des autres jeunes québécois.

Concernant ses relations avec les autres jeunes de son unité,

Faouzi dit entretenir de bonnes relations avec tous les jeunes peu importe leur origine ethnique.

De façon générale, le jeune se sent bien accepté et par les jeunes et par les éducateurs de son unité.

Karim (15 ans)

Karim est né en Algérie de parents algériens. Au moment de l'entrevue, son séjour au Canada était très récent, ça faisait seulement cinq mois qu'il avait rejoint sa mère et sa sœur déjà établies au Canada comme réfugiées politiques. Suite à des problèmes qu'il a eus avec sa mère, dès son arrivée au Canada, le jeune a été placé à la demande de sa mère. Le jeune semble t-il s'impliquait dans la vie privée de sa mère et sa sœur et critiquait sans cesse leurs comportements. Profitant de l'absence du père qui ne pouvait pas rejoindre sa famille à cause de son métier de juge en Algérie, le jeune jouait le rôle de l'homme de la famille et allait jusqu'à abuser physiquement de sa mère. Celle-ci ne pouvant plus supporter ses agirs, a demandé son placement.

Après avoir passé deux semaines dans un centre d'accueil, le jeune a eu un conflit avec un éducateur, suite à cela, il a été transféré dans un autre centre, plus sécuritaire où il venait de passer vingt et un jours, au moment où nous l'avons rencontré.

En s'entretenant avec Karim, on s'est trouvé devant un jeune déchiré, bouleversé par la guerre civile et les événements tragiques que son pays connaît encore. Notre jeune semble être marqué à jamais par les massacres commis contre des innocents Algériens, il nous a donné un récit troublant de certains de ces massacres dont il a été témoin, et auxquels il a lui-même échappé

par miracle, selon ce qu'il raconte.

Karim nous dit qu'il a eu une enfance très heureuse et "luxueuse". Il ne manquait de rien. Sa mère était médecin en Algérie, son père est encore juge là-bas. Il est le cadet d'une famille de trois enfants: une sœur qui allait finir ses études de vétérinaire en Algérie et qui est rentrée au Canada accompagnée de sa mère à cause de l'état d'alerte en Algérie et un frère qui est étudiant en chirurgie dentaire en Algérie et qui n'a pas pu rejoindre le Canada parce qu'il doit passer deux ans de service militaire pour avoir l'autorisation de quitter le territoire national, selon les règles établies en Algérie. Karim nous raconte qu'avant l'avènement des intégristes en Algérie, sa vie et celle de sa famille était tranquille et bien aisée. Ils habitaient dans une grande villa et voyageaient souvent en Europe, aux États-Unis et au Maroc. Du jour au lendemain tout a changé pour eux, ils ont tout perdu, leur richesse, leur tranquillité et la famille s'est brisée. Sa mère, accompagnée de sa fille a quitté l'Algérie pour se rendre aux États-Unis, où vivait déjà son oncle (le frère de sa mère) et après un bref séjour là-bas, elles sont rentrées au Canada et ont demandé le statut de réfugiés. Un mois plus tard, Karim les a rejoint ici tout seul, après avoir passé par une dure épreuve. En Algérie, il était en danger à cause des terroristes qui en voulaient à son père et à tous ceux qui travaillent avec le gouvernement, ainsi qu'à leur famille. Le jeune nous raconte qu'il fallait qu'ils changent (lui et les membres de sa famille) souvent de maison pour ne pas être repérés par les terroristes. Donc, n'ayant pas pu supporter tout ça, il a décidé de rejoindre sa mère et sa sœur, mais le chemin pour y parvenir n'a pas été facile, puisqu'il devait sortir du pays et rentrer au Canada sans visa. Nous imaginons donc, tout le stress qu'il a vécu avant d'arriver

ici, en passant par la Belgique, puis les États-Unis pour enfin retrouver sa mère et sa sœur. Le jeune nous raconte qu'il n'a pas dormi trois jours successifs et qu'il était très épuisé à son arrivée. Il jeune dit que c'est par miracle qu'il s'est trouvé ici sain et sauf et dit que tout ça s'est réalisé grâce à la bienveillance de Dieu qui l'a sauvé une deuxième fois. La première c'est lorsqu'il a échappé à une bombe qui a éclaté tout près de lui en Algérie, en laissant plusieurs victimes, plus de 200 morts, selon ses dires. Cet événement l'a beaucoup terrorisé et l'a marqué à jamais, nous raconte t-il, surtout le fait de voir des cadavres de jeunes enfants innocents déchiquetés par l'effet de la bombe et le fait de se trouver tout près du lieu de l'attentat terroriste et de réaliser qu'il aurait pu être parmi les victimes. Le jeune semble énormément affecté par les événements tragiques que connaît son pays, il nous a largement fait part de la situation qui règne là-bas. Mais, il reste encore préoccupé par plusieurs questions concernant le dilemme Algérien: qui est derrière tout ça? et pourquoi? et quels sont les intérêts de ceux qui commettent tous ces horribles massacres?

Si le jeune a fui le terrorisme de son pays qui a rendu sa vie - et celle de tous les Algériens- comme un enfer, au Canada il vit un autre enfer, selon ses propos. Il s'agit de son séjour au centre d'accueil qu'il qualifie d'enfer à cause des éducateurs et des autres jeunes, nous raconte-t-il. Il dit que les éducateurs sont tous contre lui à cause de son origine ethnique, parce qu'il est arabe musulman et surtout parce qu'il est Algérien et qu'il vient d'un pays qui a une mauvaise réputation au plan international à cause des intégristes et de la violence qui y règne. Il semble convaincu que tout le monde au centre s'en prend à lui à cause de son origine ethnique. Il nous raconte que son transfert -d'un

centre plus ouvert- au centre actuel où il se trouvait au moment de l'entrevue et qui est plus sécuritaire, est dû à un malentendu avec l'un de ses éducateurs qui ne l'aimait pas, selon ce qu'il raconte, et qui essayait tout le temps de l'humilier devant les autres en commentant sa religion et sa culture et en critiquant sa façon de parler, ce qui le mettait hors de lui. Il nous raconte qu'une fois, il n'a pas pu se contrôler à cause de son éducateur qui ne cessait pas de le rabaisser devant les autres jeunes qui riaient de lui, alors il a perdu le contrôle et a cassé une vitre. Suite à ça, le jeune dit qu'on l'a enfermé dans une chambre.

D'une façon générale, le jeune se sent isolé et mal compris et par les éducateurs et par les autres jeunes au centre. Il fait nettement le lien entre son origine ethnique et son histoire migratoire et le fait d'être mal accepté dans le milieu.

Mounir (16 ans)

Mounir est né au Maroc d'un père marocain et d'une mère allemande qui est décédée lorsqu'il avait 10 ans. Il est le cadet d'une famille de quatre enfants, une fille et trois garçons. Le père était rentré au Canada en 1991 comme éclaireur pour le reste de sa famille. Deux années plus tard, ses enfants l'ont rejoint pour vivre ensemble dans un appartement. Cette situation n'a pas duré longtemps puisque le père les a abandonnés pour ensuite retourner vivre au Maroc avec sa nouvelle femme et c'est ainsi que la famille s'est brisée. Puisque Mounir est le cadet de la famille, il est allé vivre avec sa sœur qui venait juste de se marier. C'est cette dernière qui aurait demandé le placement de Mounir en centre d'accueil à cause des problèmes qu'elle avait rencontrés avec son frère. Il s'agissait de vols successifs que Mounir avait commis dans l'appartement de sa sœur. Au moment de la rencontre Mounir

était donc à son premier placement, il avait passé six mois au centre et devait rester là jusqu'à l'âge de ses dix sept ans, pour aller en appartement supervisé.

Mounir dit avoir vécu une enfance tranquille au Maroc, sans histoire particulière auprès de ses parents et ses deux frères et sa sœur. Selon ce qu'il raconte, sa famille bénéficiait d'un niveau de vie élevé au Maroc puisque son père détenait une entreprise spécialisée dans la fabrication d'ordinateurs, installée à Rabat au Maroc. Il dit avoir fréquenté une école privée au Maroc et se décrit comme ayant été bon à l'école.

Selon ce qu'il raconte, les choses se seraient détériorées pour lui dès son arrivée au Canada à cause du fait d'être abandonné par son père. Le jeune semble en vouloir beaucoup à son père et pense même à se venger de lui. On le sent très enragé contre lui, contre "ce coup qu'il lui a monté": le fait de l'amener ici et de l'abandonner pour aller vivre avec sa nouvelle femme. Il dit qu'il ne lui pardonnera jamais ce coup et qu'il aura à en subir les conséquences -il nous a parlé à ce sujet d'un plan qu'il était en train de préparer à son père lui et sa sœur afin de se venger de lui-. D'après le discours du jeune, on voit que le fait d'être abandonné par son père l'a beaucoup affecté plus que la perte de sa mère. D'ailleurs, il nous a parlé de la mort de sa mère comme s'il s'agissait d'un simple événement, sans exprimer aucune amertume ni un moindre regret.

Le jeune met toute la responsabilité sur le dos de son père pour son retard scolaire. Il dit qu'à cause de lui, il n'a pas fréquenté l'école pour une période de deux ans, ce qui explique qu'il est encore en secondaire trois. Il dit que grâce à Dieu,

maintenant il s'intéresse à l'école et il obtient de bons résultats et qu'il a même un projet d'avenir: il espère devenir ingénieur en mécanique. Il nous a beaucoup parlé de son amour pour les automobiles depuis son jeune âge et nous a raconté comment il profitait de l'absence de son père -lorsque ce dernier était au Canada comme éclaireur pour sa famille- pour lui voler sa voiture et aller faire des tours avec ses amis, dès l'âge de onze ans et nous explique comment il avait réussi à obtenir un permis de conduire falsifié.

Quant à son séjour au centre, dès le début le jeune nous a fait savoir qu'il lui plaisait et que les six mois qu'il avait passé au centre se sont très bien déroulés pour lui et qu'il n'avait pas grand chose à dire là-dessus. Il dit qu'il s'entend bien avec les éducateurs et qu'il se sent bien accepté. Quant à sa relation avec les jeunes, il dit qu'il sait comment se comporter avec tout le monde et qu'il ne cherche pas à avoir des problèmes avec eux.

Mourad (17 ans)

Mourad est né au Maroc de parents marocains, il avait dix ans lorsque ses parents ont immigré au Canada en 1990. Il est le troisième d'une famille de quatre enfants, deux filles et deux garçons. Son frère aîné aurait connu plusieurs placements en centre d'accueil et vit maintenant en appartement. Il semble donc que notre jeune est en train de suivre les traces de son frère. Le père qui était chauffeur de train au Maroc, n'a pas pu décrocher un travail stable depuis son arrivée en 1990, et la mère reste à la maison. Donc, la seule source financière de la famille est l'aide sociale.

Mourad est encore en secondaire un et ce à cause de ses absences répétées de l'école. Le jeune dit qu'au Maroc, il ne se rappelle pas avoir eu des problèmes de comportement et qu'il a eu une enfance tranquille. Il dit aussi que les deux premières années ici au Canada s'étaient passées sans problèmes, qu'il fréquentait l'école assez régulièrement, et qu'il s'intéressait aux études. Ce n'est qu'après avoir fait partie d'un gang de jeunes maghrébins qu'il a commencé à s'absenter de l'école et à fuguer de chez lui. Et c'est ainsi que les problèmes ont commencé pour lui. Donc, son cheminement dans la délinquance commence ici, par le fait d'appartenir à un groupe de pairs délinquants et surtout par l'influence de son grand frère qui était déjà enraciné dans la délinquance.

Le jeune nous raconte comment lui et son frère ont profité de l'absence de leur parents qui étaient partis en voyage au Maroc pour prendre des mauvaises habitudes, boire de l'alcool, prendre de la drogue et commettre plusieurs vols. Quand nous l'avons rencontré, Mourad était à son deuxième placement. Il venait de passer neuf mois dans le centre d'accueil où nous l'avons rencontré et lui restait trois autres mois à passer. Ce placement serait survenu suite aux problèmes de comportement du jeune et précisément à cause de ses fugues répétées. Le jeune dit qu'il a commencé à fuguer, après le retour de ses parents parce qu'il avait déjà appris de mauvaises manières, avec son frère, et bien qu'il ne l'exprime pas explicitement, l'on comprend que ce nouveau mode de vie ait dérangé ses parents après leur retour du pays, ce qui est devenu une source de tension pour la famille.

Au long de l'entrevue, Mourad raconte que la cause de ses

problèmes, entre autres ses fugues répétées de la maison, réside dans le fait qu'il n'y avait pas de communication entre lui et son père qui garde la mentalité de son pays et qui refuse que ses enfants adoptent des comportements et des valeurs des jeunes québécois, comme le fait de sortir avec des filles et d'avoir des relations amoureuses avec des québécoises ou le fait de fumer des cigarettes et prendre de la drogue.

Concernant son séjour au centre, le jeune dit que les règlements sont sévères et dès le début de l'entrevue, il a commencé par nous décrire combien il trouve ça dur, le règlement, les punitions et la facilité avec laquelle il peut perdre les privilèges pour la moindre des choses.

Quant à ses relations avec les éducateurs, le jeune dit qu'elles sont généralement bonnes, à part quelques incidents qui témoignent; selon le jeune, d'une certaine injustice de la part de quelques éducateurs. Il décrit son éducateur comme quelqu'un de correct qui fait des efforts pour le comprendre et l'aider, même s'il le trouve un peu sévère lorsqu'il s'agit de faire respecter le règlement. Mais il dit qu'il agit de même avec tous les autres jeunes peu importe leur origine ethnique.

Concernant ses relations avec les autres jeunes de son pavillon, le jeune dit qu'il se sent un peu isolé, vu qu'il est le seul jeune immigrant du groupe, et depuis que ses deux amis (un haïtien et un latino), avec qui il s'entendait très bien, ont quitté le centre, ce sentiment est devenu plus fort chez lui.

Younes (13 ans)

Younes est le plus jeune des interviewés, il a 13 ans. Il

avait deux ans seulement quand ses parents ont immigré au Canada en 1986, il est donc arrivé très jeune ici. Deux ans après leur installation au Québec, ses parents ont divorcé. Son père est déménagé dans une autre ville, il s'est remarié et a eu deux enfants de son deuxième mariage. Younes et sa sœur aînée sont restés avec leur mère qui est sans travail. Ils vivent donc de l'aide sociale. Younes est encore en cinquième année élémentaire, il dit que l'école ne l'intéresse pas et qu'il a beaucoup de difficultés à se concentrer.

Younes débute l'entretien, en disant que même s'il est venu très jeune au Canada, il se souvient des bons moments de son enfance qu'il a passé au Maroc, parce qu'il y allait très souvent avec sa sœur et sa mère.

Quand nous l'avons rencontré, Younes était à son premier placement. Il lui restait un jour d'une sentence de quatre mois de mise sous garde ouverte, suite à plusieurs accusations de recels dont le jeune a été trouvé coupable et qu'il a commis en compagnie d'un gang de jeunes. En plus, le Tribunal a placé le jeune en probation d'une durée d'un an avec conditions, parmi lesquelles l'interdiction d'entrer en contact avec un enfant ou un jeune d'un gang.

Quant à son séjour au centre, le jeune nous le résume en deux mots : ses quatre mois de séjour sont bien passés pour lui. Tout en étant consciente de l'importance des éléments contextuels propres au séjour et au temps passé au centre et celui qui reste à passer, dans la production du discours, il nous apparaît très clair que ce genre de bilan fait par le jeune était contrôlé par le fait qu'il ne lui restait qu'une seule journée à passer au centre. Donc, en

tenant compte de cet élément contextuel, et en se trouvant devant un jeune qui s'était obstiné à ne rien dire à propos de son séjour au centre, nous étions obligée de lui poser quelques questions concernant son séjour et qui après une certaine hésitation, l'ont amené à nous livrer son expérience mais pas avec beaucoup de détails, comparativement avec les autres entrevues réalisées avec les autres jeunes. On dirait que le jeune avait hâte d'effacer tout souvenir de son expérience au centre, restant dans sa mémoire à la veille de sa sortie.

Concernant sa relation avec les éducateurs et les autres jeunes du centre, le jeune dit qu'il s'entend bien avec tout le monde.

Fatima (16 ans)

Fatima est née au Maroc, elle avait onze-ans quand elle est rentrée au Canada avec ses parents. Elle est la troisième d'une famille de cinq enfants. Elle est en secondaire trois, mais il lui reste encore des crédits du secondaire deux. Elle explique ce retard par les problèmes qu'elle a eus pendant les deux dernières années avec ses parents. Elle dit qu'elle est la seule à avoir des problèmes avec ces derniers, et que ses autres frères et sœurs mènent une vie normale sans histoires.

Au moment de l'entrevue, Fatima en était à son deuxième placement. Le premier serait survenu suite à une fugue du foyer familial et le deuxième à cause d'une autre fugue du centre d'accueil où elle était placée pour la première fois.

Fatima dit avoir eu une enfance tranquille au Maroc. Elle dit

qu'elle était heureuse en vivant entourée de ses grands-parents et de ses tantes et ses oncles, bref de tous les membres de la famille élargie. Elle nous a exprimé son désir de retrouver toute cette ambiance à laquelle elle rêve très souvent : l'ambiance des rencontres familiales en tout temps et surtout au temps des fêtes religieuses.

Bien qu'elle reconnaisse que la qualité de vie ici au Canada est meilleure que celle au Maroc, on ressent chez elle une certaine inquiétude face à la situation financière de sa famille. Elle nous raconte que son père n'a pas réussi à avoir un travail stable depuis leur arrivée ici au Canada et qu'ils vivent toujours de l'aide sociale.

Fatima dit que ses problèmes avec ses parents ont commencé lorsqu'elle a fait la connaissance d'un gang de filles avec lesquelles elle a commencé à sortir plus souvent et à rentrer tard le soir. Cette situation, nous raconte-elle n'a pas plu à ses parents surtout à son père qui garde toujours la mentalité de son pays et qui refuse de changer. Elle reconnaît qu'il est un bon père qui aime sa famille et ses enfants et qui essaie de les protéger. Mais elle lui reproche de trop s'attacher aux moeurs et aux traditions de son pays, surtout en ce qui concerne l'éducation de ses filles. Elle dit que son père la surveillait souvent, il surveillait ses entrées et ses sorties et critiquait sa manière de s'habiller et lui a défendu de revoir ses amis. Suite à ça, Fatima dit que la vie chez ses parents est devenue insupportable, ce qui l'a amenée à défier l'autorité parentale et à faire une fugue et c'est ainsi qu'elle s'est trouvée en centre d'accueil où elle a été placée pour une période d'un an. Lorsque nous l'avons rencontrée, Fatima avait passé six mois en centre d'accueil.

Concernant son séjour au centre d'accueil, Fatima dit que les six mois passés étaient très difficiles pour elle à cause du règlement qu'elle trouve trop dur. En plus, c'est du temps perdu son placement au centre, selon elle : les rencontres avec les éducateurs et le va- et-vient à la cour les lundis par exemple, ne lui font que manquer des cours et amplifier son retard scolaire.

Quant à ses relations avec les éducateurs, elle dit qu'elle ne s'entend pas bien avec la plupart d'entre eux parce qu'ils cherchent tout le temps à la provoquer et à la rabaisser en racontant de mauvaises histoires sur les Marocains et les musulmans en général, en leur attribuant certains comportements comme le fait que ces gens là maltraitent leurs enfants et leurs femmes. Elle dit qu'elle a elle-même entendu les éducateurs traiter ainsi son père. Elle nous affirme que les éducateurs québécois ne respectent pas ses croyances et ses traditions et qu'ils critiquent certaines de ses pratiques religieuses comme faire le Ramadan (le jeûne chez les musulmans), elle dit qu'ils n'ont pas arrêté de la harceler lorsqu'elle faisait son jeûne en lui posant toutes sortes de questions comme par exemple si ses parents la forçaient de le faire, alors qu'elle leur a répété plusieurs fois qu'elle le faisait de son propre gré.

Par contre, elle avoue s'entendre très bien avec une seule éducatrice qu'elle aime beaucoup parce que cette dernière essaie de la comprendre et surtout -précisait-elle parce qu'elle dit du bien sur les Marocains et connaît leurs traditions et leur culture. Il se trouve qu'elle a déjà visité le Maroc et qu'elle l'a beaucoup aimé.

Quant à ses relations avec les autres jeunes du centre, Fatima dit qu'elle entretient de bonnes relations avec les filles des autres "nationalités". Elle a une amie Cambodgienne et une autre Haïtienne avec lesquelles elle passe son temps. Elle nous a parlé aussi d'une amie québécoise avec qui elle s'entend très bien. Elle dit d'elle qu'elle est différente des autres québécoises parce qu'elle accepte "les gens qui sont différents, c'est à dire des autres nationalités" et ne les traitent pas de "sales immigrés" comme font les autres jeunes québécoises.

Voilà donc un bref aperçu de ce que les jeunes rencontrés disent avoir vécu. Les propos qu'ils nous ont livrés en cours d'entrevue font l'objet du prochain chapitre.

CHAPITRE III :

ANALYSE DES PROPOS DES JEUNES RENCONTRÉS

Dans le cadre de ce chapitre, nous allons présenter les propos des sept jeunes rencontrés concernant leur histoire migratoire et leur identité ethnique, ce qu'ils disent à propos de leur relations familiales, de leurs carrières scolaires, ainsi que leurs problèmes de délinquance. Il sera aussi question de ce qu'ils racontent à propos de leur expérience de placement et ce qu'ils disent en général de leur adaptation en centre d'accueil. Le chapitre comprend trois sections. La première section présente ce que les jeunes ont avancé concernant leur expérience migratoire et leur établissement au Canada à un âge relativement précoce, ainsi que la perception qu'ils se font de leur appartenance aux Maghrébins comme minorité ethnique. Par la suite, la deuxième section traite des relations des jeunes avec leur entourage (la famille, les amis et l'école), et de leur délinquance. Dans cette section, il sera question de dresser un profil socio-économique de la famille du jeune tel que présenté par les jeunes eux-mêmes, de leurs relations avec leurs parents ainsi qu'avec leurs amis. Nous aborderons aussi les difficultés scolaires telles que soulevées par les jeunes, ainsi que leurs problèmes de délinquance. Finalement, la dernière partie traitera de leurs perceptions du séjour effectué en milieu institutionnel, entre autres de leurs relations avec les éducateurs et avec les autres jeunes du groupe, et à travers cela leurs perceptions de leur adaptation à la vie du centre. Nous aborderons aussi leurs attitudes envers l'école en milieu institutionnel, ainsi que leur appréciation vis-à-vis ce séjour.

L'HISTOIRE MIGRATOIRE ET L'IDENTITÉ ETHNIQUE DES JEUNES MAGHRÉBINS

Cette première section présente les thèmes relatifs à l'histoire migratoire des jeunes maghrébins et à leur identité ethnique.

A. L'histoire migratoire des jeunes maghrébins

Tous les jeunes rencontrés sont des jeunes immigrés de "première génération", étant nés dans l'un ou l'autre des pays du Maghreb et venus ici à un âge relativement jeune. Tous sont entrés assez jeunes au Canada (de 2 à 11 ans), (à l'exception du jeune algérien qui avait 15 ans au moment de son arrivée ici). On est donc devant des jeunes qui sont nés dans leur pays d'origine et qui y ont passé une partie de leur enfance pour venir passer l'autre moitié dans leur pays d'accueil. Parmi eux, il y a ceux qui sont venus en même temps que toute la famille (dans quatre cas), d'autres ont été ramenés par l'un des parents (deux cas), il s'agit du père qui était déjà installé ici, et dans un autre cas, le jeune est venu tout seul rejoindre une partie de la famille, déjà installée ici. Toutefois, ces familles ne sont pas toutes réunies au Canada, puisque deux des pères et une mère restent encore au pays d'origine.

En plus de cette séparation de la famille immédiate vécue par certains de nos jeunes au cours de leur processus migratoire, figure une autre séparation dont tous nos jeunes nous ont parlé, c'est celle de la famille élargie. Ces derniers restent très attachés à leurs souvenirs avec leur parenté au pays d'origine et racontent comment rendus ici, ils ont perdu ce chaleureux soutien

familial.

Faouzi (16 ans) vit encore le deuil de cette séparation et presque tout son discours était centré sur ses souvenirs avec sa grande famille et sur la nostalgie qu'il ressent encore à cause de cette séparation. Les expressions qu'il utilise pour décrire sa séparation de sa famille élargie sont très significatives :

"Moi au Maroc, j'avais ma petite famille et ma grosse famille, j'avais toujours mes cousins et mes cousines, mes tantes et mes oncles et tout ça pour mes petits plaisirs. En venant ici, j'ai perdu un gros morceau, il me restait juste ma petite famille, je veux dire mes parents et mes frères et sœurs."

(Faouzi, 16 ans)

Nous retrouvons le même déchirement chez Sami (17 ans) qui est né au Maroc et qui a été ramené au Canada par son père à l'âge de onze ans. Ce père qu'il n'avait jamais vu ni connu jusqu'à cet âge. Le fait d'être ramené ici par son père l'a beaucoup affecté, selon ce qu'il raconte, c'est comme si on l'avait arraché de ses profondes racines. D'un monde plein d'affection et de sécurité, selon ses dires, ses grands-parents s'occupaient bien de lui "mes grands-parents nous ont bien aimés (lui et sa sœur), eux autres, ils ont toujours veillé sur nous et nos oncles aussi", à un monde insécure, plein de tortures. Lui aussi, il fait nettement le lien entre son histoire migratoire et les problèmes qu'il connaît: ses problèmes de délinquance et ses échecs scolaires.

Fatima (16 ans) qualifie la décision d'immigrer au Canada, que ses parents ont prise il y a 7 ans, d'"erreur grave" et d'événement tragique, parce qu'elle les a coupés (elle et sa famille) de leurs propres racines, en les éloignant de leur pays et de leur famille élargie, selon ses dires. Elle raconte qu'elle sent tout le temps qu'il lui manque quelque chose, et qu'il s'agit de ses grands-

parents, de ses oncles et tantes et de ses cousins et cousines avec qui elle a toujours grandi et qui étaient des personnes très significatives pour elle. Elle dit qu'elle rêve souvent de ces personnes et de sa vieille maison au Maroc.

Mourad (17 ans) parle longuement de ses souvenirs dans son pays d'origine avec sa famille élargie et évoque les rencontres chaleureuses entre les proches pendant les fêtes religieuses et pendant les jours ordinaires, puisque comme il le dit :

"On était toujours en fête, on se rencontrait presque à chaque jour puisqu'on habitait le même quartier. Je me rappelle que ma mère m'emmenait chez mes grands-parents presque à chaque jour quand j'étais petit. Et là c'était comme une fête pour moi parce que je rencontrais mes cousins et mes cousines et on s'amusait comme des fous. Et quand j'ai grandi un peu j'allais tout seul chez mes grands-parents et il y avait toujours quelqu'un là-bas : un cousin ou une cousine avec qui je passais mon temps à jouer, si tu savais comment ça me manque. Je me plaisais beaucoup avec tout ce bon monde là."

(Mourad, 17ans)

Karim (15 ans) se sent très déraciné parce qu'il a été obligé de quitter son pays à cause de la guerre civile qui est en train de ravager son pays, l'Algérie. Si pour les autres jeunes, l'entrée au Canada s'est passée, dans la majorité des cas en compagnie de leur famille, et que la décision d'immigration découlait d'un choix personnel (des parents), largement conditionné par des facteurs socio-économiques, pour Karim la situation n'est pas la même, puisqu'il a été contraint de fuir le terrorisme tout seul pour rejoindre sa mère et sa sœur déjà établies ici, en laissant derrière lui en Algérie son père et son frère qui ne peuvent pas quitter le pays. Comme les autres jeunes, Karim nous raconte comment il a passé une belle enfance, entouré des membres de sa famille et de sa parenté, ainsi que de ses voisins. Il avoue qu'il

ne s'est jamais senti seul, parce qu'il y avait toujours un oncle, une tante ou un parent chez lui. Il dit que malgré que ses parents étaient toujours absents de la maison, à cause de leurs occupations, sa mère était médecin et son père est encore juge en Algérie, il n'a pas eu l'occasion de souffrir de leur absence parce que ses grands-parents habitaient chez-lui et s'occupaient bien de lui.

Les exemples qui précèdent ne sont que quelques cas où l'on voit comment les jeunes maghrébins en tant que jeunes immigrés, ayant vécu l'expérience de l'émigration, conçoivent cette situation. Il s'agit pour tous ces jeunes, à l'exception du jeune Younes (13 ans) qui est venu au Canada à l'âge de deux ans, donc trop jeune pour s'en souvenir, d'une rupture, d'une séparation, d'un déchirement.

Donc, cet événement de changement culturel, de séparation (soit de la famille immédiate, soit de la famille élargie), qu'est l'immigration, intervient au sein même du processus de constitution de la personnalité de ces jeunes et affecte le réseau social noué autour d'eux, et c'est peut-être là que réside le problème.

Dans la revue de la documentation, il a été mentionné que le réseau social noué autour de l'adolescent est très important dans le développement de sa socialisation, puisque c'est toujours lors des interactions avec les personnes significatives du réseau social que le système des références et des normes des conduites s'élabore, se défait et se reconstruit. Or, ce "capital social" si important dans la constitution de la personnalité, nos jeunes maghrébins, comme jeunes immigrés, l'ont partiellement perdu. Ce n'est pas étonnant donc, de voir que ces jeunes maghrébins semblent

très affectés par leur histoire migratoire, puisqu'il a été question d'une "réduction drastique" de leur réseau social, - selon les termes de Michel Claes (1991) ou selon les termes de Faouzi d' "une perte d'un gros morceau"-, qui s'est trouvé réduit à la famille cellulaire, -à "un petit morceau", toujours selon les termes de Faouzi-.

De ces éléments concernant l'histoire migratoire de nos jeunes rencontrés, nous constatons :

- premièrement qu'il s'agit de jeunes immigrés de première génération : aucun d'eux n'est né au Canada et y sont venus à un âge passablement jeune. De leur côté, Messier et Toupin (1994) - dans leur recherche sur la clientèle multiethnique des centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation- ont souligné que les groupes cibles sont surtout des immigrés de première génération, puisque 64% des Haitiens et 79% des Latinos-Américains sont nés dans un autre pays que le Canada.

- Deuxièmement que l'immigration constitue une expérience difficile pour ces jeunes qui ont vécu des situations de séparations et de ruptures, soit qu'ils étaient séparés des autres membres de leur famille élargie, ou séparés de l'un ou l'autre de leurs parents ou bien coupés de leurs racines familiales et sociales.

Messier et Toupin (1994) ont remarqué que la séparation d'avec les parents au cours du processus migratoire de la famille semble le problème le plus important pour ces jeunes en difficultés. Ces chercheurs ont découvert qu'elle était prédictive de liens familiaux rompus et d'enfants abandonnés et à la charge des services sociaux.

Dans notre échantillon, deux jeunes semblent avoir vécu cette situation : Mounir et Sami, ce dernier a été séparé de sa mère et de ses grands-parents -qui l'ont élevés au Maroc- pour être ramené ici par son père qui l'a maltraité lui et sa sœur et c'est ainsi qu'ils se sont trouvés à la charge des services sociaux. Puis Mounir qui a été abandonné par son père qui l'a laissé ici avec sa sœur mariée et il est ensuite retourné vivre au Maroc avec sa nouvelle femme.

Les mêmes chercheurs ont trouvé que cette relation entre "enfants protégés mais coupés de leurs racines familiales et sociales" n'est pas exclusive aux groupes cibles, puisque plusieurs jeunes Blancs francophones et anglophones "de souche" sont aussi placés dans cette situation d'isolement social et de déracinement.

L'immigration constitue un événement de séparation et de rupture pour nos jeunes maghrébins. C'est dans ce contexte déjà affecté et perturbé que ces jeunes auront à se construire une identité et à se situer par rapport à leur famille d'origine et leur milieu d'appartenance et par rapport à la société d'accueil et ses institutions. Donc, comment nos jeunes maghrébins se définissent-ils ? et comment perçoivent-ils leur identité culturelle ?

C'est le thème qui sera abordé dans la section qui suit.

B. l'identité culturelle des jeunes maghrébins

Dans la revue de littérature, il a été mentionné que les difficultés à se définir sont grandes pour les adolescents immigrés qui, en plus d'être en quête de leur identité personnelle, sont à la recherche de leur identité ethnique. Ces difficultés s'amplifient, nous l'avons vu, lorsque la distance culturelle est grande entre le pays d'origine et le pays d'accueil, donc lorsque les influences des groupes socialisateurs sont contradictoires.

Les jeunes interrogés dans le cadre de ce projet ne font pas exception à la règle puisque la plupart d'entre eux semblent tiraillés entre deux modèles culturels différents. D'abord, ce sont des jeunes qui se définissent en fonction de leur appartenance nationale (marocaine ou algérienne) et ethnique (maghrébine). Ils abordent aisément les valeurs culturelles et affectives de leur milieu familial, donc de leur pays d'origine et avouent respecter certaines de ces valeurs auxquelles ils prétendent s'attacher. Mais en même temps ces jeunes manifestent leur opposition à d'autres valeurs culturelles de leur pays d'origine qu'ils rejettent catégoriquement et adoptent les mêmes comportements et le même mode de vie propres aux jeunes de leur génération et semblent vivre comme des jeunes québécois.

Parmi les thèmes soulevés par les jeunes, figurent ceux concernant les pratiques religieuses et les valeurs familiales concernant l'autorité parentale et l'indépendance des jeunes.

En premier lieu, nous allons voir comment ces jeunes perçoivent les pratiques religieuses propres à leur groupe

d'origine et par la suite, nous aborderons leurs perceptions des autres valeurs familiales surtout celles concernant l'autorité parentale et l'indépendance des jeunes.

1) Les perceptions des jeunes des pratiques religieuses

Sans exception, les jeunes interrogés se définissent tous comme Maghrébins (Marocains ou Algériens) et se réclament de la religion musulmane. Ils ont tous parlé de la prière et du jeûne du Ramadan, qui sont deux piliers, parmi les cinq piliers de l'Islam. Si on sait que la prière est une pratique religieuse quotidienne qui se fait cinq fois par jour et que le jeûne du Ramadan se fait pendant tout un mois à chaque année, on comprend peut-être pourquoi nos jeunes les ont facilement abordées, alors qu'ils n'ont pas parlé des autres piliers de la religion musulmane. Il semble que leur connaissance de la religion islamique est très fragmentaire.

Mourad (17 ans) dit qu'il fait le Ramadan mais ne pratique pas sa prière :

" Je ne fais pas la prière, mais mon père est très pratiquant, ma mère aussi. Mais je fais le Ramadan et cette année je l'ai fait ici au centre, malgré que c'est difficile ici à cause que tout le monde prend ici le déjeuner et c'est pas facile de voir tout le monde en train de manger, alors que toi tu peux rien prendre, mais ça me dérangeait pas trop. Par contre ce qui me dérangeait c'était surtout de les accompagner à la cafétéria, pendant le dîner."

(Mourad, 17 ans)

Donc, malgré ces circonstances difficiles, ce jeune maintient son attachement au jeûne du Ramadan, en même temps qu'il laisse tomber une autre pratique religieuse très importante dans l'Islam

qui est la prière.

Fatima (16 ans) se définit premièrement et avant tout comme musulmane, elle aussi dit faire le Ramadan. Son discours à ce propos reflète son attachement à cette pratique religieuse, malgré les attitudes négatives de son entourage au centre (les autres jeunes filles et les éducateurs)

"Lorsque j'ai fait le Ramadan, ils étaient comme choqués, ils me disaient ça ne te ressemble pas. Je leur ai dit (...) ça me concerne moi toute seule, je suis musulmane et je fais comme tous les musulmans, je fais le jeûne parce que Dieu nous l'a ordonné et c'est tout (...) ils me niaisaient avec toutes sortes d'histoires."

(Fatima, 16 ans)

Comme, les autres jeunes, Mounir (16 ans) dit qu'il ne pratique pas la prière, par contre lui aussi dit faire le Ramadan. Il dit à ce propos :

" Je suis marocain et je suis musulman et je le resterai pour toujours, Je fais le jeûne ici ou dans un autre pays, je le ferais pareil, même en Israël, je le ferais toujours."

Ce jeune nous a beaucoup parlé de son beau-frère (le mari de sa sœur) qui est très pratiquant et qui fait sa prière régulièrement et qui semble bien l'impressionner :

"lui il est un vrai musulman, il ne fume pas, il ne boit pas, ni hachisch, ni alcool, ni rien, même la limonade il n'en boit pas parce qu'il a lu dans un article que dans les boissons et les liqueurs il y a un certain pourcentage d'alcool."

Quant à lui, il avoue prendre de la bière de temps en temps, mais qu'il n'en abuse pas.

Karim (15 ans) est le seul des jeunes qui s'est distingué par sa bonne connaissance de la religion musulmane. Ceci n'est pas

surprenant, parce qu'il venait tout juste d'arriver de l'Algérie, où l'Islam a connu une grande renaissance pendant la dernière décennie. Ce jeune dit qu'il tient beaucoup à sa religion, qu'il pratique la prière et fait le Ramadan. En abordant le thème du terrorisme, Karim nous a longuement parlé de ce que c'est que l'Islam de ses principes et de ses vertus universelles. Et en dénonçant le terrorisme algérien et ses atrocités qu'il a lui-même vécues, il refuse catégoriquement de dire que c'est l'œuvre des musulmans.

"C'est vraiment insensé de croire que ces massacres et toute cette violence en Algérie sont commis par des vrais musulmans. Si on connaît bien ce que c'est que la religion musulmane, on va pas dire ça. En tout cas moi, je crois que ce sont les Israéliens et les Américains qui ont organisé tous ces massacres, qui leur payent les armes et c'est tout un complot contre l'Algérie. Moi, je l'ai dit et je le redis, quand je vois ça et que je pense à tout ce qui se passe, je dis que ce sont pas là des musulmans qui font ça."

Karim (15 ans)

Il paraît donc très clair que ces jeunes respectent, ou du moins prétendent respecter l'idéologie religieuse de leurs parents et se définissent, de manière dynamique comme musulmans. Mais à travers leurs propos, on voit qu'ils ne sont pas tous des pratiquants. S'ils prétendent tous faire le Ramadan, ils avouent tous - à l'exception du jeune Algérien- ne pas faire la prière, et quelques-uns disent prendre de l'alcool, et il y en a même qui ont eu des problèmes de drogues. Donc, en général les jeunes retiennent la croyance en l'Islam beaucoup plus que ses pratiques, et le fait qu'ils se définissent fortement comme musulmans et "pratiquants" ne constitue, selon nous, qu'une revendication à titre purement symbolique de leur identité ethnique. Et si on regarde de près les choix culturels faits par nos jeunes concernant les pratiques religieuses, on remarque qu'il s'agit là de choix qui

sont incohérents et donc "synchrétiques".

Nous avons déjà abordé, dans la partie de littérature concernant les modalités ou les stratégies de résolution de conflit suivies par les jeunes immigrés et leurs parents, proposées par Camilleri (1980) de l'équipe de Vaucresson, ce que c'est que le "synchrétisme" : il s'agit de choix incohérents faits par certains parents ou leurs enfants, comme le maintien obstiné du conformisme sur certains points, à titre purement symbolique, et l'abandon simultané d'autres valeurs importantes. Camilleri avait remarqué que l'observance rigoureuse du Ramadan alors que les autres prescriptions religieuses ne sont pas acceptées, constitue ce qu'il a appelé le "synchrétisme». On retrouve donc, ces choix synchrétiques chez nos jeunes rencontrés, comme nous l'avons vu, ces jeunes prétendent tous faire le Ramadan et ignorent ou à vrai dire transgressent les autres normes religieuses de leur groupe d'origine, comme le fait de boire de l'alcool ou de prendre de la drogue.

Après avoir abordé quelques points concernant les perceptions des jeunes maghrébins des pratiques religieuses propres à leur culture d'origine, il nous semble intéressant de voir quelles sont leurs perceptions des autres valeurs culturelles de leur groupe d'origine, surtout celles concernant l'autorité parentale et l'indépendance des jeunes. C'est le thème qui sera abordé dans la section qui suit.

2) Les perceptions de l'autorité parentale et de l'indépendance des jeunes

Puisque les jeunes rencontrés sont des adolescents âgés de 13 à 17 ans, il n'est pas surprenant que ces thèmes soient revenus régulièrement dans leurs discours.

Dans la revue de la documentation, il a été mentionné que l'immigration entraîne souvent chez les jeunes immigrés une rupture avec la génération des adultes, cela se manifeste par une très grande implication dans la culture adolescente et par un détachement de la société adulte, puisque ces jeunes commencent à questionner l'autorité parentale et à réclamer plus de libertés.

Les propos des jeunes interrogés dans le cadre de ce projet vont de pair avec ce qui était avancé à ce sujet, malgré que la culture maghrébine, comme on l'a déjà vu, repose sur le respect total de l'autorité parentale.

Nos jeunes contestent, d'une manière formelle, l'autorité de leurs parents surtout celle du père. Et même ceux qui disent leur témoigner beaucoup de respect, ne cachent pas leur malaise envers le durcissement des mentalités de leurs parents, surtout lorsque cela touche à leurs libertés personnelles et à leurs nouvelles habitudes de vie, propres aux jeunes de leur âge.

Les propos de Mourad (17 ans) à ce sujet rendent bien compte de la situation :

"(...) chez-nous, je peux pas fumer devant mes parents, mon père ne sait pas que je fume, ma mère a des doutes, ma sœur elle, elle l' sait et me comprend très bien (...) C'est mal vu chez-nous et par respect à mes parents, je fume pas devant-eux. Mais ça

me crée pas de gros problèmes parce que ça me dérangerait pas d'aller fumer dehors. Mais le gros problème c'était des filles, j'avais de la misère à dire que j'allais voir des filles et tout ça, à cause que c'est un péché aux yeux de mon père. Ma mère elle, elle comprend mais mon père non, et ça jamais. Et pourtant tout le monde fait ça maintenant, tous les garçons sortent avec des filles, je vois pas pourquoi moi je ferais pas pareil."

(Mourad, 17 ans)

Cet extrait est très important parce qu'il est riche d'informations concernant les valeurs propres à la famille maghrébine. On y trouve toute une série de comportements et d'attitudes à adopter ou à éviter au nom de ce qu'on a appelé, dans la partie de la documentation, la "Hchouma" ou la "pudeur" qui fait partie de l'éducation maghrébine. On ressort du texte les termes suivants : "je ne peux pas fumer devant mes parents", "c'est mal vu chez-nous", "par respect à mes parents, je ne fume pas devant eux", "j'avais de la misère à dire que j'allais voir des filles, à cause que c'est un péché aux yeux de mon père".

En découpant le texte, on peut le formuler de la manière suivante :

- dans la culture maghrébine, surtout celle des adultes, fumer est une mauvaise habitude, c'est pudique et par respect à ses parents, on ne doit pas fumer devant eux;

- pour les parents maghrébins, surtout les pères, fréquenter des amis de sexe différent du sien est considéré comme un péché.

Nous voyons clairement ici certaines valeurs de la culture maghrébine qui sont transmises aux enfants à travers l'éducation. Ainsi, on ne fume pas en présence de son père, parce que celui-ci a une autorité qui ne se discute pas. Cette autorité est reconnue

dans le respect qu'on lui prodigue. Et faire autrement serait manquer de respect ou de pudeur. On ne doit pas aussi fréquenter des amis du sexe différent du sien parce que ça relève du pudique, "c'est mal vu", selon les termes de notre jeune et c'est aussi proscrit par la religion musulmane, "c'est un péché" toujours selon les termes du jeune.

D'après les propos de Mourad, on voit que d'un côté, il respecte les valeurs culturelles de son milieu d'origine, en évitant de fumer devant son père, et d'un autre côté il fréquente des filles et réclame le droit de se comporter comme tous les autres jeunes de son âge. Cette réclamation se heurte à "l'indéfectible" attachement de son père aux anciens principes.

Fatima (16 ans), cette jeune fille qui dit avoir fugué de chez ses parents à cause de la mentalité de son père, qu'elle qualifie de trop rigide, invoque-t-elle aussi le même thème que Mourad, celui de l'indépendance et spécialement la liberté de sortir et d'avoir des amis(e).

"Mon père veut que je reste à la maison. Il veut pas que je sorte même les fins de semaine à cause que je suis une fille. Toutes mes amies font ce qu'elles veulent, et moi j'ai de la misère à faire accepter ça à mes parents. Vous savez que je suis partie de la maison à cause de ça (les sorties avec des amies). Ça arrivait des fois que je peux pas résister à la tentation et je me laisse aller avec mes amis, mais on faisait rien de mal, on allait juste chez une amie et on plaisantait, on dansait, ce qui fait que le temps passe très vite, et c'est déjà onze-heure ou minuit (...). On avait beaucoup de fun à être ensemble. Et quand je rentrais à la maison, c'était toujours la catastrophe, c'était tout le temps la même affaire. Mon père est toujours très fâché et s'en prenait à moi et à ma mère. (...) Ce qui me frustrait c'est qu'il ne disait rien à mon grand frère lorsque lui ça lui arrive des fois de rentrer tard. A moi, il disait que je lui manquais de respect et que je tâchais son honneur(...) Tu sais, mes parents me disent à chaque fois que je leur fais honte, devant nos amis marocains, à cause que j'ai fugué et que je suis en centre d'accueil, et à cause que tout le monde parle de nous maintenant." (Fatima, 16 ans)

Ce qui retient l'attention ici, c'est les thèmes suivants : "Mon père veut que je reste à la maison(...) à cause que je suis une fille", " il disait rien à mon grand frère lorsque lui ça lui arrive de rentrer tard", "il disait que je lui manquais de respect et que je tâchais son honneur", "je leur fais honte". On voit donc ici, tout ce que nous avons déjà mentionné dans la partie de la documentation, à propos de la femme et surtout de la fille dans la culture maghrébine : le fait qu'elle est une femme, elle est la garante de l'honneur de sa famille, et toute sa socialisation est basée sur ce rôle qu'on lui a attribué. Or, cette fille marocaine (Fatima) vit au Québec, il n'est pas étonnant donc, qu'elle met en cause ces valeurs traditionnelles et qu'elle adopte une attitude "moderniste" et "individualiste" qui la rapproche des autres filles de son âge.

D'ailleurs, les chercheurs de l'équipe de Vaucresson ont trouvé chez les filles d'origine maghrébine des différences de choix normatifs qui les éloignent du système culturel des parents, et de leur communauté. (Taoboada-Leonetti dans Malewska-Peyre, 1983). On peut voir l'origine de ces choix et attitudes, comme l'avance Leonetti (1983) dans l'aspiration à un autre statut de femme, et qui entraîne la désaffection envers d'autres valeurs : le respect et la soumission à l'autorité des aînés, la solidarité familiale, le sentiment religieux. L'adhésion à un système culturel tout entier paraît se défaire progressivement comme un château de cartes auquel on aurait enlevé l'une des pièces essentielles : la place accordée à la femme dans la société. (Leonetti dans Malewska-Peyre, 1983, p. 254).

Dans les propos de Fatima, cités ci-dessus, elle fait allusion

à une certaine discrimination faite par son père à son égard, lorsqu'elle raconte que ce dernier ne disait rien à son frère lorsqu'il lui arrivait de rentrer tard à la maison. Ici aussi on peut relever un certain choix "synchrétique" fait par ce père, tel que défini par Camilleri (1985) qui a remarqué que l'application différentielle des codes, selon les sexes, accordant largement au garçon l'usage des dispositions modernistes et les refusant à la fille, constitue un choix "synchrétique". (Camilleri, 1985, p. 75).

Faouzi (16 ans) conteste lui aussi l'autorité parentale, et spécialement celle de son père, lorsque celle-ci est trop rigide. Il raconte comment son père, à force d'avoir peur de perdre ses enfants, après leur arrivée au Canada, leurs refusait absolument tout, comme le fait de sortir et de fréquenter des amis, ce qui lui a créé beaucoup de problèmes, puisqu'il a vraiment perdu son contrôle sur lui et son frère.

"Au début c'était vraiment serré, on pouvait rien faire, sortir tard c'était pas question, mais je le faisais pareil. Puis après, il me disait : OK, tu sors puis tu reviens tout de suite, si je dis non je sortirais plus, si je dis oui j'avais pas le choix, je revenais à 4h ou 5h le matin. (...) Mes parents à un certain temps ont perdu le contrôle sur moi, je faisais juste à ma tête, je voulais rien savoir."

(Faouzi, 16 ans)

Il faut dire que c'est l'autorité du chef de la famille qui est contestée ici. Lorsque le père est absent c'est souvent la mère qui joue ce rôle. Dans ce cas c'est l'autorité de la mère qui est contestée par les jeunes.

C'est le cas notamment de Karim (15 ans) qui s'est retrouvé en centre d'accueil quelques mois seulement après son arrivée au Québec à cause des problèmes relationnels avec sa mère. Il dit à ce propos:

"Depuis les premiers jours de mon arrivée au Canada, ma mère voulait tout contrôler, il n'était plus question pour moi de sortir sans son autorisation, il fallait que je rentre à telle heure ou à telle heure, j'avais pas le droit de faire des amis, elle me disait, ici c'est un peu dangereux les grandes villes comme ça, la drogue, le trafic de la drogue et des armes et le sida et tout et toi tu ne sais encore rien, les premiers jours je n'avais rien dit mais après ça, quand j'ai commencé à aller à l'école, j'ai fait la connaissance avec des jeunes algériens et je voulais faire ce que je veux, comme font tous les autres jeunes d'ici."

(Karim, 15 ans)

Younes (13 ans) qui vit avec sa mère, est un grand fumeur, et ce malgré son jeune âge. Lors de l'entrevue, il nous a interrompu cinq fois pour aller fumer une cigarette. Lorsque nous lui avons demandé s'il fumait devant sa mère, il nous a répondu que :

"C'est pas de ses affaires, moi je fume comme je veux et quand je veux et j'ai pas de comptes à rendre à personne. Pis là ma mère, elle sait qu'elle n'a rien à dire "

Il paraît clair que ce jeune tient à son indépendance et à ses choix personnels, il se voit libre de faire ce qu'il veut, chez lui, il n'y a pas place à ses valeurs : le respect et la soumission à l'autorité du parent.

Ces quelques extraits tirés des récits des jeunes rencontrés, concernant leur perception de l'autorité parentale et de leur indépendance montrent que ces jeunes adoptent des valeurs et des modèles de type "moderne". Ils s'apparentent beaucoup aux jeunes québécois quant à leurs comportements, attitudes, opinions et jugements de valeurs. Malgré que quelques-uns semblent maintenir le respect et l'estime envers leurs parents, la plupart par contre, contestent fortement l'autorité parentale, leurs goûts et leurs habitudes de vie, comme les sorties, les fréquentations (avoir des chums), aller danser, fumer des cigarettes etc... sont plus proches

de ceux des jeunes québécois. Donc, ces jeunes font beaucoup de choix de type "moderne", ce qui les confrontent à de graves conflits avec leurs parents qui font plus des choix "rigides", comme le montrent les propos de nos jeunes. Dans la partie de la littérature, nous avons vu cette modalité qui est la "rigidité" et qui apparaît dans les travaux de Malewska-Peyre : il s'agit de la stricte observance des normes de la culture d'origine chez certains immigrés qui s'enferment sur leur propre culture et vivent selon les normes de leur pays d'origine, en refusant toute ouverture aux normes du pays d'accueil. Donc, d'une part, il y a les jeunes qui font beaucoup de choix de type "moderne" et d'autre part, on a les parents qui essaient de conserver la culture d'origine en la rigidifiant. On assiste ainsi à un certain décalage culturel entre les jeunes et leurs parents et leur communauté d'origine en général.

Les études de l'équipe de Vaucresson sont parvenues aux mêmes constatations. En effet, ils ont pu démontrer que les mineurs de justice originaires du Maghreb, garçons aussi bien que filles, font plus de choix de type "moderne" que les jeunes du groupe de référence, alors que la différence est orientée dans le sens inverse chez les Français et chez les Portugais et Espagnols. Les résultats ont aussi montré que les jeunes maghrébins et dans un degré moindre, parmi les filles, les jeunes qui n'ont pas comparu devant les tribunaux sont plus proches des valeurs et des normes de leur culture d'origine que les délinquants et les mineurs assistés. (Zaleska dans Malewska-Peyre, 1983, p. 196-197).

Par ailleurs, les résultats ont montré "l'existence d'un décalage culturel chez les mineurs de justice par rapport aux jeunes qui n'ont jamais comparu devant les tribunaux. Chez les

Maghrébins comme chez les Français, il s'agit d'un décalage qui les éloigne du modèle culturel dominant dans leur groupe d'origine." (Zaleska, dans Malewska-Peyre, 1983, p.198).

En général, nos jeunes rencontrés font beaucoup de choix culturels "synchrétiques" et adoptent des valeurs et des comportements de type "moderne". C'est ainsi qu'ils éprouvent de grandes difficultés à se situer entre les deux cultures, et les deux pays d'origine et d'accueil et développent, en quelque sorte, une double appartenance culturelle.

C'est le thème qui sera abordé dans la section qui suit.

3) Une double identité ethnique

L'histoire migratoire des jeunes, comme nous l'avons relatée dans la première section de ce chapitre nous a montré combien ces jeunes, qui sont tous nés dans leurs pays d'origine et venus au Canada à un âge relativement jeune, s'attachent affectivement à leur communauté d'origine. Leurs discours étaient riches d'informations concernant les habitudes de vie, les traditions et les souvenirs de leur enfance, dans leur pays, de la qualité des relations humaines et chaleureuses entre les membres de la famille élargie. Nous avons vu aussi, dans la section concernant l'identité culturelle de nos jeunes maghrébins, que d'une part ces jeunes prétendent s'attacher, du moins symboliquement à certaines valeurs et pratiques propres à leur culture et d'une autre part, ils s'attachent aux valeurs culturelles du pays d'accueil et font des choix de type "moderne", ce qui les place dans une situation de conflit entre deux cultures différentes.

Les propos de Fatima (16 ans) à ce sujet, nous semblent bien résumer la situation de la plupart de ces jeunes tiraillés entre deux cultures :

"Moi je veux tout simplement faire comme les autres filles que je connais, mes "chums", si non elles vont dire de moi que suis retardée, t' sais, je ne peux pas me sentir comme vieux jeu, je veux moi aussi faire comme les autres, je pense qu'il y a pas de mal à ça. Quand je sors avec mes amies, on fait pas de mauvais coups, on est là pour se défouler, pour danser et faire des blagues. C'est vrai que je suis musulmane, mais je suis aussi une fille moderne et émancipée."

Fatima (16 ans)

Cette même fille émancipée déclare, comme nous l'avons déjà cité qu'elle fait le Ramadan : " je fais comme tous les musulmans, je fais le jeûne parce que Dieu nous l'a ordonné (...) je le fais pour moi et pour mon Dieu"

Elle nous confie aussi qu'elle a refusé de faire la natation parce qu'elle ne veut pas exposer son corps devant des hommes et que la femme en Islam doit cacher son corps.

Les récits de la plupart des jeunes, sauf le jeune algérien, étaient pleins de révélations qui témoignent de leur appartenance effective à deux modèles culturels différents. Nous avons vu comment ils se définissent comme Maghrébins musulmans et comment ils prétendent s'attacher à certaines valeurs culturelles et pratiques religieuses de leur groupe d'origine, en même temps qu'ils en délaissent d'autres. On a vu aussi comment ils adoptent des comportements et des valeurs dites "modernes" québécoises ou occidentales, comme la plupart des autres jeunes québécois. Ce nouveau mode de vie à la québécoise provoque de violents conflits familiaux et parfois des ruptures, dont l'issue est souvent une intervention judiciaire.

Cette première section visait à donner un aperçu global des propos de nos jeunes Maghrébins de leur histoire migratoire et de leur identité culturelle. Il a été question en premier lieu d'une séparation et d'une rupture d'avec leur milieu d'origine, en pleine période de construction de leur identité personnelle. Ensuite, nous avons abordé leurs perceptions concernant leur identité culturelle, surtout en ce qui a trait aux pratiques religieuses et aux valeurs culturelles touchant l'autorité parentale et l'indépendance des jeunes. Enfin, nous avons traité de leur double identité culturelle.

La section qui suit présente leur propos concernant leur entourage immédiat, il s'agit de dresser un portrait de la situation socio-économique de leurs familles et de leurs relations avec celles-ci, de leurs amitiés (amis et gangs), de leurs fréquentations scolaires, ainsi que de leurs problèmes de comportement et de délinquance.

LES JEUNES, LEUR ENTOURAGE, LEURS PROBLÈMES DE COMPORTEMENT ET LEUR DÉLINQUANCE

Dans cette deuxième section, il sera question de présenter ce que les jeunes interrogés racontent à propos de leur entourage et de leur délinquance. La section comprend trois parties principales, la première traitera de ce que les jeunes avancent à propos de leur famille, et précisément de la situation socio-économique ainsi que de la nature des relations qu'ils entretiennent avec celle-ci, qui sont généralement conflictuelles. La deuxième partie examinera ce que ces jeunes disent à propos des groupes de pairs, soit les amis et les gangs. Par la suite, il sera question de présenter leurs propos concernant l'école. Finalement, dans la dernière partie, nous aborderons ce qu'ils disent à propos de leur délinquance.

A. Le jeune et sa famille

Les propos des jeunes étaient riches d'informations à propos de leurs familles et des problèmes qu'elles ont connus depuis leur installation au Québec. Il faut dire ici que les difficultés particulières à ces jeunes sont vécues simultanément avec les problèmes auxquels sont confrontées leurs familles. Parmi ceux-ci figurent surtout les handicaps socio-économiques et les problèmes familiaux tels les conflits parents-enfants. Ce sont les thèmes que nous allons aborder dans la section qui suit :

1) une situation socio-économique défavorable

Tous les jeunes abordent ce thème aisément et la plupart d'entre-eux l'évoquent en parlant des conséquences négatives de

l'immigration qu'ils ont subies eux et leur famille. Ils parlent de la déception de leurs parents qui se sentent trahis, en quelque sorte, parce qu'ils ont émigrés dans l'espoir d'avoir une meilleure vie, pour eux et leurs enfants, et de réaliser le rêve américain, alors qu'en réalité ils n'ont trouvé que du chômage et des emplois temporaires et instables et une situation socio-économique précaire.

Tous nos jeunes, à l'exception de Mounir, disent que leurs familles vivent de l'aide sociale. En abordant ce sujet, on a pu remarquer combien ils étaient gênés de dire que leurs parents ne travaillaient pas et qu'ils vivaient de l'assistance sociale.

Les propos de Faouzi (16 ans) à ce sujet rendent bien compte de cette réalité vécue par les jeunes et leur famille :

" Eux (il parle de ses parents), qui se sont sacrifiés pour nous et ont quitté leur pays pour nous donner une meilleure vie, ont été énormément déçus sur tous les plans (...). Mon père travaillait bien au Maroc, il était chauffeur de train pendant quatorze-ans et il faisait un bon salaire, et depuis qu'il est ici il n'a pas réussi à trouver un emploi stable. Maintenant, on vit de l'aide sociale. On avait notre propre maison, ma grand-mère vivait avec nous, on vivait très bien. Maintenant, on a plus rien, mon père ne travaille pas, il cherchait et cherchait du travail pour plusieurs mois, puis il n'en a pas trouvé. Quand on rentre au pays, d'après eux on est millionnaire et le pire c'est qu'on ose pas le dire, on ose pas dire qu'on est parti là-bas puis en fin de compte ce n'est rien, ce n'est pas ce qu'on pensait. On va quand-même montrer qu'on a la belle vie."

(Faouzi, 16 ans)

Ces propos nous aident peut-être à comprendre pourquoi ces jeunes se sentaient mal à l'aise de dire que leurs familles vivent de l'aide sociale.

D'autres jeunes disent que le fait que leurs parents et

surtout leurs pères ne travaillent pas, les rend vulnérables parce qu'ils se sentent inutiles et dévalorisés. Les propos de Mourad (17 ans) à ce sujet rendent bien compte de cette situation, lorsqu'il dit :

" Mon père fait rien pour l'instant, il était machiniste dans son pays et faisait assez d'argent. Ici, des fois il travaille, des fois non, ce qui fait qu'on est tout le temps sur le bien-être. C'est mal vu d'être sur le B.S et mes parents cherchent tout le temps à cacher ça, ils veulent pas que les gens qu'on connaît le sachent, surtout les gens de notre communauté. Mon père passe son temps soit à regarder la télé ou à parler au téléphone et parce qu'il n'a rien à faire tous les jours, il est tout le temps là en train de nous surveiller tous et de chicaner pour tout et rien. Donc, il n'y a pas moyen de lui échapper, on est tout le temps en chicane."

(Mourad, 17 ans)

Il ressort des propos de ces jeunes que leurs familles ne sont pas autonomes financièrement, et vivent donc, une certaine dépendance économique (l'aide sociale). Ce sont des jeunes handicapés de par leur milieu d'origine et sont, dans ce cas comme les jeunes mineurs de justice en général qui sont issus de familles ayant des conditions socio-économiques insuffisantes et propices à l'apparition de l'activité délictueuse, tel que nous l'avons rapporté dans la revue de littérature.

Cette situation socio-économique défavorable constitue une source même de plusieurs problèmes rencontrés par eux et leurs parents.

2) Une relation problématique avec la famille

Tous les jeunes en avaient beaucoup à dire à propos de leurs relations avec leurs familles, surtout avec leurs pères et leurs mères. Il s'agissait souvent de relations problématiques entre le jeune et son père ou entre le jeune et sa mère dans le cas des

jeunes qui vivaient avec leurs mères, comme pour Younes (13 ans) qui nous a largement parlé de ses relations conflictuelles avec sa mère et Karim (15 ans), qui a été placé à cause des problèmes relationnels avec sa mère.

Certains jeunes ont parlé des abus physiques et psychiques ou l'un ou l'autre, de la part de leurs parents dont ils étaient victimes. C'est surtout le cas de Sami (17 ans) qui avait beaucoup à dire de son père qui les a maltraités lui et sa sœur pendant deux ans, depuis son arrivée jusqu'à la décision du juge, il dit à ce propos :

"Rendus ici, il a commencé à nous torturer. La première journée de notre arrivée, il a frappé ma sœur. Il nous enfermait à la maison, et lui il sortait... Pendant deux ans,... il nous battait à chaque jour, cinq à six reprises qu'il nous battait dans la seule journée, c'était à toutes les jours". (Sami, 17 ans)

Le jeune évoque aussi comment son père est allé plus loin jusqu'à tenter de les tuer, lui et sa sœur, en utilisant des couteaux. Il semble que cette expérience l'a profondément touché et a laissé de graves séquelles sur lui. En plus de ces abus physiques dont lui et sa sœur étaient victimes, le jeune raconte comment son père a abusé sexuellement de sa sœur. Il remarque comment de tels gestes ne sont pas dignes d'un vrai musulman.

Mounir qui a été abandonné par son père après l'avoir ramené au Canada, puis il est retourné vivre au Maroc avec sa nouvelle femme, semble très affecté par cet abandon :

"Il nous a amené là, il disait qu'il nous aimait et qu'il nous a offert les études au Canada, c'était pas vrai, il nous a laissé ici pour se débarrasser de nous et vivre avec sa femme."
(Mounir, 16 ans)

Il nous parle d'un " complot " contre son père et qu'il était en train de préparer lui et sa sœur, pour le mettre en exécution lors de leur prochaine visite au Maroc.

D'autres jeunes comme Faouzi (16 ans), Mourad (17 ans), Karim (15 ans), Younes (13 ans) et Fatima (16 ans), parlent de leurs problèmes avec leurs parents concernant l'autorité parentale et leur indépendance. Nous avons déjà traité de ces conflits dans le chapitre précédent ; ils sont d'ordre culturel.

Donc, en général nos jeunes rencontrés ont connu des situations familiales qu'on pourrait qualifier de "difficiles".

La section qui suit traitera de leurs relations avec les jeunes de leur âge.

B. Les amis et les gangs

Comme on le sait tous, l'amitié est très importante dans la vie des adolescents. Les jeunes interrogés dans le cadre de ce travail ne font pas exception à la règle puisque ce thème est revenu plusieurs fois dans tous les discours.

Chacun des jeunes nous a parlé de ses amis, et puisqu'il s'agit de jeunes immigrés, qui sont venus au Québec après l'âge de dix ans, à l'exception de Younes (13 ans) qui est venu à l'âge de trois ans, la plupart d'entre-eux disent que l'immigration les a privée de leurs amis d'enfance, mais ils ne semblent pas très affectés par cette séparation. Comme nous l'avons déjà vu, c'est la séparation d'avec leurs membres de la parenté, restés au pays, qui les a profondément touchés. Et il semblerait, d'après leurs propos,

qu'une fois arrivés ici, ils étaient aller chercher des amis afin de compenser le vide qu'ils ressentait à cause de leur séparation de la famille élargie. C'est ce qui ressort des propos de Faouzi qui se distingue des autres en ce qui a trait à ses propos sur ses amis qui forment un gang de marocains :

"(...) c'est avec ma gang que je me trouve, que je me sens bien, c'est comme ma famille tu sais, comme je te le disais au début, moi au Maroc, je sortais de chez-moi, j'allais chez mon cousin qui est à côté de chez-moi, l'autre en haut de chez-moi, un peu partout il y a la grande famille, je sortais dans mon quartier j'étais bien connu, dans la rue tout le monde savait que j'étais le fils de un tel et tout ça. J'avais perdu tout ça quand je suis venu ici, j'avais seulement ma petite famille, je n'étais pas connu, et je voulais chercher ce que j'ai perdu, et j'étais aller le chercher mais peut-être de la mauvaise façon."

(Faouzi, 16 ans)

Il faut noter ici que Faouzi a été placé en centre d'accueil à cause d'un vol qualifié (vols de bicyclettes) qu'il a commis avec le gang, et malgré le fait qu'il est conscient des dangers que l'appartenance à ce gang lui cause, il avoue qu'il maintient encore son attachement à son gang et qu'il ne peut pas s'en débarrasser. Ces propos à ce sujet sont très signifiants:

"la seule chose qui inquiète les éducateurs ici et mes parents c'est mes amis, je n'ai pas encore fait de choix clair là- dessus, c'est la seule chose et c'est un des plus gros risques de me faire arrêter, ça je le sais très bien, mais je sais encore que mes amis c'est quelque chose important pour moi, c'est ma race et je me vois pas avec des amis d'autres nationalités, ça me serait pas facile de m'entretenir avec eux. Avec mes amis de ma gang, je me sens compris, on a la même façon de parler, les mêmes sortes de blagues. Avec d'autres races c'est pas la même chose, et comme on me l'a dit : ta race, il y en a beaucoup qui sont corrects."

(Faouzi, 16 ans)

Donc, le jeune évoque le sentiment d'appartenance et la recherche d'identité qu'il a trouvé dans son gang, ce qui explique

la force avec laquelle il s'y attache et la façon dont il le défend.

"Mes amis là OK, c'est une gang de Marocains, même s'ils ont chacun des petits problèmes, ce n'est pas comme les gangs des Latinos ou des Haitiens, ils vont pas te dire ça : va faire ceci ou cela et si tu vas pas le faire, c'est eux-mêmes qui vont te frapper ou quelque chose comme ça. Moi, les membres de ma gang, ils ont quand même tous des bons cœurs et on se comprend bien, personne n'est obligé de rien faire, moi la peur que j'ai c'est de moi-même, être tenté, je ne sais pas trop, de faire quelque chose ou bien que je sois là et il y a une bataille. C'est de ça que j'ai peur."

(Faouzi, 16 ans)

Et malgré le fait d'être conscient des dangers que son appartenance à son gang peut entraîner pour lui, notre jeune admet qu'il lui est difficile de s'en passer :

"C'est comme admettant qu'on va vous dire à vous que toute votre famille au Maroc, oncles et tantes etc... vous veulent du mal, puis vous le savez, vous savez que vous devez toutes laisser votre famille de côté parce qu'ils vont vous nuire. Même le fait que vous savez que ça va vous nuire, c'est pas facile pareil, ça reste votre famille. Mes amis c'est quasiment comme ça, vous comprenez."

(Faouzi, 16 ans)

On trouve le même attachement aux amis chez d'autres jeunes rencontrés comme c'est le cas pour Fatima, Mourad et Younes.

Fatima qui raconte que tous les problèmes qu'elle a connus avec sa famille et surtout avec son père, ont commencé lorsqu'elle a fait la connaissance d'un gang de fille, nous décrit bien l'influence des pairs comme suit :

" tout a commencé quand j'ai fait la connaissance de la gang des filles, c'est là que les problèmes ont commencé (...) c'est là quand j'ai commencé à sortir avec mes amies

surtout les soirs, que les problèmes ont commencé."

(Fatima, 16 ans)

Younes (13 ans), le plus jeune de nos rencontrés, nous a avoué avoir commis des vols de voitures avec un gang de jeunes de nationalités différentes. Le jeune nous a raconté qu'il ne pouvait pas se détacher de son gang et surtout de son chef qui est son meilleur ami, malgré que le Tribunal lui ait interdit d'entrer en contact avec ses membres.

Donc, les amis et précisément les amis délinquants semblent exercer une grande influence sur nos jeunes, et leur attachement à eux est très fort, malgré qu'ils soient conscients des conséquences négatives que cela entraîne pour eux.

Fréchette et LeBlanc (1987) ont trouvé que 92.5% des adolescents judiciairisés se distinguaient par un attachement marqué à des jeunes ayant commis des actes délictueux, alors que seulement 0.4% des adolescents conventionnels l'affirmaient ; d'autre part, 78.4% de ces derniers s'affirment faiblement attacher à de tels individus contre 1.3% seulement des premiers. (p. 177).

Dans la partie de la documentation, nous avons évoqué comment l'influence des pairs et plus précisément des pairs délinquants joue un rôle important dans l'adoption d'une conduite délinquante. (Les travaux de LeBlanc et Biron (1980), axés sur l'élaboration d'une théorie intégrative de la régulation de la conduite délinquante), et qui ont démontré une certaine corrélation de 0,47 entre le fait d'être en contact régulier avec des pairs délinquants et l'adoption d'une telle conduite. Les amis délinquants, qu'ils apparaissent d'ailleurs avant ou après les premières manifestations délictueuses, semblent donc constituer une condition tout à fait

propice au développement de la délinquance. (Fréchette et LeBlanc, 1987, p.165). Cela semble aussi vrai pour nos jeunes rencontrés, comme nous l'avons démontré dans cette section.

C. L'école

Tous nos jeunes parlent de l'école et leurs discours étaient riches d'informations à ce sujet. À travers leurs propos, nous avons pu distinguer deux positions différentes envers l'école : l'une positive et l'autre négative.

Nous l'avons vu, le fait de s'établir dans un nouveau pays à un âge relativement jeune, a eu bien des conséquences sur nos jeunes. L'impact de ce facteur dans l'attitude des jeunes envers l'école a été très déterminant, puisque tous les jeunes, à l'exception de Younes (13 ans) qui est venu au Canada à l'âge de trois ans, prétendent qu'aucun problème scolaire n'a été souligné avant leur arrivée au pays. En effet, ils disent tous avoir eu de bons résultats scolaires lorsqu'ils étaient dans leurs pays d'origine. La plupart d'entre-eux, comme le montrent leurs témoignages disent que l'immigration a eu un impact négatif sur leurs carrières scolaires.

Sami (17 ans) nous raconte, comme font presque tous les autres jeunes rencontrés, comment au Maroc, il était un très bon élève, et nous décrit bien le mauvais tournant que l'immigration a eu sur sa vie et sur sa carrière scolaire, il dit à ce propos :

"T'sais, quand j'étais au Maroc, j'aimais beaucoup l'école et mes grands-parents étaient fiers de moi, parce que j'avais tout le temps de très bons résultats. Je me rappelle qu'à chaque fois, t'sais quand ils nous donnaient nos bulletins, à la fin de chaque trimestre, il y avait toujours une bonne récompense pour moi(..) Jusqu'à

ce que mon père débarque un jour chez mes grands-parents(...) Il a réussi à les convaincre, en leur disant que là-bas, au Canada, ils (sa sœur et lui) auraient bien une meilleure vie et un bel avenir, il nous a décrit le Canada comme un paradis. (...) Rendus ici, il a commencé à nous torturer (...) alors on est resté deux ans sans aller à l'école, il nous battait à chaque jour (...) puis après quand je suis sorti de chez lui, j'étais tellement violent, j'étais à ma première école et j'avais genre cinq batailles par semaine." (Sami, 17 ans)

À cause de tout ce qui lui est arrivé, le jeune a pris la position suivante envers l'école : "L'école ça ne fait pas mon affaire." a-t-il bien précisé.

Mounir (16 ans) prétend lui aussi que le fait d'immigrer ici a eu un impact négatif sur sa carrière scolaire :

"Avant moi, l'école ça allait bien, j'allais dans un collège français privé, là ça marchait bien au Maroc. Mais en arrivant ici, je suis resté deux ans sans aller à l'école parce que mon père nous a laissés ici, moi, mes frères et ma sœur pour retourner vivre au Maroc avec sa nouvelle femme." (Mounir, 16 ans)

Donc, comme le témoignent ces propos, l'immigration et les séparations des jeunes d'avec les parents ou les membres de la parenté au cours du processus migratoire et les problèmes familiaux ont eu un effet négatif sur leurs carrières scolaires.

On trouve la même attitude (négative) chez Mourad (17 ans) qui dit :

"Dehors, j'avais des problèmes, j'allais pas à l'école. L'école ça m'intéressait plus, j'allais peut-être une fois par année parce que le reste je partais, j'allais voir les amis dehors." (Mourad, 17 ans)

D'autres jeunes dont Faouzi (16 ans) et Fatima (16 ans) parlent de la "classe d'accueil" en termes de "perte de temps" et de "gâchis", parce qu'elle leur a fait perdre, selon eux, trop de temps et leur a causé beaucoup de retards par rapport aux jeunes de

leur âge, comme le témoignent les propos de Faouzi :

"Je vais vous expliquer pourquoi je suis encore en secondaire II, moi j'ai 16 ans et je suis encore en secondaire II, je ne suis pas supposé l'être sauf que ce qui est arrivé c'est que j'ai fait une classe d'accueil et ça m'a perdu une année la classe d'accueil et comme en secondaire I, il y avait des choses qui préoccupaient ma tête, alors l'école ça n'était plus important pour moi, en secondaire II, j'ai décidé de me reprendre en main, je me suis dis j'ai déjà perdu deux ans ça me donne quoi l'école, ça me donne plus rien, alors je me disais toujours je suis en retard, je suis en retard ça me donne plus rien, mais ce que je faisais je me mettais encore plus de retard. En fait, j'ai perdu à peu près trois ans." (Faouzi, 16 ans)

Nos jeunes rencontrés se caractérisent, donc par des retards scolaires importants. Cette situation semble se présenter chez les jeunes judiciarisés. En effet, tel que mentionné dans la recension des écrits, Messier et Toupin (1994) ont trouvé que les adolescents hébergés en centre de réadaptation ont une moins bonne adaptation scolaire. D'autre part, il a été démontré qu'il existe une certaine relation entre l'inadaptation scolaire et la délinquance. En effet, plusieurs chercheurs dont LeBlanc et Biron (1980) et Caplan (1979) soutiennent la thèse selon laquelle le développement de la délinquance repose en grande partie sur des comportements inadaptés à l'école.

La section qui suit traitera donc de la délinquance et des troubles de comportements chez nos jeunes rencontrés.

D. Des troubles de comportement et de délinquance

La majorité de nos jeunes rencontrés (six jeunes sur sept) sont placés en centre d'accueil en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, il s'agit surtout de troubles de comportement (article 38 paragraphe h) dont fugues et problèmes

relationnels avec les parents - et dont nous avons parlé dans les sections précédentes - et d'enfants victimes de leur milieu qui sont associés notamment à la violence familiale, comme c'est le cas pour Sami (17 ans) qui a été maltraité par son père ; et à l'abandon de l'enfant, comme pour Mounir (16 ans) qui a été abandonné ici par son père et qui est retourné vivre au Maroc. Par contre, un seul jeune a été placé en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants, il s'agit de Younes, 13 ans qui a été reconnu coupable de plusieurs accusations de recels qu'il a commis avec un gang de jeunes. Il faut noter aussi que deux jeunes (Faouzi, 16 ans et Sami, 17 ans) parmi ceux qui sont placés en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse sont aussi des contrevenants, et conjuguent donc des dossiers de protection et de délinquance.

Faouzi (16 ans) qui a déjà été placé pour une première fois pour des troubles de comportement et surtout pour de la consommation de drogue a été placé pour une deuxième fois pour vol qualifié et possession d'armes, il s'agissait d'un vol de bicyclettes qu'il a commis en compagnie d'un gang de jeunes marocains.

Sami (17 ans), ce jeune qui a été maltraité par son père, puis placé dans deux familles d'accueil, pour ensuite être placé en centre d'accueil, nous a rapporté qu'il avait commis plusieurs vols d'autos pendant son séjour au centre et d'ailleurs il a été arrêté pour un vol d'auto qu'il avait commis avec un autre jeune et en conséquence le Tribunal lui a ordonné 40 heures de travaux communautaires qu'il devait accomplir avant la fin de son séjour au centre.

Donc, il ressort de ces éléments précédents que la majorité de

nos jeunes sont pris en charge et donc placés en centre d'accueil pour leur protection parce que leur sécurité et/ou leur développement est compromis, et ceux qui ont commis des actes délinquants (les jeunes contrevenants) l'ont fait dans le cadre d'une délinquance assez "bénigne" et souvent en s'associant à des pairs délinquants.

Cette deuxième section visait à donner un aperçu global des propos de ces jeunes maghrébins concernant leur entourage. Il a été question en premier lieu d'une situation socio-économique défavorable de leurs familles et d'une relation problématique entre celles-ci et ces jeunes. Ensuite, nous avons présenté leurs propos concernant leurs amis et leur appartenance à des gangs. Nous avons aussi traité de leurs retards scolaires. Enfin, nous avons discuté de leurs problèmes de comportement et de leur délinquance. La section qui suit présente leurs propos relatifs au séjour en milieu institutionnel.

LE CHEMINEMENT INSTITUTIONNEL

Dans cette troisième section, il sera question de présenter ce que les jeunes interrogés disent à propos de leur expérience en milieu institutionnel. La section comprend trois parties principales. La première relatera les difficultés que les jeunes disent rencontrer, surtout au début de leur séjour en institution, ainsi que les différents modes adaptatifs qu'ils développent au long de leur séjour en institution. La deuxième section traitera de leurs perceptions de leur adaptation et de leur intégration à la vie de groupe, en tant que jeunes appartenant à une minorité ethnique. Il sera question de présenter ce que ces jeunes disent à propos de leurs relations avec les éducateurs, ainsi qu'avec les autres jeunes du groupe, suivi de leurs perceptions de l'école en milieu institutionnel. Finalement, la dernière partie traitera de leur appréciation globale du séjour effectué en milieu institutionnel.

Les jeunes rencontrés ont parlé aisément de leur expérience en milieu institutionnel. La plupart d'entre eux ont abordé le sujet au tout début de l'entretien, dès que la consigne de départ leur a été lancée. On dirait qu'ils étaient prêts à raconter leur expérience et à parler de leurs perceptions du séjour effectué en centre d'accueil à quelqu'un de l'extérieur et qui, en plus, fait partie de leur groupe ethnique. Ceci à l'exception de deux jeunes, Younes (13 ans) et Mounir (16 ans), ce dernier nous a présenté le bilan de ses six mois passés au centre comme suit : "rien à dire ça se passe bien, j'ai une chambre, la bouffe est bonne, enfin moi, je peux faire un peu d'argent ici..." Ce n'est vraiment qu'après une certaine insistance de notre part, sous forme de questionnement, que le jeune s'est

relancé et s'est mis à raconter son expérience de placement. Quant à Younes, malgré le fait qu'il nous a bien accueilli et malgré l'enthousiasme qu'il a démontré au début de l'entrevue, en parlant de ses souvenirs d'enfance au Maroc, lors de ses voyages d'été avec sa sœur et sa mère, il n'a parlé que peu de son expérience au centre et il paraissait très clair durant l'entrevue qu'il ne voulait rien savoir à ce sujet, puisque tout ce qu'il avait à dire à chaque fois qu'une formule de relance était lancée de notre part afin de l'amener à aborder le sujet, que ses quatre mois de séjour au centre se sont bien passés pour lui. Comme nous l'avons déjà mentionné, cette réticence peut-être expliquée par le fait que l'entrevue s'est déroulée la veille de sa sortie du centre.

A. Des débuts difficiles

Tous les jeunes rencontrés disent avoir vécu des moments difficiles, pendant les premières semaines de leur placement en milieu institutionnel. Qu'il s'agisse de leur premier placement, du deuxième, du troisième ou du quatrième, la plupart d'entre eux ont commencé l'entretien en disant combien ils ont trouvé ça dur leur début de séjour en centre d'accueil. Puis chacun d'entre-eux commence à expliquer en détail pourquoi le début du placement lui paraissait si dur que ça.

Pour beaucoup de jeunes cela est dû au sentiment d'isolement et de solitude provoqué par la coupure brusque du monde extérieur et de tout ce qui leur était familier, C'est le cas notamment de Sami (17 ans) qui a connu plusieurs placements et en était à son quatrième. Donc, malgré qu'il se soit habitué de changer de place, il dit à propos des premières semaines de son placement au centre,

où il venait de passer dix mois, lorsque nous l'avons rencontré, ce qui suit :

"Au début, quand j'étais rentré au centre, ça n'a pas bien fonctionné, ça fonctionnait mal, j'étais nerveux, je n'ai pas accepté le fait d'être ici. Au début, j'étais tout seul et ça allait super mal."

(Sami, 17 ans)

Pour certains autres jeunes, c'est la privation de liberté et les règlements qui leur sont imposés qui rendent leur vie insupportable au centre d'accueil, comme c'est le cas pour Mourad qui évoque le fait d'être privé de sortir et les punitions :

"Au début, quand je suis arrivé ici, j'ai trouvé ça dur parce que j'étais déprimé de ne pas sortir et si tu fais la moindre chose tu te mets en chambre des heures, t'sais une heure, deux heures pour une petite affaire, moi je trouvais ça dur au début."

(Mourad, 17 ans)

Donc, le fait d'être privé de sa liberté et d'avoir à se soumettre à un certain contrôle est vécu comme difficile pour la plupart des jeunes qui ont hâte de quitter le centre pour pouvoir retrouver ce qu'ils ont perdu, c'est ce que nous retrouvons dans les propos de Younes pour qui il ne restait qu'un jour à passer au centre, au moment où nous l'avons rencontré.

"Je suis très excité à cause que demain je vais quitter ce centre et je vais être enfin libre, libre de sortir et d'entrer à n'importe quelle heure, sans contrôle, ni problèmes avec les responsables, ni de comptes à donner. "

(Younes, 13 ans)

D'autres jeunes démontrent leur mécontentement envers les règles imposées par les éducateurs, comme c'est le cas de Sami qui nous raconte, avec plein d'amertume et de rancune, comment il s'est fait couper ses fins de semaine par son éducatrice, après lui avoir confiée qu'il a été impliqué dans un vol, et qu'il a aussitôt

regretté son geste :

"Eux-autres, ils te coupent tes fins de semaine, t'enferment dans ta chambre, ils punissent, c'est la seule manière pour eux-autres de régler les affaires. Tu sais comme mon éducatrice, je la maudis, je la hais, à cause que l'autre jour j'ai fait un vol, et je l'ai regretté, alors je lui en ai parlé, je lui ai dit : j'ai besoin d'aide, je veux arrêter (...) là, t'sais ce qu'elle m'a dit : je vais te couper tes fins de semaine."
(Sami, 17 ans)

D'autres jeunes ont même tendance, pendant les premières semaines, à refuser le fait d'être placés et s'accrochent désespérément à l'espoir de sortir dans les plus brefs délais, comme c'est le cas de Karim qui a été placé par sa mère suite à des problèmes relationnels qu'elle a eus avec lui dès son arrivée de l'Algérie, et qui, au moment de l'entrevue, avait passé seulement vingt et un jours au centre d'accueil où nous l'avons rencontré, et ne savait pas combien de temps il lui restait à passer au centre. Ce jeune refuse l'idée même de son placement et n'accepte pas d'être stigmatisé comme délinquant et d'être placé parmi des "vrais délinquants".

" C'est insupportable de vivre ici, j'ai trouvé ça très dur de vivre au milieu de jeunes qui ont commis toute sorte de crime, il y a là des voleurs et des agresseurs et je ne sais pas quoi, et il faut que tu restes toujours sur tes gardes, surtout si tu n'es pas de leur nationalité. Moi, je ne suis pas un délinquant, j'ai bien été éduqué, mes parents ne m'ont jamais privé de quelque chose, je n'ai jamais volé, il y a des jeunes qui ont volé et qui restent même pas un mois, moi, je n'ai rien fait et je suis là, mais je pense que je vais sortir d'ici dans une semaine ou deux, ma mère m'a dit qu'elle va parler à la travailleuse sociale." (Karim, 15 ans)

Ce jeune fait allusion à son appartenance ethnique en expliquant pourquoi il lui est insupportable de vivre au centre parmi d'autres jeunes qui sont majoritairement des québécois.

En général, la plupart des jeunes sont d'accord pour dire que

le début de leur placement en centre d'accueil est vécu comme une période assez difficile mais qu'avec le temps les choses se replacent. Il s'agit pour chacun de réussir à faire sa place dans sa nouvelle vie, parmi d'autres jeunes, ainsi qu'une équipe d'éducateurs qu'ils vont côtoyer chaque jour. Nous croyons que les propos de Sami résument bien cette réalité :

" C'est ça, au début quand j'étais arrivé ici, c'était pas mal difficile, je connaissais personne, puis après les choses se sont réglées, c'est comme n'importe où, il faut que tu saches faire ta place dès le début, t'sais, sinon ils t'écœureront et te laisseront pas tranquille." (Sami, 17 ans)

Donc, pour la plupart des jeunes le début du placement en centre d'accueil est vécu comme une période difficile dans leur cheminement institutionnel à cause des nouvelles conditions de vie de l'internat auxquelles ils ont de la difficulté à s'adapter. Et comme le souligne Robin Paradis (1992) à propos des débuts difficiles de l'internat en milieu sécuritaire, vécus par les six jeunes qu'il a interviewés : " En premier lieu, le jeune qui dans la plupart des cas est en "party", en situation de galère avant d'entrer, est assailli, littéralement gelé par la rigueur du milieu, la réclusion et l'exagération des règlements. C'est ce passage d'une totale liberté à une quasi-absence que je qualifie de "choc psychologique"."

Comme réaction à ce nouveau milieu de privation de liberté et pour survivre et surmonter ce choc, les jeunes sont appelés à développer différents modes adaptatifs.

Donc, quels sont les différents modes d'adaptation suivis par nos jeunes maghrébins ? et comment perçoivent t-ils leur adaptation à la vie du centre ? Et est-ce que leur appartenance ethnique joue

un certain rôle sur cette adaptation? Ce sont les thèmes qui seront abordés dans la section qui suit.

B. L'adaptation et l'intégration à la vie du groupe

1) les modes d'adaptation à la vie du centre

1.1 La révolte ou l'opposition

Robin Paradis (1992) a constaté que les jeunes séjournant en centre d'accueil sécuritaire, qu'il avait rencontrés, ont traduit leurs premières réactions aux nouvelles conditions de vie en milieu institutionnel par la révolte et l'opposition.

L'on retrouve les mêmes réactions chez plusieurs de nos jeunes, qui ont exprimé cette révolte par le refus d'accepter certains règlements, (comme l'obligation de rentrer au centre le dimanche soir ou le lundi matin après les sorties de fin de semaine) comme c'était le cas pour Mourad (17 ans) et Fatima (16 ans) ou par la confrontation (verbale ou physique) avec les éducateurs, c'est le cas notamment de Karim, ce jeune algérien qui était à son premier placement et qui, au moment de l'entretien, se trouvait en centre d'accueil depuis seulement trente six jours. Il aurait été transféré d'un centre plus ouvert, où il a passé seulement quinze jours, au centre actuel où il se trouvait au moment de l'entrevue et qui est plus sécuritaire, à cause d'un conflit qui l'opposait à son ex éducateur, ce dernier ne l'aimait pas, selon les dires de notre jeune, à cause de son origine ethnique, et n'arrêtait pas de l'humilier devant les autres. La réaction du jeune était forte, comme le montrent ces propos :

" Mon éducateur n'arrêtait pas de m'humilier devant les autres, il commentait ma religion et ma façon de parler et tout le monde se moquait de moi, alors j'étais sur mes tensions parce qu'il m'a provoqué, et j'ai cassé une vitre (...) alors il a déposé une plainte contre moi quand j'ai dit que tu vas le payer pour m'avoir humilié devant les autres, (...) alors on m'a enfermé."

(Karim, 15 ans).

Quand nous l'avons rencontré, Karim était donc, en pleine étape de révolte et d'opposition.

Les autres jeunes rencontrés avaient déjà dépassé ce stade-ci, néanmoins, ils gardaient encore des souvenirs de leurs premières réactions au placement, qu'ils abordaient au cours de route. Comme Fatima, ses premières réactions à son placement, elle les a manifestées par deux évasions des centres d'accueil, où elle a été placée, la première est survenue quelques jours seulement après son placement, et comme elle l'exprime elle-même :

" (la police) m'ont emmené dans un centre X et delà je me suis enfuie parce que c'était insupportable pour moi, il n'y avait que des québécoises et je ne pouvais pas m'adapter au centre alors je me suis évadée de là et je suis allée chez-nous".

(Fatima, 16 ans)

Cela lui a coûté un transfert à un centre d'accueil plus sécuritaire, et cette fois-ci encore, elle a récidivé, et n'a pas respecté le règlement, comme elle le raconte elle-même :

" au début, j'avais le droit de sortir les fins de semaine, mais une fois j'ai pas respecté le règlement, j'étais allée puis je voulais pas retourner et c'est ça, la police est venue me chercher et m'ont ramené ici et comme ça, ils m'ont dit : t'as pas le droit de sortir les fins de semaine."

Fatima n'est pas la seule à avoir manifesté, pendant les

premiers mois de vie en milieu institutionnel, son opposition aux règlements auxquels elle devait se soumettre. Mourad raconte, lui aussi, qu'il avait de la misère, au début de son placement, à se soumettre aux règlements imposés par le centre, ce qui lui a coûté des prolongations de séjour en centre d'accueil, et la privation des sorties de fin de semaine. Voilà, comment il nous décrit ses premières réactions à son placement :

" il s'agit de fugues et de non respect des règlements, c'est ça quand je sortais les fins de semaine, je revenais pas le dimanche ou le lundi matin au centre comme c'est le règlement, moi je profitais de l'occasion pour aller voir mes amis (...) et j'avais pas le goût de retourner au centre et c'est comme ça la même affaire, la police vient me chercher et m'emmène au centre et j'ai eu une prolongation en conséquence."

(Mourad, 17 ans)

Quant à Younes, le plus jeune de nos interrogés, il décrit cette période de révolte comme suit :

" T'sais moi au début, j'étais comme révolté, ça été ben dur pour moi, t'sais tu changes de place, t'es plus chez-toi, t'es loin de ta famille, de tes amis, d'un coup tout change pour toi, c'était pas mal dur à prendre, (...) c'est ça j'étais pas mal révolté."

(Younes, 13 ans)

Donc, plusieurs de nos jeunes ont réagi par la révolte ou l'opposition aux nouvelles conditions de leur internement, comme le montrent les quelques extraits tirés de leurs récits. Or, après cette période de révolte et d'opposition, s'installe une autre qui, cette fois-ci, est marquée de passivité et de conformisme, c'est la deuxième étape d'adaptation à la vie du centre.

1.2 le renoncement, la passivité ou le retrait

Comme il a été mentionné précédemment dans la partie de la

revue de littérature, selon Paradis (1992), la deuxième étape d'adaptation est caractérisée par un certain retrait, une passivité, et nous dirons aussi par une sorte de conformisme. Les jeunes apprennent par exemple, à respecter les règlements au fur et à mesure qu'ils font du temps en milieu institutionnel. Et comme le commente Robin Paradis :

"Le rapport de force commence à faire son œuvre et le jeune comprend maintenant qu'il vaut mieux ne pas s'afficher ouvertement pour avoir un minimum de confort et pour pouvoir profiter de ce qui est le plus positif."

(Paradis, 1992, p. 131-132).

C'est ce qui ressort des propos de plusieurs de nos jeunes, comme Mounir qui dit à ce sujet :

"C'est vrai qu'au début, j'étais pas mal agressif, mais plus maintenant, ici même si t'es quelqu'un d'impulsif, t'as intérêt à garder ton sang froid, il faut que t'apprennes à te contrôler (...) sinon t'as beaucoup à perdre. T'sais, ça me tente plus de me faire envoyer dans le bloc retrait, on s'étouffe là-dedans, moi j'ai déjà passé là quatre jours."

(Mounir, 16 ans)

C'est ainsi qu'après avoir vécu les mauvaises expériences de leurs premières réactions d'insoumission et de révolte, les jeunes apprennent, par la suite, à respecter le règlement pour éviter les punitions et les mauvaises conséquences, comme le montrent les propos de Sami :

"Ici, t'as pas le choix, il faut que tu respectes ce qu'ils disent. En tout cas, moi je respecte ce qu'ils disent parce que je suis obligé, mais je me sens mal si je suis incapable de faire ce que moi je veux."

(Sami, 17 ans)

Donc, pour ne pas être perdant, il vaut mieux se soumettre aux

règlements pour éviter les punitions et surtout pour bénéficier des privilèges, comme le montrent les propos de Sami :

"Ici, quand admettant quelqu'un est de bonne humeur, et qu'il réagit bien, il fait des efforts pour réussir son encadrement, on lui donne une petite prime de dix dollars par semaine, de plus on l'encourage et tout ça. Mais quand il réagit mal, quand il y a des moments négatifs, il n'a qu'à rentrer toute la soirée dans sa chambre."

(Sami, 17 ans)

De son côté, Mourad, qui nous a beaucoup parlé du système de privilèges, précise ce point :

"ici t'as beaucoup de privilèges, mais tu peux toutes les perdre facilement, comme t'as droit à ta radio la nuit, tu fais quelque chose, ils te l'enlèvent jusqu'à des fois pour une semaine, c'est ça ici quand tu commets une faute t'as trop à perdre (...) tu n'as pas à discuter les règlements même si c'est injuste des fois."

(Mourad, 17 ans)

Après cette période de retrait, on assiste à une certaine conversion, les jeunes parviennent au fur et à mesure qu'ils font du temps en milieu institutionnel à croire à leur changement, c'est la dernière étape d'adaptation à la vie du centre.

1.3 le choix d'une conversion temporaire

Certains de nos jeunes, surtout ceux qui avaient passé plus de la moitié de leur sentence en centre, nous ont raconté que le centre est parvenu à les faire changer, ils considèrent ça comme un aboutissement positif de leur séjour au centre. Les propos de Faouzi à ce sujet méritent d'être cités :

" la première fois quand je suis rentré là-dedans, les gangs et tout ça, je suis bien là-dedans (...) mais ça a changé maintenant, avec le temps, j'ai commencé à penser autrement et je veux vraiment changer (...) j'ai beaucoup changé."

On assiste donc, à une certaine conversion, ou comme le commente Paradis (1992) :

"on assiste à un pacte, un choix d'une conversion temporaire où l'on saisit qu'il vaut mieux définitivement se soumettre, en considération des défis posés et tout autant du contexte de son placement, c'est à dire devant l'ensemble du régime de vie à subir et en fonction de l'enjeu réel du séjour pour lui." (p. 131).

Donc, au long de leur séjour en centre d'accueil, les jeunes développent différents modes adaptatifs "pour y survivre institutionnellement parlant", selon l'expression de Paradis (1992). Les propos de Faouzi résument bien ces différentes étapes d'adaptation :

" C'est sûr que j'ai trouvé ça dur les premières semaines, comme tout le monde, je n'acceptais pas le fait d'être enfermé et j'avais de la misère à respecter les règlements, c'était vraiment insupportable, mais maintenant on dirait que je me suis habitué à tout ça et moi ça m'a fait du bien d'être ici et de penser à tout ce qui m'est arrivé et comme je te le disais, j'ai beaucoup changé (...) le centre m'a beaucoup aidé et les éducateurs (...) te traitent bien si tu respectes tes engagements."
(Faouzi, 16 ans)

2) La perception de l'adaptation à la vie du centre

Tous les jeunes interrogés abordaient le thème de leur adaptation en se basant sur leurs perceptions de leurs relations avec les éducateurs et avec les autres jeunes du groupe, québécois ou autres, ainsi que sur leurs perceptions d'attitudes discriminatoires de la part des éducateurs et des autres jeunes.

Cette section traitera donc de ces trois thèmes tels qu'ils ont été abordés par nos jeunes.

2.1 les relations avec les éducateurs

Nos jeunes en avaient beaucoup à dire à propos de leurs relations avec les éducateurs, ceci paraît tout à fait naturel puisqu'en étant placés en centre d'accueil, ils sont tout le temps en contact avec une équipe d'éducateurs qui est présente sur place pour les surveiller et les encadrer. Et puisque chaque jeune a son propre éducateur qui s'occupe de lui et de son dossier, les propos des jeunes concernant leurs relations avec les éducateurs, touchaient surtout à un seul éducateur ou éducatrice, celui ou celle qui s'occupe du jeune. Mais il arrivait des fois que certains de ces jeunes parlaient d'un ou de plusieurs éducateurs qui font partie de l'équipe d'éducateurs de leurs unités de vie.

Il faut souligner ici que malgré le fait que les entretiens se sont déroulés aux centres d'accueil qui hébergeaient ces jeunes et la plupart du temps dans une salle pas loin du bureau de l'éducateur ou de l'éducatrice des jeunes, ces derniers nous ont largement fait part de leurs problèmes avec leurs éducateurs. Cependant, nous avons remarqué que certains de nos jeunes observaient constamment la porte de la salle où l'entretien se déroulait, comme c'était le cas pour Sami qui, à chaque fois qu'il parlait de son éducatrice et qu'il la désignait par son nom, il le prononçait discrètement en baissant sa voix. Une fois même, il a été obligé d'utiliser l'arabe pour nous dire qu'il la "maudissait" et la "haïssait".

Certains jeunes qualifient leurs relations avec les éducateurs

de conflictuelles, car ces derniers, selon leurs dires n'essaient pas de les comprendre. Ils parlent donc, d'un problème de communication et de compréhension.

C'est le cas notamment de Sami qui, au long de son discours, nous a abondamment parlé des problèmes qu'il a rencontrés et qu'il rencontrait encore au centre à cause de son éducatrice, qui selon ses dires n'arrive pas à le comprendre. Il nous raconte un incident qui démontre, selon lui, la réticence de son éducatrice de ne pas le comprendre et de lui donner l'aide dont il a besoin. Il dit à propos de cet incident ce qui suit :

"mon éducatrice, je la maudis, je l'a hais (il a dit ces mots en arabe) à cause que l'autre jour j'ai fait un vol, et je l'ai regretté, alors je lui en ai parlé, (...) Je lui ai dit : j'ai besoin d'aide, je veux arrêter. Moi quelqu'un qui me parle d'une manière d'avoir de l'argent, je vais le suivre et j'embarque avec lui, c'est plus fort que moi, j'ai besoin d'aide. Là, t'sais ce qu'elle m'a dit : je vais te couper tes fins de semaine. J'ai dit ça ne règle rien, l'autre semaine après je vais le faire pareil. Elle a dit quelle sorte d'aide t'as besoin ? J'ai dit : je veux juste parler, tu me donnes des conseils et tout ça. (...) La seule aide que j'ai besoin c'est que tu me parles et que tu me laisses parler. Là, t'sais, elle n'a rien entendu de tout ça, elle m'a coupé mes fins de semaine."

(Sami, 17 ans)

On voit donc que ce jeune réclame clairement et avec insistance le droit d'être aidé, d'être écouté et d'être soutenu par son éducatrice pour pouvoir régler ses problèmes de délinquance, comme le montrent les propos suivants :

" T'sais ici je suis dans un centre d'accueil, et tous les gars qui font des coups sont rassemblés ici. Chacun, une journée il arrive, il a un joint, il veut t'en offrir, je dis : non, mais il y a un autre qui s'en vient de même et qui te dit : viens on va tripoter, la semaine prochaine on fera le coup, j'ai pour toi un beau char.(...) L'autre jour un jeune spécialiste dans les vols de chars, m'a fait

embarquer avec lui, alors on s'est fait arrêter et j'ai eu quarante heures de travaux communautaires. J'ai dit : je me ferais plus embarquer (...)T'sais, il n'y a personne ici qui dit à son éducateur les coups qu'il fait. Moi, je le fais parce que je veux m'en sortir."

(Sami, 17 ans)

Ce même jeune parle d'une autre mésaventure avec son éducatrice qui, cette fois-ci n'essaie pas de respecter son choix à propos de son orientation scolaire. Il raconte comment elle n'a pas respecté sa volonté de le transférer à l'école du centre, qui est plus encadrante, selon lui, et qui lui permettrait d'apprendre un métier, qui l'aiderait à se trouver un emploi, surtout qu'il allait bientôt sortir du centre pour aller en appartement supervisé. Cet encouragement et ce soutien, le jeune dit les avoir trouvés à l'extérieur du centre, chez un responsable de l'école qu'il fréquente, alors qu'il aurait préféré que ce soit son éducatrice qui le soutienne :

"pourquoi est-ce qu'il a fallu que se soit une personne de l'extérieur pourqu'elle me parle pour juste cinq minutes et que elle, elle finisse par me convaincre..."

(Sami, 17 ans)

Le même jeune raconte que certains éducateurs abusent de leur pouvoir et de leur autorité et à ce sujet il invoque une scène qui s'est passée entre son ami Tunisien et un des éducateurs et que lui a assisté, quand un éducateur s'est assis sur la table au salon, alors qu'on refuse le même geste aux jeunes, et quand le jeune Tunisien lui a fait la remarque suivante : "tu n'as pas le droit de t'asseoir sur la table, si nous autres on a pas le droit." Alors l'éducateur en question a répondu : "moi, je le prends le droit" et a demandé au jeune de se retirer, celui-ci était contraint de le faire, selon notre jeune parce qu'il n'a pas le choix.

D'autres jeunes comme Fatima disent que leurs relations avec les éducateurs ne sont pas toujours mauvaises. Selon cette jeune fille, les éducateurs essaient des fois, lorsque ça les tente d'être très compréhensifs. Elle évoque à ce sujet le fait que les éducateurs de son unité ont bien respecté sa religion et ses habitudes alimentaires, lorsqu'ils ont pris en considération le fait qu'elle ne puisse pas manger le porc et ont accepté de la laisser apporter de la nourriture de sa maison pendant le Ramadan

"Ça c'est bien passé le Ramadan ici, parce qu'ils ont été super corrects avec moi, ils m'ont laissé apporter de la nourriture de chez-moi, t'sais comme "chebbakia" et "sellou"- ce sont des sortes de gâteaux bien connus au Maghreb, surtout au Maroc et qu'on prépare spécialement pendant le Ramadan et pendant les fêtes - et les dattes, ça m'a vraiment aidé à continuer de faire le jeûne, surtout qu'ils m'ont refusé de sortir les fins de semaine."

(Fatima, 16 ans)

Mais la plupart du temps, selon la même jeune, les éducateurs ne semblent pas respecter les habitudes religieuses et culturelles des jeunes, ce qui fait que ces derniers se sentent mal acceptés et auront des difficultés d'adaptation à la vie du centre.

"Ils rient de nos traditions et de notre religion comme lorsque j'ai fait le Ramadan, ils étaient comme choqués, ils m'ont dit est ce que tes parents te forcent de le faire, je leur ai dit que je le fais de mon propre gré. (...) et depuis ce temps j'ai eu de la misère à leur parler de mes problèmes, je me suis dis à quoi bon, ça sert à rien de le faire, et de toute façon, ils comprendront jamais "

(Fatima, 16 ans)

De son côté, Karim (15 ans) qui a été transféré d'un autre centre, à cause de sa mauvaise relation avec son éducateur, après y avoir passé seulement quinze jours, affirme qu'il lui a été difficile de vivre et de s'adapter au centre (son ancien centre) à cause de son ex-éducateur qui avait des attitudes "racistes" envers

lui, ce qui l'a poussé un jour à casser une vitre et suite à ça on l'a transféré au centre où nous l'avons rencontré. Il décrit son expérience précédente avec son éducateur comme suit :

" Il n'arrêtait pas de m'humilier devant les autres, il commentait ma religion et ma façon de parler et tout le monde se moquait de moi, alors j'étais sur mes tensions parce qu'il m'a provoqué, et j'ai cassé une vitre, alors il a déposé une plainte contre moi quand j'ai dit que tu vas le payer pour m'avoir humilié devant les autres et les autres riaient de moi et de ma religion. ils me disaient t'es un algérien, t'es un intégriste, tu viens d'un pays violent."

Karim (15 ans)

Donc, on voit que le jeune ne se sent pas accepté par son éducateur à cause de son origine ethnique.

Karim raconte aussi qu'à cause d'un malentendu linguistique, ses relations avec son éducateur se sont empirées.

"Moi, la fauté que j'ai faite, je l'avoue, ils ont cru que je menaçais mon éducateur, moi j'ai dit tu vas le payer, en pensant que Dieu il va te le faire payer, eux ils ne veulent pas comprendre ça, ils me disaient t'es un algérien, t'es un intégriste, tu viens d'un pays violent."

Karim (15 ans)

Donc, le jeune se sent frustré à cause du fait qu'on ne l'a pas bien compris lorsqu'il a utilisé la phrase suivante "tu vas le payer pour m'avoir humilié devant les autres". En effet, en lisant cette phrase, on voit qu'elle comporte une menace envers l'éducateur, or pour quelqu'un qui parle l'arabe cela veut aussi dire que c'est Dieu qui va te le faire payer, parce que c'est courant chez les musulmans de dire " tu vas le payer pour tel ou tel chose" en sous-entendant que c'est Dieu qui va s'en occuper. Et si on sait que Karim est un jeune qui venait juste d'arriver de l'Algérie et qui est très attaché à sa religion, comme il nous l'a

bien démontré, on comprendrait peut-être sa grande frustration.

D'autres jeunes par contre comme c'est le cas pour Faouzi (16 ans), Mourad (17 ans), Younes (13 ans) et Mounir (16 ans) disent que leurs relations avec les éducateurs sont, généralement bonnes ce qui leur facilite l'adaptation à la vie du centre. Ils avouent que leurs éducateurs les traitent comme ils traitent tous les autres jeunes peu importe leur origine ethnique. C'est le cas notamment de Mourad qui avance ceci :

"Mon éducateur est correct avec moi, sauf qu'il est un peu sévère là, si tu fais quelque chose, tu ne sors pas. Mais il est sévère avec les autres aussi, c'est pareil avec tout le monde."

(Mourad, 17 ans)

Et même ceux qui ont dit avoir des problèmes avec leurs éducateurs comme Sami (17 ans) et Fatima (16 ans) ne nient pas que les éducateurs font des efforts pour les aider.

"Au début quand je suis arrivé ici mon éducatrice m'a vraiment aidée, elle me donnait des conseils et toute ça, elle faisait vraiment sa job. Mais depuis quelques temps, je suis pas sûr que j'ai l'aide que j'ai besoin."

(Sami, 17 ans)

Fatima dit que les éducateurs ne sont pas tous pareils. Selon elle, la relation de l'éducateur avec le jeune dépend souvent de la perception que l'éducateur se fait du jeune et de son groupe ethnique ainsi que de sa connaissance de ses coutumes et ses habitudes de vie, en un mot cela dépend de l'attitude de l'éducateur envers la culture du jeune :

"Il y a une éducatrice qui me comprend très bien et qui dit du bien de mon pays et des marocains. Elle est déjà partie au Maroc, elle a beaucoup aimé les gens là-bas,

nos coutumes et notre cuisine.

(Fatima, 16 ans)

Il ressort donc de leurs propos qu'une bonne partie de ces jeunes se sentent mal acceptés par les éducateurs. Cette constatation diffère de ce que Messier et al., (1992) ont rapporté à propos de l'adaptation des maghrébins dans les centres de réadaptation. Ces chercheurs ont trouvé que la perception des maghrébins d'une acceptation positive des minorités par les éducateurs est de 90% vs 87% de l'ensemble.

2.2 Les relations avec les autres jeunes

Les jeunes rencontrés ont abordé leurs relations avec les autres jeunes avec qui ils partageaient leur vie pendant une bonne période de temps. Et puisque nos jeunes interrogés sont des jeunes maghrébins, donc appartenant à une minorité ethnique, ils distinguaient, dans leurs propos entre québécois, maghrébins et autres ethnies.

2.2.1 Les relations des jeunes maghrébins avec les jeunes québécois

Certains jeunes comme Faouzi (16 ans), Mounir (16 ans), Sami (17 ans) et Younes (13 ans) disent entretenir de bonnes relations avec les jeunes québécois qui sont présents avec eux au centre, et disent avoir des amis québécois. Ils avouent aussi qu'ils se sentent acceptés par eux ce qui leur facilite l'adaptation à la vie du centre.

Certains, par contre, décrivent leurs relations avec les

jeunes québécois du centre comme conflictuelles, ce qui rend leur adaptation difficile à la vie du centre c'est le cas notamment de Karim (15 ans), Fatima (16 ans) et Mourad (17 ans). Mais ce dernier fait une nuance et dit qu'il ne faut pas généraliser parce qu'il y a certains jeunes québécois qui sont corrects et qui le respectent, comme il y a d'autres qui le "niaisent" à cause de son origine ethnique :

"Il y a des québécois ici qui sont corrects et matures, ils cherchent pas à me provoquer, puis il y en a qui ne sont pas corrects avec moi, parce que je suis le seul immigrant ici, avant il y avait un noir et un espagnol, on était trois ethnies, puis ils sont partis(...) maintenant ça va pas bien parce que les autres ils me niaisent, ils cherchent tout le temps des problèmes."

(Mourad 17 ans)

Karim (15 ans) est ce jeune algérien qui dit que les jeunes québécois essaient tout le temps de le provoquer, en se basant sur son origine ethnique, et en posant trop de questions sur son pays, ses coutumes, sa religion et ses habitudes de vie, ce qui rend son séjour insupportable au centre :

"Ils me niaisent (...)ils se réfugient dans la base de mon pays, il y a des jeunes qui me posent trop de questions sur mon pays, ce qu'on mange, sur ma religion, ce sont des québécois, alors que les autres, comme les Haïtiens ils ne touchent pas à ça."

(Karim, 15 ans)

De son côté, Fatima dit que sa relation avec les jeunes québécoises au centre n'est pas bonne, à l'exception d'une, parce qu'elles n'essaient pas de l'accepter telle qu'elle est et ne respectent pas sa religion et ses habitudes de vie. Elle dit que la seule amie québécoise avec qui elle s'entend très bien, n'est pas comme les autres filles québécoises.

"Elle est différente d'eux-autres, elle, elle accepte les gens qui sont différents,

je veux dire les autres nationalités et ne cherche pas à les juger d'après ce qu'ils mangent où ce qu'ils font ou ne font pas."

(Fatima, 16 ans)

En général, les jeunes qui disent avoir des amis québécois avec qui ils entretiennent de bonnes relations se sentent bien adaptés à la vie du centre. Messier et al., (1992) ont noté qu'il existe une certaine relation entre les amitiés créées dans le groupe majoritaire et une meilleure adaptation au centre.

2.2.2 Les relations avec les autres jeunes minoritaires

La plupart des jeunes interrogés disent s'entendre bien avec les jeunes appartenant à d'autres minorités culturelles, lorsque ceux-ci sont hébergés avec eux dans les mêmes unités de vie. C'est le cas de Mourad (17 ans) qui dit trop s'ennuyer au centre après le départ de ses deux amis, l'un Haïtien et l'autre un Latino-américain :

"C'était mieux ici avant, lorsqu'il y avait l'Espagnol et le Haïtien, on se comprenait bien et on se tenait tout le temps ensemble, je me sentais bien en confiance."

(Mourad, 17 ans)

De son côté, Fatima dit avoir deux amies intimes au centre, une est Cambodgienne et l'autre est Haïtienne, avec qui elle dit partager tous ses bonheurs et ses malheurs.

"Avec eux autres je m'entends super bien à cause qu'on a tous les mêmes problèmes et on réussit à bien se comprendre, parce qu'on est de nationalités différentes. On a les mêmes opinions et on rencontre presque les mêmes problèmes".

(Fatima, 16 ans)

Lorsqu'il y a des Maghrébins dans le même centre où vivent ces jeunes, ces derniers disent se lier d'amitiés avec eux très facilement et se sentent en confiance en leur présence, comme c'est le cas pour Sami (17 ans) et Fatima (16 ans) qui parlaient au long de leur discours de leurs amis maghrébins.

2.3 La perception des attitudes discriminatoires

Certains jeunes ont rapporté avoir été victimes d'attitudes discriminatoires et de préjugés raciaux, soit de la part des autres jeunes du groupe majoritaire, soit de la part des éducateurs. C'est le cas en particulier de Fatima qui dit que certains éducateurs et certaines jeunes filles québécoises de son unité essaient toujours de l'humilier :

"il y a une autre éducatrice qui dit souvent du mal de mon pays et elle me rabaisse, c'est elle qui a dit que les Marocains tuent leurs enfants et que les femmes sont maltraitées et battues."
(Fatima, 16 ans)

Cette jeune fille parle clairement d'attitudes racistes et discriminatoires dont elle a été victime, elle ainsi que son amie haïtienne. Voilà ce qu'elle raconte à ce sujet :

"Elles parlent pas devant nous, quand on est pas là elles commencent à dire des mauvaises choses sur nous et les éducateurs ne disent rien pour les empêcher de dire ça. D'autres jeunes nous ont dit voilà ce qu'elles disent sur vos dos. L'autre jour, une fille québécoise a dit à mon amie haïtienne "négresse" et les éducateurs (les éducateurs) ne lui ont rien fait, alors que lorsque l'Haïtienne l'a traitée de "blanc bec", elle a eu une punition. On l'a enfermée deux heures dans sa chambre. Je trouve ça injuste. L'éducateur n'a rien fait avec la québécoise, il lui a juste parlée, mais avec la haïtienne il lui a ordonné de rester dans sa chambre."

(Fatima, 16 ans)

Karim parle lui aussi d'"injustice" et de "discrimination" dont il a été victime et qu'il a subies de la part de son ex-éducateur :

" je ne sais pas pourquoi il n y a pas de justice ici, parce qu'il y a quelqu'un qui a agressé mon éducateur et mon éducateur n'a pas porté plainte, alors il a déposé une plainte contre moi quand j'ai dit que tu vas le payer pour m'avoir humilié devant les autres et les autres riaient de moi et de ma religion, ils commentaient tout le temps ma façon de parler parce que ma culture est différente de leur culture, ils disent des affaires sur moi et sur mon pays, des choses et des histoires qui ne se disent pas, (...) ils croient que nous sommes des retardés, c'est ce qu'un jeune québécois m'avait dit un jour et l'éducateur est du même avis"

Karim (15 ans)

Le jeune se sent discriminé à cause de son appartenance ethnique puisque, selon ses dires les jeunes ainsi que son éducateur essayaient de l'humilier.

Mourad est un autre jeune qui rapporte qu'il lui est arrivé plusieurs fois de se sentir discriminé, dans ses rapports avec certains éducateurs, il parle lui aussi d'injustice, comme il nous le raconte :

"Comme hier on jouait au hockey, là j'arrive, elle (l'éducatrice) me dit : changement de place et là je lui ai dit : tu te trompes, et c'est ça quand on est revenu, elle est venue me dire : monte dans ta chambre, t'as une heure de conséquences, on vous l'a dit, vous n'avez pas droit à des commentaires et à des critiques. Pourtant, c'est injuste, elle se trompait parce qu'on a des numéros et il y avait un autre après moi."

(Mourad, 17 ans)

Donc, d'une façon générale, on peut dire que les jeunes qui disent entretenir de bonnes relations avec leurs éducateurs et avec les autres jeunes du groupe majoritaire ou autres et qui ne

rencontrent pas d'attitudes discriminatoires se perçoivent comme bien adaptés, c'est le cas notamment de Faouzi (17 ans), de Younes (13 ans), de Sami (17 ans) et de Mounir (16 ans). Par contre, les jeunes qui disent avoir des relations tendues avec leurs éducateurs et avec les autres jeunes du groupe majoritaire se perçoivent comme mal acceptés et mal adaptés, comme c'est le cas pour Karim (15 ans), Mourad (17 ans) et Fatima (16 ans).

Ainsi, presque la moitié de nos jeunes se perçoivent mal adaptés au centre. Alors que Messier et al. (1992) ont constaté que presque tous les jeunes (93%) de la clientèle multiculturelle des centres de réadaptation se disent bien adaptés et ils s'y disent bien acceptés par les éducateurs et les autres jeunes. Malgré ça, les chercheurs ont trouvé que plusieurs de ces jeunes (40%) éprouvent "un sentiment d'isolement au centre et que ce sentiment augmente avec la densité de la population multiculturelle. Or, ceci n'est pas vrai pour nos jeunes rencontrés, puisque la plupart d'entre eux nous ont rapporté qu'ils se sentaient isolés lorsqu'il n'y avait pas de jeunes des autres "ethnies", comme eux au centre, comme c'était le cas pour Mourad (17 ans) et Fatima (16 ans) et Karim (15 ans).

3) L'école en milieu institutionnel

La plupart des jeunes interrogés estiment que l'expérience en centre d'accueil aurait eu des impacts positifs sur leurs fréquentations scolaires. Cela n'est pas surprenant puisque le centre de réadaptation met l'accent sur la scolarité et le rattrapage scolaire.

Si plusieurs d'entre eux connaissaient un grand retard

scolaire, comme nous l'avons déjà mentionné dans la section précédente et avaient une attitude négative vis à vis de l'école, cette attitude a considérablement changé en centre d'accueil. Les jeunes attribuent ce changement entre autres à l'encadrement qu'ils ont trouvé dans le centre d'accueil et au soutien des éducateurs. C'est ce qui ressort des propos de Mourad (17 ans) :

" ici ça va bien, dehors j'avais des problèmes, j'allais pas à l'école, j'étais tout le temps dehors avec mes amis, ici c'est bien encadré, et les éducateurs sont là pour t'aider"

Faouzi (16 ans) dit que le centre l'a fait beaucoup changer et ce changement n'a pas touché à ses comportements seulement, mais aussi à ses attitudes et à sa façon de penser et de voir les choses et c'est ainsi que son attitude envers l'école avait changé. Il dit encore qu'il a décidé de rattraper ses retards et d'avoir son secondaire V ou même plus. La preuve de ce changement c'est qu'il a effectivement commencé à avoir de très bons résultats :

"Cette année c'est fini, j'ai fait mon choix par rapport à l'école, j'ai dit : c'est clair, je ne veux plus penser comme avant. J'ai trois ans de retard, mais il n'est jamais trop tard, j'ai dit : je me reprends, puis je me suis repris, c'est sûr que des fois je suis découragé, je dis : j'ai 16 ans et je suis encore en secondaire II, mais ça va très bien et j'ai de bonnes notes, et juste pour vous dire j'ai eu dernièrement 98% en math. J'essaie maintenant de rattraper les années perdues, et j'ai des grandes ambitions."
(Faouzi, 16 ans)

4) L'expérience institutionnelle des jeunes en rétrospective

Les appréciations à propos de leur expérience de placement différaient d'un jeune à l'autre.

Pour certains, le centre d'accueil a eu une influence positive sur leur vie et sur leurs comportements, puisqu'il a réussi à les changer.

C'est le cas par exemple de Faouzi (16 ans) qui nous explique pourquoi il veut changer :

"Pourquoi je veux changer ? j'ai deux bonnes raisons : la première c'est surtout je ne veux plus me retrouver ici et la deuxième c'est pour mes parents. C'est vraiment pour mes parents (...) je me dis moi je suis chanceux, moi j'ai de bons parents, après tout ce que je leur ai fait, ils me laissent pas de côté, ils me voient toujours, alors j'ai dit c'est pas tout le monde qui a cette chance, (...) c'est ça j'ai dit si ça leur fait du mal, je vais arrêter."

(Faouzi, 16 ans)

En plus de décrire les raisons qui l'ont motivé pour changer, notre jeune insiste sur le fait que son expérience de placement au centre l'a beaucoup aidé et lui a permis de bien penser à ses problèmes. Il reconnaît que les éducateurs l'ont beaucoup aidé ce qui lui a fourni les moyens nécessaires pour effectuer ce virage, il dit à ce propos :

"la bonne volonté, je l'ai totalement, j'ai tous les moyens pour m'en sortir : l'école, j'ai changé l'idée de l'école, je vais y aller de toutes mes forces. À l'école, c'est plus question de faire de petites conneries ou quoi que ce soit, ça va être pour moi un temps important et puis je dois en profiter, ne pas perdre de temps, travailler, faire du sport pour remplir mon temps." (Faouzi, 16 ans)

Mais ce même jeune qui avoue que le centre l'a beaucoup aidé à surmonter ses problèmes et l'a changé pour le mieux, souligne la question de la stigmatisation, comme le montrent ces propos : "Mes parents n'aiment pas ça que les autres marocains sachent que je suis ici et que j'ai des problèmes." Le jeune touche donc, un point important inhérent au passage en milieu institutionnel, il s'agit des coûts sociaux récoltés de ce passage.

Pour d'autres jeunes, l'expérience du placement n'a rien changé dans leurs comportements, puisque selon eux, la volonté de changer ne s'impose pas, et ne vient pas des autres, comme c'est le cas pour Mourad (17 ans) :

" Le centre ça te fait jamais réfléchir, ça te fait peut-être un peu réfléchir, mais quand tu sors, t'es pareil. C'est pas le centre qui règle tes problèmes. T'entres ici, t'es là et voilà tu sors. C'est toi qui veut si tu veux changer, ce n'est pas aux autres de te le faire changer."
(Mourad, 17 ans)

Quant à Fatima (16 ans), cette fille qui n'acceptait pas le fait d'être placée en centre d'accueil, et qui a d'ailleurs manifesté ce refus par plusieurs fugues, elle dit que le centre a de mauvaises influences sur les jeunes qui y séjournent, comme le montrent ces propos :

" ici au centre on apprend de mauvaises manières, à force de vivre ici, tu rencontres des gens qui ne sont pas bien et qui ont toutes sortes de problèmes, du monde qui ne sont pas bien pour toi et t'apprends plein de mauvaises choses, alors que si je restais chez-nous, j'aurais pas l'occasion de les connaître, moi je suis consciente de ça et mes parents aussi, ils ont beaucoup peur pour moi, (...) C'est du temps perdu là, les rencontres avec les éducateurs, aller à la Cour, ça te fait manquer des cours (...) eux ils veulent garder les jeunes pour avoir du boulot, je suis sûr de ça, le bien-être social paye et mon père paye de sa poche, tout le monde le sait, ils veulent faire fonctionner le système de cette manière, et je trouve que mon père a raison."

Donc, comme on peut le voir, cette jeune qui refuse le fait d'être placée en centre d'accueil et remet en question le fonctionnement de tout un système, adopte clairement la position de ses parents qui sont, d'après les propos de leur fille, contre l'idée même de son placement en centre d'accueil et qui voulaient la reprendre. Ce n'est pas étonnant de voir des parents marocains agir de la sorte, vouloir reprendre leur fille pour qu'elle retourne vivre chez elle, au sein de sa famille. Ces parents ne

font que défendre désespérément leurs valeurs culturelles, ils refusent d'admettre la remise en question de leur rôle éducatif et surtout qu'il s'agit d'une fille, raison de plus pour qu'ils se sentent fondamentalement déshonorés, comme le montrent ces propos:

" T'sais, mes parents me disent à chaque fois que je leur fais honte devant nos amis marocains, à cause que j'ai fugué et que je suis en centre d'accueil, et à cause que tout le monde parle de nous maintenant. Pourtant moi, je n'ai pas commis quelque chose de grave, je voulais juste un peu de liberté." (Fatima, 16 ans)

Voilà donc un aperçu global de ce que les jeunes maghrébins nous ont raconté dans le cadre des entrevues qu'ils nous ont accordées.

CONCLUSION

Ce projet visait atteindre deux objectifs : 1- décrire l'adaptation de jeunes maghrébins, en tant que jeunes appartenant à une minorité ethnique, dans des centres de réadaptation à Montréal et 2- informer le lecteur d'éléments importants propres à la culture maghrébine et nécessaires à une bonne compréhension de ce phénomène.

La première section de l'analyse portait donc sur ce que les jeunes maghrébins racontaient à propos de leur histoire migratoire et leur identité ethnique. Puisqu'il s'agit de jeunes immigrants de "première génération", et qu'ils ont vécu l'expérience de l'immigration, ils décrivent cet événement de changement culturel, comme une expérience difficile qui a été accompagnée de séparation (soit de la famille immédiate pour quelques-uns, et ou de la famille élargie pour tous nos jeunes). Nous avons vu comment ces derniers semblaient, très affectés par leur histoire migratoire, puisqu'il a été question d'une "réduction drastique" de leur réseau social noué autour d'eux lors de leur enfance dans le pays d'origine. Concernant leur identité ethnique, on a vu que d'une part, ces jeunes prétendent s'attacher, du moins symboliquement, à certaines valeurs et pratiques propres à leur culture d'origine et que les choix culturels qu'ils font concernant les pratiques religieuses de leur groupe d'origine sont incohérents et donc "synchrétiques", et que d'autre part, ils s'attachent aux valeurs culturelles du pays d'accueil et font des choix de type "moderne" comme les autres jeunes québécois de leur âge, ce qui les place dans une situation de conflit entre deux cultures différentes : la

culture arabo-musulmane et la culture québécoise occidentale laïque.

La deuxième section de l'analyse rapportait les propos des jeunes maghrébins concernant leur entourage et leurs problèmes de comportement et de délinquance. Les jeunes nous ont décrit la situation socio-économique défavorable de leurs familles et les relations problématiques qu'ils entretiennent avec les figures parentales, il s'agit du refus de l'autorité parentale et de conflits de valeurs familiales ou religieuses et de la distance culturelle parents-enfants. Quelques jeunes ont aussi rapporté qu'ils étaient victimes d'abus physiques de la part de leurs parents. Par ailleurs, plusieurs de nos jeunes ont avoué s'associer à des pairs marginaux et parfois même délinquants, et reconnaissent tous avoir des retards scolaires importants. Ils rapportent aussi tous avoir des problèmes de comportement et quelques-uns d'entre eux ont commis des actes délinquants.

La troisième section décrivait l'expérience de placement en centre d'accueil telle qu'elle a été vécue par nos jeunes. Ils ont tous parlé des difficultés qu'ils ont vécues au début de leur séjour en milieu institutionnel et des différents modes adaptatifs qu'ils ont développés au long de ce séjour. Les jeunes décrivent aussi leurs relations avec les éducateurs et leurs perceptions de ces relations diffèrent d'un jeune à un autre : certains disent que leurs relations avec les éducateurs sont généralement bonnes, ce qui leur facilite l'adaptation à la vie du centre. Ils avouent que leurs éducateurs les traitent comme ils traitent tous les autres jeunes peu importe leur origine ethnique. Par contre, plusieurs qualifient ces relations de conflictuelles, car les éducateurs, selon les dires de nos jeunes n'essaient pas de les comprendre.

Quant à leurs relations avec les autres jeunes au centre, quelques-uns disent entretenir de bonnes relations avec les jeunes québécois qui sont présents avec eux au centre, et avouent qu'ils se sentent acceptés par eux ce qui leur facilite l'adaptation à la vie du centre. D'autres décrivent leurs relations avec les jeunes québécois comme conflictuelles et disent, par contre bien s'entendre avec les autres jeunes minoritaires. Certains ont rapporté avoir été victimes d'attitudes discriminatoires et de préjugés raciaux, soit de la part des autres jeunes du groupe majoritaire, soit de la part des éducateurs. En général, nous pouvons dire que les jeunes qui disent entretenir de bonnes relations avec leurs éducateurs et avec les autres jeunes du groupe majoritaire ou autres et qui ne rencontrent pas d'attitudes discriminatoires se perçoivent comme bien adaptés. Par contre, les jeunes qui disent avoir des relations tendues avec leurs éducateurs et avec les autres jeunes du groupe majoritaire et qui rapportent avoir été victimes d'attitudes discriminatoires de la part des éducateurs et des autres jeunes du groupe majoritaire se perçoivent comme mal acceptés et mal adaptés. Enfin, les appréciations des jeunes à propos de leur expérience de placement étaient généralement positives, à l'exception de deux cas.

Tel que mentionné dans la recension des écrits, plusieurs études ont souligné les difficultés vécues par les jeunes immigrants qui sont placés en situation de changement culturel. Ces difficultés sont surtout d'ordre identitaires, car en plus d'être en quête de son identité personnelle, un adolescent immigrant est à la recherche de son identité ethnique. Les auteurs mentionnent que les jeunes issus de familles immigrantes qui n'ont pas encore intériorisé les codes et les valeurs culturelles de leur pays d'origine se trouvent contraints de se situer face aux normes de la

culture d'accueil. Mais cette tâche n'est pas facile pour ces jeunes en pleine période de développement et peut entraîner des difficultés à se définir et des risques de déviance, car l'immigration provoque souvent une rupture avec la génération des adultes constituée par la famille élargie et facilite la concentration des jeunes auprès des pairs, ce qui fait accroître le conformisme par rapport aux pairs et intensifier la contestation par rapport aux parents, et accentue en conséquence les risques de déviance chez ces jeunes.

Les chercheurs ont aussi mentionné que pour les jeunes immigrés des pressions culturelles multiples s'exercent sur eux à l'âge de l'adolescence, qui est une période clé dans le développement de la socialisation et de la quête d'identité, ce qui rend les choix entre les différents modèles difficiles, surtout s'ils sont conflictuels, comme c'est le cas pour le modèle culturel maghrébin (arabo-musulman) et le modèle culturel occidental (laïc). En effet, les travaux du groupe de recherche de Vaucresson sur la délinquance des jeunes immigrés ont démontré le caractère conflictuel du processus de socialisation des immigrés, aggravé par l'opposition entre les influences des groupes socialisateurs. Ils ont aussi constaté que le conflit de générations est bien plus grave dans les familles immigrées où la contestation par le jeune des traditions religieuses et culturelles de son groupe d'origine est très grande ce qui facilite l'engagement dans la délinquance.

Malgré le nombre relativement restreint de jeunes rencontrés au cours de cette recherche, il est tout de même utile d'examiner nos résultats à la lumière des recherches mentionnées dans la partie de la littérature et de les comparer avec les conclusions déjà obtenues sur ce sujet.

L'analyse des propos de ce petit groupe de jeunes maghrébins, nous a permis de tracer les difficultés particulières vécues par ces jeunes, en tant que jeunes appartenant à une minorité ethnique et qui sont liées à leur histoire migratoire et à leur identité ethnique. Nous avons démontré que ces jeunes rencontrent certains problèmes qui leur sont propres et qui sont liés à leurs difficultés particulières dans le processus identitaire à deux cultures : nous avons vu comment ces jeunes avaient de la difficulté à se situer entre deux cultures très différentes. D'abord, ils prétendent tous respecter l'idéologie religieuse de leurs parents et se définissent comme musulmans, mais en même temps ils avouent transgresser d'autres prescriptions religieuses, ce qui nous a amenée à dire que ces jeunes retiennent la croyance en l'Islam beaucoup plus que ses pratiques, et que le fait qu'ils se définissent comme musulmans et pratiquants ne constitue qu'une revendication à titre purement symbolique de leur identité ethnique. D'ailleurs, les recherches qualitatives montrent que les récits des acteurs ne sont pas une source d'informations totalement objectives et comme le soulignent Bourdieu et al., 1973, il ne faut pas privilégier les représentations des individus et leur point de vue, mais essayer de les dépasser en leur substituant un système de relations objectives. En effet, une lecture attentive des propos de nos jeunes concernant leurs perceptions des pratiques religieuses propres à leur culture d'origine, nous a permis d'émettre la constatation suivante: le fait que ces jeunes prétendent respecter l'idéologie de leurs parents et se définissent comme musulmans n'est peut-être qu'une réaction à la situation d'entretien : ces jeunes n'essayaient-ils pas de déformer la réalité en se trouvant devant une personne adulte appartenant à leur groupe d'origine, en prétendant faire le Ramadan pour ne pas être jugé "infidèle" à sa

communauté ? D'ailleurs plusieurs chercheurs qualitatifs (Robinson et Rohde, 1946; Hyman 1954; Benny, Riesman, Star, 1956; Erlich et Riesman 1961) ont souligné un certain nombre de "distorsions" dans les opinions des sujets interviewés, liées à certaines caractéristiques de l'enquêteur et non plus seulement à son mode d'intervention, telle son appartenance ethnique. (Kandel, 1972). Ce dernier cite Hyman (1954) qui a trouvé "que des enquêtés Noirs donnent à des enquêteurs blancs des réponses respectueuses de l'ordre établi, à des enquêteurs Noirs des réponses hautement revendicatives." (Hyman dans Kandel, 1972). Nous pensons donc, que les opinions de nos jeunes maghrébins, du moins celles concernant leur identité ethnique, entre autres leurs perceptions des pratiques religieuses n'étaient pas exemptes de cet effet de distorsion. En effet, leurs réponses s'avéraient hautement revendicatrices, et nous avons l'impression qu'ils essayaient de répondre à nos attentes, étant donné qu'ils nous ont considérée comme une personne "adulte" appartenant à leur communauté d'origine. Ceci étant dit, il reste que les choix culturels fait par nos jeunes concernant les pratiques religieuses de leur groupe d'origine sont incohérents et "synchrétiques".

Nous avons également trouvé que nos jeunes maghrébins adoptent les mêmes valeurs que les autres jeunes "québécois" de leur âge et qu'ils font plus de choix de type "moderne" ce qui les confronte à leurs parents, d'autant plus que ces derniers adoptent des choix de type "rigide", ce qui augmente les situations de conflits entre les jeunes et leurs parents et facilite l'engagement dans la délinquance.

Ces constatations confirment celles des recherches citées dans la partie de la documentation et qui soulignent les difficultés

particulières vécues par les jeunes placés dans des situations de changement culturel.

Or, mises à part ces difficultés propres aux jeunes maghrébins comme jeunes appartenant à une minorité ethnique, nous avons constaté que ces jeunes mineurs de justice, comme tous les mineurs de justice font état d'une combinaison de facteurs familiaux, socio-économiques ou d'association à des groupes marginaux. Messier et Toupin (1994) sont parvenus aux mêmes conclusions, ainsi que les chercheurs de l'équipe de Vaucresson. Ces derniers ont trouvé beaucoup de traits communs chez les mineurs de justice aussi bien français qu'immigrés : "un passé familial et scolaire difficile, marqué par des conflits, des ruptures; l'impossibilité de s'intégrer dans la société suivant la "voie royale", c'est à dire l'acquisition des compétences scolaires et des capacités qui permettent de trouver sa place dans le monde du travail." (Malewska-Peyre, 1983, p. 395).

Quant à l'expérience vécue par nos jeunes en milieu institutionnel, il ressort de leurs propos qu'en général, les jeunes ont vécu les mêmes situations difficiles au début de placement que vivent les jeunes placés en centre d'accueil, et que l'adaptation à la vie du centre s'est faite selon un apprentissage progressif, ce qui va de pair avec les constatations de Robin Paradis (1992), concernant l'expérience vécue en centre d'accueil sécuritaire par des adolescents. Concernant les relations avec les éducateurs et les jeunes du groupe majoritaire, la plupart de nos jeunes les décrivent comme conflictuelles, par contre, ils disent entretenir de bonnes relations avec les autres jeunes du groupe minoritaire, et se perçoivent mal adaptés à la vie du centre. Messier et ses collaborateurs (1992) sont parvenus à des

constatations qui diffèrent de celles de cette recherche à propos de l'adaptation des jeunes maghrébins en centre d'accueil. En effet, il a été démontré que ces jeunes se classent tous parmi les adaptés.

Par ailleurs, plusieurs de nos jeunes ont rapporté être victimes d'attitudes discriminatoires de la part des éducateurs et des autres jeunes du groupe majoritaire. Messier et Toupin (1994) ont constaté, pour leur part, que les adolescents hébergés en centre de réadaptation se distinguent des adolescents d'écoles ordinaires par la perception de plus d'attitudes discriminatoires de la part des représentants de l'autorité chez la majorité culturelle.

Enfin, il faut reconnaître qu'il nous a été difficile de comparer les résultats de recherches faites sur le sujet que nous avons traité dans cette présente recherche avec nos propres résultats vu la taille relativement restreinte de notre échantillon. Malgré ça, nous espérons que ces résultats peuvent être utiles dans le cadre d'une première recherche effectuée sur un groupe de jeunes appartenant à une minorité ethnique présente au Québec, qui est la communauté maghrébine. Nous espérons aussi qu'elle a contribué à apporter certaines informations sur les difficultés particulières propres à ces jeunes, et qu'elle nous a renseigné sur les spécificités culturelles de ce groupe ethnique, rarement connues par les Québécois, intervenants et autres. Enfin, nous souhaitons que dans des recherches ultérieures, la possibilité de rencontrer deux groupes de jeunes maghrébins, dont l'un est composé de jeunes placés en centre d'accueil et un autre comprenant des jeunes qui n'ont ni été placés ni fait l'objet d'une intervention sociale ou judiciaire, avec un échantillon de grande

taille, permettrait une comparaison plus aisée de leurs discours.

En général, cette étude nous a permis de constater que les jeunes maghrébins rencontrent des difficultés particulières dans leurs processus identitaire à deux cultures, et qui leurs sont propres en tant que jeunes appartenant à une minorité ethnique, mais, ceci ne veut pas dire que tous les jeunes vivant des conflits culturels se tournent vers la déviance ou vers la délinquance. Cette étude nous a aussi permis de constater que les jeunes maghrébins que nous avons rencontrée, en tant que mineurs de justice, ont des traits communs avec les autres mineurs de justice, comme par exemple un passé familial et scolaire difficile, marqué par des conflits et des ruptures, et des conditions de vie généralement difficiles. Or, "cette situation "gomme" parfois la nature culturelle des conflits familiaux (au fond, les mineurs de justice se ressemblent tant !). Mais pour résoudre ces conflits le juge, le travailleur social, l'éducateur doivent comprendre les particularités des structures familiales, des traditions, et trouver une approche adaptée à la culture des jeunes. À gravité des conflits égale, leurs sources ne sont pas les mêmes. (Malewska-Peyre, 1983, p. 174).

Comme nous l'avons déjà démontré, les jeunes rencontrés au cours de cette recherche se sont trouvés en centre de réadaptation après avoir commis des délits relativement mineurs, ou parce qu'ils présentaient des troubles de comportement. Dans une optique de prévention, nous souhaitons que les intervenants donnent davantage de soutien aux familles, afin d'éviter le recours au placement.

Enfin, nous espérons que nous avons contribué, par ce modeste travail, à donner quelques informations sur les caractéristiques de

la culture maghrébine et les particularités de sa structure familiale, ainsi que sur les difficultés particulières vécues par les jeunes maghrébins, en tant que jeunes appartenant à une minorité ethnique et ceci dans le but d'une meilleure compréhension des problèmes rencontrés par ces jeunes, et donc d'une meilleure intervention auprès d'eux et de leurs familles.

BIBLIOGRAPHIE

Abdel Malek, A. (1972). Renaissance du monde Arabe. Paris: Duculot.

Arkoun, M., Gardet, L. (1978). L'Islam, hier-demain. Paris: éd Buchet.

Barrette, M et coll. (1994). L'adolescent et la loi concernant les jeunes contrevenants. Sherbrooke: Fonds Charles-Coderre.

Beaulieu, M. (1986). Le criminologue Québécois et l'intervention auprès des groupes ethniques. Mémoire de maîtrise, École de criminologie, Université de Montréal.

Berman, G., Nahmiash, M.D. & Osmer, H.C. (1970). A profil of Moroccan Jewish immigration in Montréal, 1957-1967. Thèse maîtrise inédite. Montréal, McGill School of social work.

Berry, J. et Kim, U. (1988). Acculturation and Mental Health in Dasen, P.R, Berry, J.W et Sartorius, N., Eds., Health and Cross-Cultural Psychology: Vol.10, Cross Cultural Research and Methodology Series; Sage; Newbury Park, CA.

Bourdieu, P., Chamboredon, J.C., Passeron, C. (1973). Le métier de sociologue. Paris: Mouton.

Bourdieu, P. (1980). Sociologie de l'algérie. Paris: Presses Universitaires de France, Collection Que sais-je?

Boutefnouchet, M. (1980). La famille algérienne, évolution et caractéristiques récentes in Société nationale d'édition et de

diffusion. Revue Échanges, no 149.

Camilleri, C. (1985). Problèmes éducatifs soulevés par les minorités ethniques in Anthropologie culturelle et éducation, UNESCO, Lausanne: Delachaux et Niestlé.

Camilleri, C., Cohen-Émerique, M. (1989). Chocs de cultures: concepts et enjeux pratiques de l'interculturel. L'harmattan.

Canada, Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'immigration. (1971). Statistiques de l'immigration en 1970. Ottawa: Information Canada.

Caplan, A. (1979). La théorie de la régulation de Hirschi: l'énoncé formel et ses prolongements, thèse de doctorat inédite. École de criminologie, Université de Montréal.

Carmelli, C. (1984). Changements culturels, problèmes de socialisation et construction de l'identité in Socialisation et déviance des jeunes immigrants, Centre de Recherche Interdisciplinaire de Vaucresson, p. 33-66.

CENTRE DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE DE VAUCRESSON. (1984). Socialisation et déviance des jeunes immigrants. IV Journées de Criminologie comparée de la région méditerranéenne-Syracuse-déc. 1982. Vaucresson. 468 p.

Chebel, M. (1988). Marginalités sexuelles en Islam. Éd. Lieu Commun.

Christensen, C.P. (1988). Pour une société multiculturelle et multiraciale: redéfinir notre politique sociale in Interculturel,

vol. 21, no 3, Été/juillet 88.

Claes, M. (1991). Socialisation des adolescents en contexte multiethnique in Pluriethnicité, éducation et société: "Construire un espace commun". Montréal: Institut Québécois de recherche sur la culture. pp. 511-541.

Clark, R.E. (1972). Reference Group Theory and Delinquency. New York, Behavioral Publications.

Claveau, C.N. (1977). Vérification transculturelle de la théorie d'Empey et Lubeck, mémoire de maîtrise inédit. École de criminologie. Université de Montréal.

Cloutier, R. (1982). Psychologie de l'adolescence. Montréal: Gaeton Morin.

Cloutier, F et coll. (1995). Profil des communautés culturelles du Québec. Sainte-Foy, Publications du Québec.

Cloward, R.A., Ohlin, L.E. (1960). Delinquency and Opportunity: A Theory of Delinquent Gangs. New York, Free Press.

Cohen, A.K. (1955). Delinquent boys: The Culture of the Gang. Glencoe, Free Press.

Cohen-Émerique, M. (1993). L'approche interculturelle dans le processus d'aide in Revue de Santé mentale au Québec, vol. XVIII, no1, pp 71-92.

Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec.

(1993). Séminaire sur l'intégration des immigrants dans un Québec francophone, démocratique et pluraliste.

Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec. (1991). La situation, les réalités et les actions préventives relatives aux jeunes des communautés culturelles et des minorités visibles. Mémoire au groupe de travail pour les jeunes, du Ministère de la Santé et des Services Sociaux.

Cormier, G. (1992). Approche interculturelle: l'intervention auprès de jeunes contrevenants issus de groupes ethnoculturels minoritaires. Mémoire de maîtrise, École de criminologie, Université de Montréal.

De montlibert, C. (1990). Les problèmes que posent les pratiques professionnelles du sociologue in De Montlibert, C. Introduction au raisonnement sociologique. pp. 217-233. Strasbourg: Presses Universitaires de Strasbourg.

Deslauriers, J.-P. (1991). Recherche qualitative. Guide pratique. Montréal: McGraw H

Erikson, E.H. (1972). Adolescence et crise: la quête de l'identité. Paris: Flammarion, 1978, c1972.

Fréchette, M., LeBlanc, M. (1987). Délinquances et délinquants. Chicoutimi: Gaeton Morin.

Gendreau, G. (1993). Briser l'isolement. Montréal: Sciences et cultures.

Ghiglione, R., Matalon, B. (1978). Les enquêtes sociologiques-théories et pratiques. Paris: Armand Colin.

Glaser, B. G., Strauss, A. L. (1970). The discovery of grounded theory. Chicago: Aldine.

Julien, CH.A. (1975). Histoire de l'Afrique du Nord: Tunisie, Algérie, Maroc. 2è vol. Paris: Payot.

Juteau-Lee, D. (1983). La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal in Sociologie et Sociétés, vol. XV, N.2, OCT., p. 35-54.

Juteau-Lee, D. (1986). L'État et les immigrés: de l'immigration aux communautés culturelles in Minorités et l'État, Bordeaux, P.U.B., P.35-50.

Kaltenbach, J-H., Kaltenbach,, P.P. (1991). La France, une chance pour l'Islam. Paris: Éditions du Félin.

Kendel, L. (1972). Réflexions sur l'usage de l'entretien, notamment non directif, et sur les études d'opinion. Epistémologie Sociologique, 13, 25-46.

Khellil, M. (1991). L'intégration des Maghrébins en France. Les presses Universitaires de France.

Lamand, F. (1986). L'Islam en France, les musulmans dans la communauté nationale. Paris: Éd Albin Michel S.A.,

Lamotte, A. (1985). Les autres Québécoises, Étude sur les femmes

immigrées et leur intégration au marché du travail québécois, 2^e édition, Ministère des communautés culturelles et de l'immigration.

Lasry, J-C M. (1982). Une diaspora francophone au Québec, Les Juifs sépharades in: Question de culture 2: Migrations et communautés culturelles. Ottawa: Éd Leméac.

LeBlanc, M., Biron, L. (1980). Vers une théorie intégrative de la régulation de la conduite délinquante des garçons, rapport final IV. Université de Montréal, Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile.

LeBlanc, M. (1994). La réadaptation des jeunes délinquants dans Szabo, D. et LeBlanc, M., Traité de criminologie empirique, Montréal: Les presses de l'Université de Montréal.

LeBlanc, M. (1994). La conduite délinquante des adolescents et ses facteurs explicatifs dans Szabo, D. et LeBlanc, M., Traité de criminologie empirique, Montréal: Les presses de l'Université de Montréal.

Les personnes immigrantes partenaires du développement régional. (1991). Actes du colloque national sur la régionalisation de l'immigration au Québec, Hull, les 22-23 novembre 1991: Université du Québec à Hull.

Malewska-Peyre, H. (éd). (1983). Crise d'identité et déviance chez les jeunes immigrés. Paris: La Documentation française.

Malewska-Peyre, H. (1984). Crise d'identité, problème de déviance chez les jeunes immigrés, Les temps modernes, 40^{ième} année, no 452-

454, pp. 1794-1811.

Malewska-Peyre, H. (1985). Processus de socialisation des adolescents enfants de migrants en situation interculturelle, In L'Interculturel en éducation et en sciences humaines, pp. 593-602.

Malewska-Peyre, H., Hoang Huu Phuong, J.-P. (1988). L'expérience du racisme et la formation de l'identité chez les jeunes immigrés, In Le travail social et les enfants de migrants. Paris: L'Harmattan, pp. 31-80.

Malewska-Peyre, H. (1989). Problèmes d'identité des adolescents enfants de migrants et travail social, In Chocs de cultures, Paris: L'Harmattan, pp. 117-134.

Malewska-Peyre, H. (1991). La socialisation en situation de changement interculturel, In La socialisation de l'enfance à l'adolescence. Les Presses Universitaires de France.

Mâzouz, M. (1993). Migrations et structures familiales, l'exemple marocain In Vers un ailleurs prometteur...l'émigration une réponse universelle à une situation de crise. Presses universitaires de France.

Mecheri, H.F. (1984). Les jeunes immigrés, Maghrébins de la deuxième génération et/ou la quête de l'identité. Paris: L'Harmattan.

Mernissi, F. (1983). Sexe, idéologie, islam. Paris: Tierce.

Mernissi, F. (1987). Le harem politique: le prophète et les femmes.

Paris: A. Michel.

Merton, R.K. (1957). Social, Theory and Social Structure. Glencoe.

Messier, C et coll. (1992). Profil pluraliste des jeunes en difficulté d'adaptation suivis par les centres de réadaptation. Commission de protection des droits de la jeunesse & Association des centres d'accueil du Québec.

Messier, C., Toupin, J. (1994). La clientèle multiethnique des centres de réadaptation pour les jeunes en difficultés: Synthèse des résultats et profil des résultats par groupe ethnique étudié. Service des communications de la Commission de protection des droits de la jeunesse.

Michelat, G. (1975). Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie. Revue française de sociologie, XVI, 229-247.

Ministère de la Santé et des Services Sociaux, gouvernement du Québec (1991). Un Québec fou de ses enfants, rapport du groupe de travail pour les jeunes.

Ministère de la Santé et des Services Sociaux, gouvernement du Québec. (1990). Cadre de référence sur l'orientation et l'organisation des centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation. Québec: Direction générale de la prévention et des services communautaires.

Morsy, M. (1984). Les Nord-Africains en France. Colloque Des étrangers qui font aussi la France. Paris: CHEAM.

Ollivier, E. (1993). (Sans titre) In Séminaire sur l'intégration des immigrants dans un Québec Francophone, démocratique et pluraliste. Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration. Août, 1993.

Pagé, M. (1991). Intégration, identité ethnique et cohésion sociale In Pluriethnicité, éducation et société: "Construire un espace commun". Institut Québécois de recherche sur la culture.

Paradis, R. (1992). L'expérience vécue en centre d'accueil sécuritaire par des adolescents. Mémoire de maîtrise, École de criminologie, Université de Montréal.

Piché, V. (1987). Migration et francophonie: vers une mondialisation des échanges In Actes de Séminaire scientifique sur les tendances migratoires actuelles et l'insertion des migrants dans les pays de la francophonie.

Rapport du CIDHICA. (1984): Colloque sur le racisme au Québec. Octobre 1984. Centre de recherches Caraïbes. Université de Montréal.

Rocher, G. (1970). L'action sociale. Paris: Points.

Rocher, G. (1992). Introduction à la sociologie générale. Lasalle, Québec: Hurtubies.

Sayad, A. (1991). L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. Bruxelles: Deboeuck-Wesmael S.a.

Schnapper, D. (1991). La France de l'intégration: sociologie de la

nation en 1990. Éd. Gallimard.

Sellin, T. (1984). Conflits de culture et criminalité. Paris: Éd. Pedone.

Sutherland, E. (1934). Principles of Criminology. Philadelphia, Lippincott.

Tarde, G. (1924). La criminalité comparée. Paris, Alcan.

Thibault, L. (1974). Le groupe de pairs et la délinquance chez les adolescents. Mémoire de maîtrise inédit, École de criminologie, Université de Montréal.

Trépanier, J. (1986). La justice des mineurs au Québec In Landreville, P., Normandeau, A. Politiques et pratiques pénales, 25 ans de réflexion. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

Weber, E. (1989). Maghreb Arabe et Occident Français: Jalons pour une reconnaissance interculturelle. Toulouse: Presses universitaires de Mirail.

Zerdoumi, N. (1979). Enfants d'hier, l'éducation de l'enfant en milieu traditionnel algérien. Paris: Maspéro.

APPENDICE I

1- VERBATIM DE CONSIGNES DE PRISE DE CONTACT

Bonjour. Mon nom est Rabia Jouiet et j'étudie présentement à l'école de criminologie de Montréal. Je vous appelle parce que je fais une étude dans le cadre de mon mémoire de maîtrise, sur l'expérience de vie de jeunes maghrébins dans les centres de réadaptation à Montréal. D'une façon générale, je cherche à savoir ce que les jeunes maghrébins pensent de leurs expériences dans les centres de réadaptation. Je m'intéresse particulièrement à leurs perceptions de leur histoire migratoire, de leur identité ethnique et leur adaptation à la vie du centre.

Je vous contacte parce que votre nom m'a été suggéré par votre chef d'unité (ou par la Direction de la recherche et du développement des Centres Jeunesse de Montréal) , puisque vous vous occupez d'un jeune maghrébin qui fait partie de votre unité au centre.

Serait-il possible de demander à ce jeune s'il accepterait de m'accorder une rencontre d'une heure et demi à deux heures, et pourriez-vous lui préciser, s'il vous plait, que je suis moi-même d'origine maghrébine.

J'apprécierais beaucoup votre collaboration.

Et merci beaucoup.

2- VERBATIM DE CONSIGNE DE DÉPART

Bonjour. Merci d'avoir accepté de me rencontrer. Je me présente: je suis une étudiante en maîtrise à l'école de criminologie de Montréal, je fais une étude sur l'expérience de vie de jeunes maghrébins dans les centres de réadaptation à Montréal. Donc, j'aimerais simplement que tu me parles de ton expérience de vie ici au centre. J'aimerais ça que tu me parles de ton histoire migratoire, de ton appartenance ethnique aux Maghrébins et de ton séjour ici au centre.

Si ça ne te dérange pas, j'aimerais enregistrer l'entrevue, ce qui me permettra de bien t'écouter. Je tiens à t'assurer que tout ce que tu me diras va rester entièrement anonyme et ne sera utilisé que dans le cadre de cette recherche.